

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, lundi 15 septembre 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE: BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration: BELair 3361
Rédaction: BELair 2984
Gérant: BELair 3361

Pie XII demande des prières pour que la guerre soit abrégée (Lire en page 3)

Le "Canada", Me Henry Torrès et l'amiral Darlan

Vaine tentative de diversion — Le point qui importe: d'où vient le texte qu'a cité Me Henry Torrès? qu'est-ce qui prouve son authenticité? — L'explication du "caucus": elle donnerait à Me Henry Torrès une trop pauvre figure pour qu'on puisse l'accepter — L'histoire de l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours... — Me Henry Torrès se doit, il doit aux Canadiens qui l'ont couvert d'honneurs, d'indiquer l'origine de son texte et les circonstances qui en prouveraient l'authenticité

Me Henry Torrès ne nous a pas encore dit d'où vient cette citation de l'amiral Darlan qu'il donnait mardi dernier, à Radio-Canada.

Le Canada, qui intervient dans le débat (numéro de samedi dernier) ne nous le dit pas davantage. Mais il tente une diversion. Il intitule ses *Choses du temps*: Le Devoir prend la défense de l'amiral Darlan. Il essaie de faire glisser sur un terrain nouveau le débat engagé.

S'imaginer-t-il nous éloigner ainsi du véritable litige? Il faudrait pour cela que nous fussions d'une naïveté vraiment excessive.

La question, pour le moment, n'est pas de savoir quelle est la politique de l'amiral Darlan, si elle est ou non justifiable.

Comment d'ailleurs pourrait-on pleinement discuter un pareil sujet, quand la censure et les difficultés du transport empêchent l'entrée au pays d'une partie de la documentation utile? Quand on ne peut même, sans risques sérieux, employer certaines des pièces connues?

Tout le monde sait, en effet, qu'il n'y a pas deux mois, un jeune Québécois d'excellente famille était condamné à quinze jours de prison commune pour avoir simplement distribué, avec vingt lignes du cardinal McRory, une trentaine de mots de l'amiral Darlan.

Dans ces conditions... Du reste, encore une fois, là n'est pas le point en litige.

La question, la très simple question, est de savoir où Me Henry Torrès a pris le texte qu'il citait à Radio-Canada, et quelles preuves l'ont convaincu de son authenticité.

Le Canada attaque le sujet de biais. Il ramasse des commentaires de journaux pour démontrer que les paroles prêtées à l'amiral Darlan correspondraient aux intentions que l'on attribue à Hitler.

Mais il ne démontre point, ce qui importe d'abord, l'existence du texte cité par Me Henry Torrès. Il en est visiblement incapable. Il présente toutefois à ce propos un commentaire assez curieux, et qu'il faut relever.

L'un des gros embarras dans toute cette affaire, c'est d'expliquer comment, si l'amiral Darlan a prononcé les paroles citées par Me Henry Torrès, ces paroles, chargées de dynamite, ont pu échapper à tous les commentateurs, qui avaient tant d'intérêt à les mettre en vedette, à tous les journalistes, pour qui c'eût vraiment été du *nanan*; comment il se fait que ces paroles paraissent être tombées dans le silence et le vide...

Le Canada a trouvé quelque chose... quelque chose qui ne fera peut-être pas cependant grand plaisir à Me Henry Torrès.

Le Canada dit en effet:

Nous admettons ceci: l'amiral Darlan n'aurait jamais osé prononcer ces paroles en public, à la radio, ou dans une grande réunion populaire. M. Torrès a précisé que l'amiral s'adressait aux élèves de l'Ecole des Cadres d'Uriage, c'est-à-dire devant un auditoire restreint, dans une institution créée par l'Etat français et que fréquentent uniquement des jeunes gens choisis pour leur fidélité au régime. Pour prendre un exemple qui tout le monde comprendra, disons que l'amiral Darlan se trouvait là dans la situation d'un chef de parti canadien parlant à un caucus de ses partisans: tout s'y passe sous le sceau du secret, l'orateur parle à cœur ouvert et révèle les secrets de sa stratégie... ce qui n'empêche pas qu'il se commet toujours des indiscrétions!

Ainsi, nous nous trouverions en face de potins analogues à ceux qui flottent autour des salles de caucus. Ce serait avec des propos qu'on aurait bûti le texte précis, aux articulations si nettes, que Me Henry Torrès a donné l'autre soir à Radio-Canada: ce serait ce texte, sans valeur authentique, fabriqué d'après pièces matérielles, que Me Henry Torrès aurait flancé de guillemets qui en attestent et proclament la rigoureuse, la littérale exactitude...

Ce serait avec cette douteuse mixture que Me Henry Torrès aurait prétendu fixer l'attitude politique et morale de l'amiral Darlan: ce serait de là qu'il aurait fait jaillir cette apostrophe aux mânes de Clemenceau, Foch, etc., qui éveille chez l'un de nos camarades de l'Action catholique des souvenirs cicéroniens.

Nous refusons de croire que Me Henry Torrès ait été assez léger pour faire pareil état d'une aussi pauvre ma-

tière; nous refusons de croire qu'il n'ait pas, avant de l'utiliser, vérifié son texte; qu'il ne se soit pas mis en état de répondre à toutes les questions que pourraient susciter ce texte même, son allure sensationnelle et son étrange destin.

Car Me Henry Torrès n'est pas né d'hier. Il n'a pas dû s'imaginer que tout cela passerait comme lettre à la poste, — à la poste du temps de paix, s'entend.

Mais si le Canada n'a pas retrouvé les paroles que Me Henry Torrès met au compte de l'amiral Darlan, il a découvert autre chose, qu'il nous cite avec un luxe de références que nous aimerions voir passer dans les habitudes de Me Henry Torrès. C'est un extrait d'une "publication qui porte les armes de la Belgique et que publie la New-York le Belgium Information Center, 630, Cinquième Avenue", les *News of Belgium*, où l'on pouvait lire (livraison du 23 août 1941, page 2, précise le Canada) un texte que notre confrère cite en anglais.

De ce texte, il résulterait que l'amiral Darlan aurait — d'après des références dont on verra tout à l'heure la force — tenu à l'Ecole des chefs d'Uriage, en mai 1941, des propos qui se rapprocheraient d'une partie de ceux que Me Henry Torrès lui attribue. — Nous disons d'une partie, puisqu'il n'y est question ni du Maroc, ni de la Tunisie, ni de la politique religieuse d'Hitler, et encore moins des curés français, tous mis en cause, comme l'on sait, dans le document Torrès. Il n'y est pas davantage parlé de cette inimitié envers l'Angleterre qui, d'après le document Torrès, serait l'inévitable accompagnement de la politique de collaboration.

Ce nouveau texte, qui ne corroborerait qu'une fraction de la pièce Torrès, s'appuie sur quoi?

Sur la parole d'un réfugié belge, QU'ON NE NOMME PAS, et sur la parole, rapportée par cet anonyme, d'un élève de l'Ecole d'Uriage, QU'ON NE NOMME PAS D'AVANTAGE.

Voyez-vous l'accueil que ferait à une pareille preuve un tribunal quelconque?

Voyez-vous le haussement d'épaule, ou le cri de dégoût indigné, avec lequel Me Henry Torrès écarterait cette histoire si on prétendait la faire valoir contre l'un de ses clients?

— Mais c'est l'histoire de l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours, s'exclamait samedi matin un lecteur du Canada.

Revenons à l'essentiel, à ce qui compte d'abord, en l'espèce.

Me Henry Torrès a mis au compte de l'un des chefs politiques de son pays des propos très graves.

Il a fait en des circonstances qui prêtent à sa propre parole une exceptionnelle importance. Il parlait à la radio officielle, alors qu'il était l'invité du Barreau de Montréal, à la veille presque du jour où il devait, pour l'anniversaire de Courcellette, figurer comme l'un des grands personnages de cette fête canadienne, entre un soldat glorieux et notre propre ministre de la Justice.

Les paroles qu'il attribue à l'amiral Darlan, le silence qu'il a gardé sur ses sources d'information, les circonstances qui entourent tout l'affaire suscitent des inquiétudes qu'il dût être le premier à prévoir.

Ces inquiétudes, nous le prions, une fois de plus, de les dissiper: nous le prions de dire, en termes précis, d'indiquer en blanc et en noir d'où vient le texte qu'il a cité, quels motifs lui font croire que ce texte est authentique, digne de foi.

Il nous semble que c'est une chose qu'il se doit à lui-même, qu'il doit, en tout cas, aux Canadiens qui l'ont couvert d'honneurs, qui se sont faits en quelque sorte ses répondants auprès de notre peuple.

15-IX-41

Omer HEROUX

P. S.— Quelqu'un nous demande si Me Henry Torrès est bien Juif. Le point ne paraît pas faire de doute. Dans le deuxième numéro des *Témoignages de notre temps*, intitulé les *Juifs*, paru en septembre 1933, et qui contient un article de Me Torrès, M. Pierre Lazareff, que connaissent bien les lecteurs de la *Presse*, classe expressément (ceci est à la page 62 du volume) Me Henry Torrès parmi les "nombreux Israélites" qui "ont fait une belle carrière dans la magistrature ou au barreau", et parmi les députés juifs de la Chambre. Dans son article des *Témoignages*, Me Henry Torrès saluait en passant la jeune République espagnole "héritière de nos grandes traditions révolutionnaires". — O. H.

de toutes les couleurs au cours du présent conflit. A moins que le monde, par manque de matières premières utilisables pour fins civiles, ne soit dans une impasse et ne devienne incapables de construire d'auto nous plus que de voitures à chevaux. Nous pourrions alors dire que le monde est vraiment en progrès.

15-IX-41

M. H.

Bloc-notes

Pour l'histoire

Voici que reprennent, un peu partout, les cours universitaires. On nous saura gré d'insister une fois de plus sur les cours d'histoire du Canada que donne régulièrement M. l'abbé Groulx.

On connaît les grandes conférences publiques de l'éminent professeur. Elles offrent chaque année cinq ou six tableaux d'histoire qui font la joie de tous ceux qui aiment, avec l'ouvrage bien fait, le passe de leur pays. On connaît moins les cours dits *fermés*, mais en réalité ouverts à toutes les personnes de bonne volonté que le professeur donne tous les mercredis, à trois heures précises, à l'Université, rue Saint-Denis. Ceux-ci, très différents d'ailleurs des grandes conférences, offrent un intérêt égal. Le maître, là, a le temps d'entrer dans les détails, de mettre en relief maints points qui ne peuvent être qu'effleurés ou indiqués dans les conférences proprement dites.

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le Canada accepte comme Darlan le témoignage de l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours, comme on dit dans le peuple.

Les grands criminels chez nous exigent d'autres preuves avant de laisser pendre leur client.

Evidemment, le protégé du Canada, Me Torrès, ne pratique pas non plus, si l'on peut le connaître, le droit anglais.

On mande de New-York qu'il n'y aura plus bientôt ni *zipper*, ni boutons, ni bretelles. Il faudra finir par renoncer à la culotte.

C'est d'ailleurs le moment plus que jamais puisque nos alliés russes sont les champions des vieux principes du sans-culottisme.

Dit la *Presse* dans sa page de modes: "Des idées nouvelles nous viennent de l'Ouest. Les pantalons à la gaucha font sensation, la blouse et le boléro évoquent l'élégance des prairies."

Gaucha et boléro évoquent l'élégance des Prairies de l'Ouest! Des pampas, plutôt. Et les pampas sont en Amérique du Sud.

La ville de Montréal achète au rabais une bibliothèque de traités d'urbanisme de la Commission métropolitaine. Espérons que ce n'est pas pour la mettre tout de suite aux archives.

Georges V tenait un journal intime. Le 22 février 1928, il inscrivait cette note: "Monté chez Marie et ai pris congé d'elle, manquant d'éclater en sanglots. Cette mignonne Marie me manquera d'une manière trop atroce." C'était le jour où la princesse épousait le comte Lascaris.

Le cœur du père battait, on le voit, comme chez le plus petit bourgeois de son Empire sous le manteau doublé d'hermine.

Ecrit de sa main, on pouvait lire tout le temps de son règne cette exhortation, qui révèle encore un cœur simple et bon: "Je ne passerai dans ce monde qu'une fois. Tout le bien que je peux faire, toute bonté que je puis avoir pour un être humain, ça doit être dès maintenant. Que je n'aie pas remettre ou négliger, car jamais je ne reviendrai par ce chemin."

Un lecteur nous signale une lettre-circulaire de l'Association des brigades de sécurité scolaire signée par le secrétaire général qui a passé l'âge de l'école élémentaire, puisque c'est M. A. Gaborry.

Notre correspondant relève dans le texte cinq ou six fautes de syntaxe ou incorrections. Et il conclut que dans les brigades de sécurité scolaire, la sécurité du français n'est pas suffisamment assurée.

Selon l'avis d'Ottawa, le Canada doit emprunter le Drapeau britannique. De ce temps-ci nous sommes compte à compte, l'Angleterre et nous.

Mais y a-t-il, hors cet exemple, de par l'univers deux pays distincts qui se servent du même drapeau?

Comme dirait Calino, les drapeaux, c'est comme les brosses à dents, ça ne devrait pas se prêter.

M. Hanson apporte en cadeau à M. Bennett quatre livres de chocolats. Le dynamisme R. B. a des goûts de petite couvrente.

15-IX-41

Le Grincheux

La prise de deux villes d'Ukraine, Tchernikov et Kremenchoug, cette dernière au delà du Dniéper, menace la seule communication par rail entre la péninsule et la terre ferme — Un autre coup contre la Crimée se monterait en Bulgarie — La situation mauvaise en Iran — Les Anglais penseraient à occuper Téhéran — La Finlande songerait à une paix séparée avec la Russie — Le voyage de M. Hanson en Grande-Bretagne — Un nouvel appel de M. Gardiner pour la production des vivres

Aux dernières nouvelles, l'Ukraine est redevenue le théâtre de violents combats. Les Russes avaient annoncé, vendredi, la perte de Tchernigov, au nord de Kiev. En fin de semaine, ils ont admis la perte ultérieure de Kremenchoug, à 175 milles au sud de Kiev, mais au delà du Dniéper. C'est la première fois que le fleuve aurait été franchi par les Allemands dans cette région qui commande l'extrême sud de l'Ukraine. La poussée allemande pourrait maintenant s'exercer en direction de Perekop, qui est comme la porte de la péninsule de Crimée. Une dépêche de Londres porte que, selon une source autorisée dans la capitale britannique, il résulte de l'évacuation de Kremenchoug par les Russes et de l'offensive allemande en direction de Perekop qu'il ne reste plus aucun obstacle géographique entre l'armée des envahisseurs et le fleuve Don. La même dépêche cite une source neutre à l'effet que les Allemands vont probablement trouver précaire de s'aventurer sur ce terrain bourbeux. D'un autre côté, Londres reconnaît que la position des Russes est très dangereuse, attendu que les Allemands pratiquent un mouvement de pinces, s'appuyant à la fois sur Gomel, au nord-est, et sur Kremenchoug, au sud-est. La marche contre Perekop, situé à 50 milles au sud-est du Dniéper inférieur, met en péril la seule communication par rail entre la Crimée et la terre ferme.

De provenance allemande, sur les opérations en Russie, on ne reçoit que la nouvelle d'un resserrement des lignes autour de Leningrad. Par ailleurs les Allemands se contentent de dire que des nouvelles d'importance seront bientôt publiées.

De diverses sources, surgissent des rumeurs d'offensive nouvelle et prochaine des Allemands et des Italiens en direction de la Crimée, par la voie des airs et par celle de la mer Noire, le tout s'organisant en Bulgarie. Le gouvernement de Sofia aurait acheté des navires italiens qu'il dépêcherait de ce côté, par le passage des Dardanelles; et sitôt dans la mer Noire, ces navires seraient de nouveau cédés aux puissances de l'Axe. Cela se pratiquerait malgré le solennel avertissement donné par la Russie à la Bulgarie de ne pas s'exposer à des représailles en faisant le jeu des ennemis de la Russie. On dit que le maréchal allemand Walther von Brauchitsch et que le grand amiral Raeder sont déjà rendus en mer Noire pour organiser cette offensive.

En Iran, les choses se gâtent de nouveau. Anglais et Russes auraient exigé du gouvernement de Téhéran l'expulsion, d'ici demain, des ambassadeurs d'Italie et d'Allemagne, sous le prétexte que ces diplomates font une active propagande et que le shah de Perse leur manifeste un peu trop de sympathie. Des rapports de Londres font entrevoir comme possible une occupation de Téhéran par des forces britanniques.

La Finlande entretiendrait-elle l'ambition de conclure bientôt une paix séparée avec la Russie? Une déclaration faite par un ministre du gouvernement d'Helsinki, M. Tanner, paraît vouloir le laisser croire. M. Tanner a dit en effet que la Finlande n'est que par accident l'alliée de l'Allemagne, mais qu'elle ne tient pas à se mêler des autres conflits européens, qu'elle ne veut qu'une chose, obtenir le rétablissement de ses anciennes frontières, qu'elle ne se battra qu'aussi longtemps que ses intérêts seront en jeu. L'ambassadeur de la Finlande à Washington, M. Hjalmar Procope, a tenu aussi des propos qui peuvent être interprétés dans le même sens. A Londres, on en déduit qu'une paix séparée entre la Finlande et la Russie pourrait bien se produire sous peu. Les déclarations Tanner et Procope auraient pourtant besoin d'éclaircissements.

M. HANSON EN ANGLETERRE

Voici le leader conservateur canadien, M. R.-B. Hanson, à son tour rendu en Angleterre. Son départ, par la voie des airs, s'est fait sans tambour ni trompette. Le public n'a entendu parler du voyage qu'après l'arrivée à bas. Mais l'arrivée outre-mer de l'aviation qui portait M. Hanson et cinq membres de son parti n'a pas été entourée de la même discrétion, elle a même donné lieu à une tapageuse publicité qui confère à l'expédition une allure que l'on peut certes tenir pour électorale. M. Hanson, en mettant le pied sur le sol anglais, s'est soumis de bon gré à l'interview journalistique; avant même son départ d'ici, à Montréal et à Ottawa, il avait pris des rendez-vous avec des représentants des agences de presse, leur avait fait des déclarations à publier plus tard. Déclarations, interviews, tant de Londres que de Montréal et d'Ottawa, sont tombées en avalanche, samedi matin, dans les salles de dépêches des journaux canadiens. Toutes se ressemblent par le fond: M. Hanson annonce qu'il s'en va en Angleterre chercher des informations, quant à la guerre, que le gouvernement du Canada n'a pas voulu lui donner et auxquelles il prétend avoir droit; mais l'interview montréalaise, donnée à la "Presse Canadienne", est certes la plus piquante, par la forme, à cause de la malice que M. Hanson a voulu y mettre à l'endroit du premier ministre, M. Mackenzie King. Celui-ci s'est pourtant montré amène, en l'occurrence, à l'endroit de son collègue oppositionniste. Il a ménagé à M. Hanson et à ses amis le passage à bord d'un avion militaire. De plus M. King a remis une lettre de présentation au premier ministre britannique, M. Churchill. M. Hanson a dit avoir de la reconnaissance pour tout cela à M. King, mais que le même M. King l'a fait attendre six ou sept semaines avant de permettre son départ. Si bien que le voyage du leader de l'opposition, prémédité le premier pourtant, n'a lieu que plusieurs semaines après celui du premier ministre. Ce qui paraît offusquer M. Hanson. Ce dernier tient pour sienne l'idée de parrains voyages, il laisse entendre que M. King aurait dû lui laisser la chance, à lui M. Hanson, de s'envoler le premier.

M. Hanson a annoncé à la "Presse Canadienne" qu'il n'entreprendra pas de revue des troupes canadiennes en Angleterre, qu'il n'adressera pas de discours à celles-ci. A ce propos, il a eu une remarque vraiment maligne à l'endroit de M. King: "Je ne crois pas qu'il soit du devoir d'un civil d'adresser des discours aux troupes, bien que cela paraîsse peut-être convenable dans le cas d'un premier ministre. Je ne dis pas cela parce que j'aurais peur d'essuyer des huées. Je suis certain que nous ne serions pas hués". Allusion on ne peut plus directe à un incident qui a marqué le récent séjour de M. King en Angleterre.

"Depuis les tout premiers jours de la guerre, dit encore M. Hanson, nous avons soutenu que l'effort de guerre du Canada devait être un effort intégral et nous avons pris une attitude en conséquence tant à la Chambre que dans le pays. Jamais, à aucun moment, le gouvernement ne nous a consultés à propos de sa politique de guerre. Pour commencer, on nous a dit certaines choses, mais, au cours de la dernière session, l'on ne nous a rien dit qui ne fût déjà à la connaissance du public en général. Deux années se sont maintenant écoulées depuis le début de la guerre et comme nous n'avons reçu aucune information au cours des récents mois, j'ai décidé, après consultation avec quelques-uns de mes collègues, d'aller en Angleterre avec eux pour que, si possible, nous apprenions nous-mêmes l'état des affaires et que nous sachions tout particulièrement ce que le Canada peut faire à l'heure présente pour accélérer notre participation de belligérant. En d'autres termes, nous désirons obtenir les informations auxquelles nous croyons avoir droit, qu'il nous faut pour déterminer notre route, et que nous savons que l'on ne nous a pas données".

M. Hanson et ses amis ont l'intention de rencontrer en Angleterre le premier ministre, M. Churchill, lord Beaverbrook et d'autres membres du cabinet, le général McNaughton, commandant du corps expéditionnaire canadien, et des officiers de son état-major, de rencontrer aussi l'ancien premier ministre du Canada, devenu le vicomte Bennett, d'obtenir des confidences de tous ces personnages. Mais à part lord Bennett, qui d'entre eux voudra leur en faire, si ce n'est avec l'assentiment et le consentement du présent premier ministre canadien, M. King? On ne voit pas que M. Churchill, ni personne de son cabinet, veuille causer à M. King des embarras qui ne manqueraient pas d'être éventuellement d'ordre électoral.

Chez le vicomte Bennett, il n'est pas impossible, il est même vraisemblable et probable toutefois que les gens de l'expédition Hanson fassent une ample provision d'arguments conscriptionnistes. Ce dont ils ne manqueront pas de faire usage dès leur retour au pays.

IL FAUT PRODUIRE DES ALIMENTS

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. J.-G. Gardiner, à l'occasion d'une cérémonie de "reconsécration du Canada à la guerre", a parlé de la nécessité qu'il y a pour les agriculteurs canadiens d'activer la production des vivres: "On vous demande d'augmenter considérablement votre production de porc, de fromage, d'œufs, de lait, de beurre et de bœuf. La Grande-Bretagne a besoin de tout cela, dans l'ordre indiqué, et des trois premières denrées, elle demande tout ce que nous pourrions lui fournir. S'il le faut, nous pouvons substituer le bœuf à d'autres aliments dans notre diète".

Ce ne sont certes pas les céréales qui manquent au Canada pour augmenter, dans une mesure considérable, les productions qu'indique le ministre. Nos greniers sont encore pleins à craquer. Pour le blé seulement, l'approvisionnement disponible est d'environ 750,000,000 de boisseaux, ce qui est plus que suffisant pour produire les viandes, les œufs, les produits laitiers dont la Grande-Bretagne a besoin et aussi tout ce qu'il faut au Canada. Mais nos énormes et encombrants stocks de céréales sont loin d'être mis à contribution comme il se devrait. Il suffirait par exemple d'encourager et de développer l'industrie de l'élevage dans les provinces de l'Est pour lui trouver une utilisation immédiate. Ça pourrait être la solution de notre très grave problème du blé, une garantie contre les dangers du rationnement, contre la hausse exagérée des prix et du coût de la vie au pays même et le moyen d'assurer à la Grande-Bretagne les ravitaillements qu'elle réclame. Mais il faudrait d'abord mettre à la disposition des agriculteurs de tout le pays les surplus de céréales dont l'Ouest ne soit plus que faire. — E. B.

15-IX-41

37 marins hollandais recueillis

RIO-DE-JANEIRO, Brésil, 15 (A.P.). — Le pétrolier "Standvac-Manilla" qui doit arriver à Santos, Brésil, vendredi a fait savoir aujourd'hui par T.S.F. qu'il venait de recueillir 37 marins hollandais appartenant à un navire torpillé. Le message recueilli par le poste brésilien de Recife ne donnait pas d'autres détails. Le "Standvac-Manilla" est enregistré à Panama, mais il appartient à la "Petroleum Shipping Company", filiale de la "Socony-Vacuum" des États-Unis.

En dernière page:

Sur le front d'Ottawa — Le voyage de M. Hanson peut avoir des conséquences graves, par Léopold Richer.

L'actualité

Cheval et voiture

Le rationnement de la gasoline, que l'on annonce pour très prochain ainsi que bien d'autres restrictions affectant l'automobile nous vaudront peut-être le retour de l'ère du cheval. On le prétend, du moins, en certains milieux. Seuls, jusqu'ici, quelques boulangers, des laitiers et certains commerçants avaient conservé l'usage du cheval pour fins de livraison. Mais s'il devient aussi onéreux que cela promet de faire de l'auto, le cheval pourrait bien reprendre un temps ses droits antiques. A moins que le gouvernement n'en ait besoin pour le mettre en conserve et nous le servir.

Montréal possède encore ses victorias, caleches, fiacres ou cabs, autant de mots pour désigner ces voitures hippomobiles qui condui-

sent les touristes au haut du mont Royal. Ces fiacres ont, parait-il, fait des affaires d'or cet été.

Si les taxis automobiles sont forcés de restreindre eux aussi leur consommation de gasoline, ce qui n'est pas impossible au train où vont les choses, il serait logique que les fiacres tirés par des chevaux nous reviennent. Mais où sont nos fabricants de voitures hippomobiles? Consentiraient-ils à reprendre le métier pour un temps?

Et puis les chevaux, où se les procurer? Vingt ans se sont passés depuis que, peu à peu, on les a relégués. Il ne reste vraiment que le cheval de trait pour la ferme et le cheval de course pour le pariéur. Et puis, qui connaît aujourd'hui le cheval? C'est l'exception qui le monte et plus rares encore sont ceux qui en prennent soin. Admettant que, pour un temps, il faille recourir aux services du cheval pour fins de livraison ou de plaisance,

serions-nous satisfaits de la vitesse qu'il peut fournir, nous qui ne jurons que par les 60 ou 80 milles à l'heure, sinon les 300 et 400 milles à l'heure en avion?

Si le caoutchouc, la gasoline, l'huile et divers autres produits manquent, il faudra bien, à quelques excursionnistes peu soucieux d'utiliser la bicyclette, l'usage du cheval et de la voiture. Pour peu que la guerre dure, je vois déjà la route des Laurentides envahie de voitures hippomobiles et si le week-end commence encore le vendredi soir, je vois St-Jérôme redevenu le point ultime de villégiature.

Pareil retour en arrière ne manquera pas de pittoresque et nous ferait une vie plus calme et plus lente. Ce serait une trêve avant de reprendre le rythme fou qui nous a conduits en vitesse à la guerre.

Vraiment, nous n'avons pas fini de nous étonner et les Montréalais et les autres en verront sans doute

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada

Le 20e congrès s'est ouvert à Hull, hier—Les principaux points du rapport du président général, M. Alfred Charpentier

Hull, 15. — Plus de deux cents délégués de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada assistent au 20e congrès de leur association qui s'est ouvert à Hull, hier, sous la présidence de M. Alfred Charpentier, président général.

Dans son rapport présidentiel, M. Charpentier a souligné plusieurs points dont voici, en résumé, les plus importants:

La guerre

La C. T. C. C. reconnaît le devoir qui s'impose au Canada d'aider l'Angleterre dans sa lutte contre l'hitlérisme qui, autant que le communisme, représente un double danger et peut-être plus. Elle reconnaît que ce n'est pas dans un régime totalitaire qu'elle pourra réaliser ses aspirations de rapprochement entre le capital et le travail, pour la raison que le régime totalitaire banit l'existence des sociétés professionnelles et anéantit les droits de la personne humaine, ce qui est contraire au but que poursuit la C. T. C. C., à savoir travailler au développement de la personnalité humaine d'après les principes éternels de la sociologie chrétienne. Conséquemment, la C. T. C. C. est consciente de son devoir de continuer, sous diverses formes, à soutenir l'effort de guerre du Canada, jusqu'à la victoire. Il importe que le présent congrès de la C. T. C. C. formule le vœu pressant et solennel que les chefs politiques du Canada, pays chrétien, soient les premiers, à la fin de la guerre, à proposer que la plus haute autorité morale au monde, le Pape, soit admise au nombre des négociateurs de la paix.

Les salaires et l'inflation

La guerre a désaxé notre économie nationale. Ottawa contrôle toutes les industries importantes. La politique du travail du gouvernement fédéral, toujours faite d'arrêts ministériels, met au rancart pour un temps, la juridiction des provinces, en matière de législation sociale. C'est une politique du travail à base de collaboration volontaire entre employeurs et employés.

Dans toute industrie de guerre, patrons et ouvriers sont obligés de tenter de concilier leurs différends ou de faire arbitrer. La grève, le lockout ne sont permis que si ces tentatives échouent. Si elles réussissent, elles doivent mener à l'objet d'une convention collective de travail qui n'est toutefois pas obligatoire.

Un arrêté ministériel (C.P. 7440) exprime aussi la politique des salaires du gouvernement. C'est une tentative de stabiliser les salaires à un niveau raisonnable, en vue de contribuer, avec les organismes qui contrôlent prix, profits et le reste, à empêcher la hausse indue du coût de la vie, et, par là, l'inflation. Puis, pour rencontrer les hausses possibles du coût de la vie, le paiement de bonis uniformes est recommandé, chaque fois qu'il s'élève à 5 p.c.; cette augmentation ne doit porter cependant que sur les nécessités fondamentales à l'entretien de la vie. Cette politique a permis à bon nombre d'ouvriers des industries de guerre de bénéficier de la protection du gouvernement mais dans de trop nombreux cas, on s'est buté au refus de collaboration des patrons. L'hostilité de certains employeurs fut tellement évidente que les autorités fédérales ont dû intervenir. L'arrêté ministériel 4844, pour avoir raison de ceux qui discriminent ou considèrent leurs employés à cause de leurs activités syndicales. Que vaut cette nouvelle politique des salaires pour les industries non affectées par la guerre? Elle vaut comme recommandation morale, c'est tout. Les entreprises, les administrations qui découlent de cette politique peuvent

Avies de décès

DEGUERE — A Montréal, le 15 septembre 1941, est décédé, à l'âge de 61 ans, Aloysius Deguer, époux de A.-S. Deguer. La dédicace mortelle est exposée au domicile familial, 10-224, boulevard des Ormes, Ahuntsic. Avis des funérailles plus tard.

NECROLOGIE

MARTINEAU — A Montréal, le 11 septembre, à 79 ans, Mme Vve B. P. Martineau, née Maria Beau.

MERCIER — A Ste-Anne de Bellevue, le 12 septembre, à 67 ans et 1 mois, Adèle Bouchard, épouse de Jean Mercier.

FRANCOIS — A Montréal, le 7 septembre, à 22 ans, Marcel Franco, fils de Benoit Franco et de Bernadette Germain.

BLANCHÉ — A Québec, le 12 septembre, à 6 ans et 7 mois, Gilles, fils de Fernand Blanché et d'Ernestine Lefebvre.

RIPOU — A Montréal, le 11 septembre, à 71 ans, Louis Ripou, époux de Rose-Andrée Guertin.

ROGER — A Montréal, le 12 septembre, à 63 ans, Mme Vve Louis Roger, née Bernadette Barbeau.

NAUD — Québec, le 11 septembre, Damase Naud.

SEVIGNY — A Montréal, le 12 septembre, à 83 ans, M. Ambroise Léon Sévigny, époux de Rose-Ida Parry.

THOMAS — A Montréal, le 12 septembre, à 47 ans, Mme Aimé Ferdinand Thomas, née Clémence Girard.

TOUPIN — A Montréal, le 11 septembre, à 55 ans, Arthur Toupin, époux de Colette Larivière.

CHOQUETTE — A Montréal, le 11 septembre, à 18 ans, H. Choquette, fils de feu J. Burelle Choquette et d'Alma Robinson.

D'HEUREUX — A Montréal, le 12 septembre, à 38 ans, Alphonse L'Heureux, époux de Rose-Ida Sévigny.

MARTEL — A Montréal, le 12 septembre, à 61 ans, Burelle Tremblay, époux de Hortensia Martel.

MARTEL — A Montréal, le 12 septembre, à 65 ans et 5 mois, Mme Vve Octave Martel, née Clara Homier.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés au gravis.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. 1-851-3361

servir de modèles, de guides. Mais combien d'employeurs dans les industries non affectées par la guerre s'en inspirent? La vérité veut que dans les industries non classées en industries de guerre et dans une multitude d'autres occupations non classées, — tels les "collets blancs", — les augmentations de salaire soient beaucoup plus lentes à obtenir que dans les industries de guerre, particulièrement dans les industries où le travail n'est pas organisé, — et c'est le cas encore de l'immense majorité.

La législation provinciale du salaire minimum, qui s'occupe de ces catégories de salariés, ne peut être aussi effective que la législation fédérale, dans les circonstances présentes. Conséquemment, voilà une masse de salariés, qui subissent plus durement encore les répercussions de la guerre dont la principale est la hausse du coût de la vie.

Il convient de louer l'esprit du soudit arrêté en conseil, qui est d'empêcher que d'incessantes augmentations de salaires, pour attirer le coût de la vie, ne fassent grimper toujours plus haut, par l'augmentation même du prix des choses. Très bien... mais le coût de la vie, n'est-il pas stabilisé? Depuis juillet 1940 à juillet 1941, il s'est élevé de 6 p.c., suivant les statistiques fédérales. Dans la réalité, l'augmentation a été plus forte. L'augmentation modérée des salaires n'est pas la principale cause de l'inflation des prix. Que dire des exploités de profession qui ont l'art de contrôler les prix en créant la rareté ou l'abondance factices et mensongères des choses laissées à leur empire? Que dire des quantités énormes de marchandises expédiées tous les jours en Angleterre par le Canada? Que dire de la grande condescendance du gouvernement à l'égard de certains profiteurs, des impôts nouveaux ou accrus dont il accablé le peuple? Dans la commission des prix et du commerce en temps de guerre n'a-t-elle pas péché par des méthodes de contrôle trop élastiques? Voilà le vrai mal. Il importe que l'Etat agisse rapidement, par tous les moyens appropriés aux circonstances, afin d'éviter que tous les gains-petits ne soient réduits à souffrir plus que leur part pendant la présente guerre.

La grève d'Arvida

"La grève d'Arvida, qui eut un retentissement national, dit M. Charpentier, fut l'exemple le plus concluant du patriotisme éclairé et viril de notre mouvement dont l'intervention mit rapidement fin à la plus dangereuse des grèves qui pouvait connaître l'effort de guerre du Canada". Ce fut une grève spontanée dont notre syndicat de l'Aluminium d'Arvida ne fut nullement responsable, a affirmé le président. Le ministre des Munitions, l'hon. C. D. Howe, a eu un acte de sabotage de la part des ouvriers. L'enquête royale a royalement lavé les ouvriers de cette accusation sans fondement. Les officiers de notre syndicat d'Arvida et notre infatigable secrétaire général ont beaucoup mérité du pays pour le rôle signalé qu'ils ont joué au cours de cette grève.

Un autre exemple de collaboration patriotique de la part de la C.T.C.C. avec les employés et le gouvernement fédéral fut l'heureuse intervention du syndicat du textile de Saint-Georges de Monfremery dans une grève spontanée qui éclata parmi un groupe de non-syndiqués, dans la filature du même endroit.

L'assurance-chômage

L'entrée en vigueur, depuis juillet dernier, de la loi fédérale de l'assurance-chômage, a réveillé d'anciennes critiques contre la C.T.C.C. et en a provoqué de nouvelles en divers milieux, même chez les ouvriers. Pour la C.T.C.C., qui vise à l'institution de corporations professionnelles, l'actuelle loi d'assurance-chômage n'est qu'un palliatif urgent et qu'une mesure transitoire. Mais, une chose est certaine: la loi de l'assurance-chômage va provoquer l'établissement de normes nationales dans la fixation des salaires minima et la durée maximum de travail dans les industries qui lui sont soustraites. Le salaire familial, demandé par l'Église, sera à jamais irréalisable, s'il ne s'édifie sur des normes nationales. Un autre bienfait de la loi d'assurance-chômage, c'est le service de placement. En plus de recevoir sa prestation d'assurance quand il chôme, le chômeur sera l'objet de l'attention continuelle des bureaux de placement fédéraux qui l'aideront par divers moyens à se trouver un emploi.

En outre, l'assurance-chômage réhabilitera l'ouvrier à l'épargne, ne l'humiliant pas quand il recevra sa prestation de chômage comme lorsqu'il recevait le secours direct et

CALENDRIER

Demain: MARDI 16 SEPTEMBRE 1941
Lever du soleil, 5 h. 11.
Coucher du soleil, 6 h. 11.
Lever de la lune, 6 h. 33.
Coucher de la lune, 3 h. 29.

Seuls
Pleine lune, le 5, à 0 h. 36 min. du soir.
Premier quartier, le 12, à 3 h. 31 m. du soir.
Nouvelle lune, le 20, à 11 h. 38 m. du soir.
Premier quartier, le 27, à 3 h. 9 m. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

forcera les autorités publiques à multiplier les occasions de travail. Sans doute, la loi actuelle souffre de beaucoup de lacunes. Elle n'est pas généreuse, entre autres pour les montants de prestations d'assurance payés aux chômeurs chargés de fortes familles. Notre devoir sera de faire améliorer la loi sur ce point comme sur d'autres.

Le rapport Sirois-Dafoe

La C.T.C.C. ne doute pas que le rapport Sirois-Dafoe fut rédigé dans une noble pensée. Le relèvement économique, social et moral des classes inférieures, au Canada, fut son inspiration. La législation sociale, le contrat de travail, l'éducation et l'enseignement sont, cependant, les seuls aspects que la C.T.C.C. a considérés dans ce rapport. Elle a exprimé l'avis que les améliorations qui s'imposent dans ces domaines sont possibles, sans centralisation fédérale.

Législation provinciale

La C.T.C.C. félicite le gouvernement provincial pour les mesures sociales nombreuses et importantes votées à la dernière session, entre autres les suivantes: Amendements perfectionnant la loi des syndicats professionnels, la loi des conventions collectives, la loi des accords de travail, la loi des mesures nécessaires, etc.; loi créant un conseil supérieur du travail; loi instituant un conseil supérieur de l'enseignement technique; loi opérant le transfert de l'Aide à la Jeunesse au Secréariat de la province; développement donné aux écoles d'Arts et Métiers et à l'orientation professionnelle; loi décrétant l'achat de la Centrale électrique de la Beauharnois Power.

L'organisation corporative

La C.T.C.C. a formulé, au début de l'année, une déclaration en six points prévoyant à l'organisation corporative de la société. Groupement de base, cellule de formation, source de première information, le syndicat professionnel doit être le pilier de la corporative et la fédération professionnelle, le second pilier. La C.T.C.C. poursuit plus à fond, au cours de l'année, l'étude de cette si importante question.

L'école obligatoire

Une enquête menée par la C. T. C. C., l'an dernier, sur l'assistance des jeunes gens de notre province dans les écoles techniques et écoles d'arts et métiers, révéla que le manque de formation scolaire élémentaire empêchait la majorité de s'inscrire dans ces écoles ou d'en suivre les cours spéciaux. L'impréparation scolaire de nos jeunes gens et leur manque d'orientation professionnelle sont responsables, avec d'autres causes, de l'arrivage de notre province au point de vue formation professionnelle. Au point de vue moral, plus pénibles encore sont les conséquences de cette pauvreté d'instruction de 80 p.c. de notre gent scolaire. Où est le remède? La fréquentation scolaire obligatoire?... Solution qui gagne la faveur d'un nombre croissant des gens les mieux intentionnés. Solution qui ne pourra pas, seule, guérir tout le mal constaté, mais dont l'application doit être considérée comme opportune et nécessaire. Puisque la loi ferme l'accès aux salles de cinéma et salles de billard aux enfants en bas de 16 ans, ne conviendrait-il pas que l'obligation scolaire jusqu'à cet âge soit imposée aux enfants des centres urbains?

Allocation et salaires familiaux

La C. T. C. C. devrait nettement déclarer qu'elle adhère aux recommandations des enquêtes Quadragésimo anno et Divini Redemptoris relativement au salaire familial ou aux allocations familiales. Elle devrait affirmer sa conviction que, s'il est un pays où le régime économique et social doit évoluer pour rendre possible le salaire familial, c'est bien un jeune pays comme le nôtre.

La C.T.C.C. se doit de déclarer bien haut qu'elle croit que le minimum de salaire convenable à l'ouvrier est le salaire familial et que ce salaire lui est dû en stricte justice.

L'activité interne

Dans la conclusion de son rapport, M. Charpentier souligne quelques initiatives internes de la Confédération: travail considérable de préparation, en faveur des écoles d'arts et métiers; regain d'activité dans les cercles d'études en vue de la formation syndicale; lancement du bulletin Le Syndicaliste; augmentation des effectifs de nombreux syndicats.

"La C.T.C.C. dit le président, c'est le syndicalisme catholique national en action. Après l'expérience d'expérience, l'action vivifiante de la C.T.C.C. doit se manifester plus tangiblement dans chacun de ses organismes. Plus étroite, plus fraternelle, plus constructive sera l'union de ceux-ci avec la tête qui les dirige, plus grand sera l'avenir réservé au syndicalisme Catholique national en notre pays".

Mort de M. Napoléon Demers

St-Hyacinthe, 15. (D.N.C.) — M. Napoléon Demers, ancien échevin de St-Hyacinthe, est décédé subitement hier, alors qu'il était à jouer une partie de croquet. Il succomba à une syncope cardiaque. Le défunt était âgé de 67 ans, Veuf de Victoria Petit, il laisse trois fils et une fille, Albert-Réginal, St-Hyacinthe, Louis-Georges et Paul-Émile, Québec, Mlle Maria Demers, St-Hyacinthe. Un frère lui survit aussi, M. Joseph Demers, de South Durham. Le défunt était originaire de St-Dominique de Bagot. Il fut d'abord un cultivateur en vue, avant de s'établir à St-Hyacinthe en 1920. Il fut décoré deux fois de l'Ordre du Mérite Agricole, et fut directeur et président de la Société d'Agriculture de St-Hyacinthe, de 1912 à 1921. Il fut échevin de St-Hyacinthe à deux reprises de 1922 à 1927, de 1929 à 1931. Les funérailles auront lieu mercredi à la cathédrale de cette ville à 10 heures, (heure avancée). Le défunt était le père de feu le Dr Armand Demers, décédé à Montréal, à quelques années.

NOS ENTREVUES

M. Allan Taylor

Le président de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes du Canada de passage à Montréal

"Les Anglo-Canadiens ont tout intérêt à connaître le Canada français"

En compagnie de M. Roger Martel, président de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, et vice-président de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes du Canada, M. Allan Taylor, président de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes du Canada, a accordé une entrevue aux journalistes à l'hôtel Windsor ce matin.

M. Taylor est de passage à Montréal pour quelques jours. Invité de la Chambre de commerce des jeunes du Canada, il vient de visiter officiellement les provinces d'Ontario et de Québec pour retourner à Winnipeg, où il demeure.

Après avoir rendu hommage à la Fédération des Chambres de commerce des jeunes du Canada, qui fait tout en son possible pour aider la Fédération des Chambres de commerce des jeunes du Canada, M. Taylor a dit que l'organisme dont il est le président est appelé à jouer un rôle très important au pays. Il groupe, après six ans d'existence, quelque sept mille membres et ceux de la province de Québec exercent déjà une influence prépondérante.

La guerre, a-t-il fait observer, a pris quelque trente pour cent de l'effectif de l'association, mais ceux qui restent, tout en se dévouant pour les œuvres de guerre, se consacrent sans compter pour combler les vides ou les lacunes. La jeunesse dans l'Ouest canadien fait aussi la guerre que celle des autres provinces.

M. Taylor est d'opinion que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes contribue largement à la réalisation de l'unité nationale, qui est un de ses objectifs. Comme nous demandions à M. Taylor s'il connaissait le Canada français, il a répondu qu'il connaissait plusieurs des Canadiens français de Saint-Boniface. Il entretient des relations d'amitié avec plusieurs d'entre eux et se réjouit de l'existence d'une Chambre de commerce cadette canadienne-française à St-Paul, Alberta. Il connaît le Canada français surtout depuis le congrès de Winnipeg de juin dernier, où la représentation canadienne-française a laissé d'excellents souvenirs. Il prendra contact avec le Canada français pendant son séjour à Montréal et il tient à affirmer que l'élément anglo-saxon du pays a tout intérêt à mieux connaître les Canadiens d'origine française, qui sont d'abord et avant tout des Canadiens tout court.

Pour sa part, la Fédération des Chambres de commerce des jeunes du Canada n'a qu'une politique en "isme": le Canadienisme. Les Canadiens français et les Canadiens anglais ont donc ici, pour peu qu'ils veuillent s'en donner la peine, un terrain où il est très facile de s'entendre et de se comprendre.

M. Taylor a donné les grandes lignes d'initiatives de quatre comités de la Fédération qui travaillent sur le plan national: réadaptation aux conditions d'après-guerre; tourisme; efforts de guerre; relations entre les autorités fédérales et provinciales. A la suite d'une visite faite récemment à Chicago, M. Taylor compte bien fonder d'ici quelques semaines le comité qui s'occupera des affaires internationales. M. Taylor sera reçu officiellement à l'hôtel de ville au cours de la matinée et sera l'hôte de la Chambre de commerce cadette aujourd'hui. Il visitera les bureaux de la Chambre de commerce des jeunes, la brasserie Molson, l'usine Angus, la ville et la banlieue. Il dînera au club Saint-Denis et dînera à Laval-sur-Lac avec l'exécutif et le conseil de la Chambre cadette.

Pères Blancs arrivés à Capetown

Les neuf missionnaires canadiens de la Société des "Pères Blancs" missionnaires d'Afrique, qui se sont embarqués à New-York fin août dernier, sont heureusement arrivés à Capetown, (Afrique du Sud). Voici leurs noms: RR. PP. Léopold Belzile, de Sainte-Luce, Co. Rimouski; Benoît Galipeau, de Pointe-aux-Trembles, Montréal; Raymond Bernier, Beauceville, Co. Beauce; Raoul Laroche, de Bonfleur, Co. Bellechasse; Ls. Philippe, de St-Jean, de Beauharnois; Co. Beauharnois; Honorat Pelletier, de St-Thomas d'Aquin, Co. St-Hyacinthe; Oswald Payant, de St-Hyacinthe; Co. Châteauguay; Yvan Goulet, de Notre-Dame de Ham, Co. Wolfe; Frère Paul de la Croix (Edouard Camiré), de Hearst, Ontario.

La belle vie en commun

Un volume broché, 272 pages — Prix: l'exemplaire, \$1.00, par la poste, \$1.10.

Pour tous ceux qui vivent en communauté, soit dans la famille, soit dans la vie religieuse, le R. P. LUCAS a écrit ce livre, qui dépasse tout ce que l'auteur a écrit jusqu'ici.

Ce livre traite des obligations familiales, aussi bien dans la famille que dans le cloître. C'est là que l'on doit trouver le bonheur et contribuer à faire des heureux. Ce qui empoisonne le plus souvent notre vie, ce ne sont pas les grandes catastrophes, mais les taches dans les relations de la vie quotidienne. Or, sous ce rapport, nous avons de grandes responsabilités à l'endroit de ceux qui vivent avec nous.

C'est sur ces données que le R. P. Lucas base son ouvrage, empreint de psychologie. L'auteur moralise peu: il cause en frère, avec cet art difficile de faire aimer sa propre vie et celle des autres.

Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

TOURISME

M. Armand Dupuis

Le gouvernement fédéral le nomme membre du comité consultatif de l'Office du tourisme

Le gouvernement fédéral a décidé de faire place à un Canadien français dans le comité consultatif de l'Office du tourisme à Ottawa et il vient de choisir l'un des plus anciens membres du *Montreal Tourist and Convention Bureau*: M. Armand Dupuis, pour en faire partie. L'Office du tourisme d'Ottawa relève du ministère des services nationaux de guerre.

M. Walter P. Zeller, adjoint au sous-ministre, est président de ce comité. Les autres membres sont: MM. C. C. Bonter, président de la *Canadian Association of Tourist and Publicity Bureaus*; A. M. D. McElin, directeur de la section des relations publiques à l'Office de contrôle du change étranger; W. A. Mackintosh, adjoint particulier de M. W. C. Clark, sous-ministre des finances; C. A. Farewell, officier de liaison et conseiller de l'Office canadien du tourisme et M. D. Léo Dolan, gérant de l'Office canadien du tourisme.

M. Dupuis est membre du conseil d'administration et secrétaire-trésorier de la maison Dupuis Frères. Ancien président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, il est un ancien directeur du *Royal Automobile Club of Canada*.

Le "Rapids Prince" reste échoué

Les trois tentatives de renflouage du *Rapids Prince*, bateau des *Canada Steamship Lines*, qui s'est échoué sur un écueil en sautant les rapides de Lachine, au large de Ville LaSalle, ont échoué, hier.

Voilà deux mois et demi que ce navire est immobilisé sur un récif. Mercredi, on fera d'autres tentatives de renflouage.

Une foule considérable a survillé, de dix heures du matin à la fin de l'après-midi, le résultat des trois essais de la *Pike Salvage Company*. Les propriétaires ont loué le terrain riverain aux automobilistes et des vendeurs de sandwiches et d'eaux gazeuses ont fait des affaires d'or...

La peine de mort

Vichy, France, 15 (A.P.) — Le lieutenant-général Ernst von Schumberg, commandant des troupes d'occupation à Paris, annonce que toute personne prise en possession illégale d'armes à feu sera sujette à l'exécution.

Le commandant a également ordonné des peines plus sévères pour possession illégale de "matériel de guerre quelconque". Les coupables seront traduits devant les tribunaux militaires allemands et exposés à l'exécution.

Les rhétos du Québec 1925-1926

Ils ont eu leur 2e convention chez le Dr Rosaire Gingras, à Cap-Rouge

Québec, 15 (Spécial au *Devoir*). Les Rhetoriciens de 1925-26 (finissants de 1928) au Séminaire de Québec, ont eu samedi leur deuxième convention depuis la rhétorique. Cette fête, d'un caractère intime et joyeux, s'est déroulée sur les bords du fleuve St-Laurent, à la résidence d'été du Dr Rosaire Gingras, de l'Université Laval, président du 2e convention, qui a reçu ses confrères pendant toute la journée. Les camarades de classe s'étaient rassemblés à 9 h. 30 au matin, au *Cercle Universitaire*, à Québec, pour se mettre en route vers le Cap-Rouge. Un entrain de bon aloi a régné durant toute la journée et la soirée.

Les nouveaux officiers

Les élections des nouveaux officiers eurent lieu dans l'après-midi. En voici le résultat: président, le Dr Remy Langlois, dentiste, de Québec, qui succède au Dr Rosaire Gingras, qui avait lui-même succédé, il y a cinq ans, à M. Lucien Desbiens, de Montréal; vice-président, Me Paul Roy, avocat de Québec; secrétaire, M. l'abbé Lucien Carrier, du Séminaire de Québec; ass.-secrétaire, le Dr Jules Hamel, dentiste, de Québec.

Présence

Bon nombre de confrères avaient dû s'excuser de ne pouvoir assister à cette réunion fraternelle. Voici la liste de ceux qui étaient présents:

Dr Rosaire Gingras, Québec, président sortant de charge; Dr Remy Langlois, Québec, nouveau président; Me Paul Roy, avocat, Québec; Dr Jules Hamel, dentiste Québec; l'abbé Lucien Carrier, du Séminaire de Québec; M. Lucien Desbiens, rédacteur au *Devoir*, Montréal; M. Jean-Marie Beaudet, pianiste, directeur artistique de Radio-Canada, Montréal; M. Gérard Côté, comptable, Québec; Dr Roland Bergeron, Matane; Dr Rosaire Masse, St-Nicolas; Dr J.-Ovide Gagné, Plessisville; Léon Gauthier, i.c., Beauport; abbé Louis-Philippe Gravel, Séminaire de Québec; abbé Dominique Roy, Giffard; Dr Irénée Lapiere, St-Romuald; Paul-Eugène Plante, Québec; Armand Poulin, comptable, St-Georges de Beauce; Me Jules Royer, avocat, Québec; Dr Albin Ménard, Garthby; Dr Gérard Lemieux, Nerdin; Me Jean-Marie Laliberté, Arthabaska; Dr Lévi Doyon, dentiste, Victoriaville; Dominique Gatin, d.s.c., notaire de ville, Québec; Me Lucien Lacasse, avocat, notaire du gouvernement, Québec; Charles Cantin, St-Come; Albert Côté, i.c., Québec; François Dussières, Québec.

Coutriers des villages

Illustration de M. Duguay, 1 vol, 25 p. 45.
Le coutrier est un grand personnage de la campagne canadienne, des coutriers représentent la tradition des coutriers du coutrier de notre littérature.

Le Quartier Latin
Service de Librairie du *Devoir*.

MAISON D'ENSEIGNEMENT



Langues Vivantes!

Espagnol, Italien, Allemand

Trois années

la dernière donnée entièrement dans l'une ou l'autre de ces langues.

Ouverture des Cours

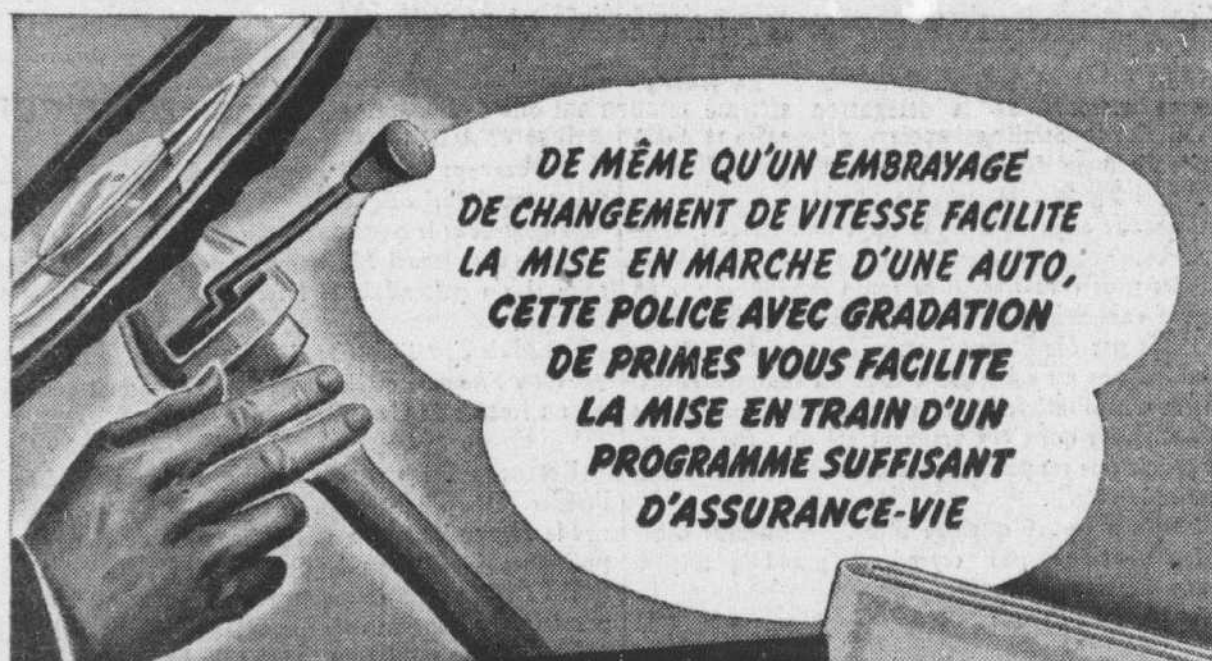
lundi, 6 octobre, à 7.30 heures du soir

On s'inscrit le jour et le soir, sauf le samedi après-midi et soirée.

L'École des Hautes Études Commerciales

subventionnée par le Secréariat de la Province affiliée à l'Université de Montréal

Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert
MONTREAL



Annnonce du nouveau contrat DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GREAT-WEST

LA POLICE AVEC GRADATION DE PRIMES

Si l'augmentation des impôts, l'achat de meubles ou quelque éventualité imprévue font une grosse brèche dans votre salaire; ou bien, si vous n'avez qu'un modeste revenu pendant que vous travaillez à vous faire une situation, il n'est pas nécessaire de permettre que ces circonstances vous fassent différer la mise en train d'un programme suffisant d'assurance-vie. Voici justement une nouvelle police destinée à vous rendre la tâche plus aisée.

La première année, vous pourrez facilement payer la prime initiale, qui n'est que la moitié de la prime régulière. Durant les quatre années suivantes, vos primes augmentent en quatre petites étapes. Ce n'est qu'à partir de la cinquième année que les primes fixes normales deviennent payables. Tout le temps, vous jouissez de la pleine protection de l'assurance-vie permanente, mais les primes — qui sont modiques et peuvent être encore réduites par l'emploi à cette fin des bénéfices attribués à la police — augmentent graduellement durant les premières années de façon à cadrer avec votre salaire et vos dépenses.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

BUREAUX DE SUCCURSALE:

Succursale No 1 ••••• EDIFICE DE LA BANQUE ROYALE
Succursale No 2 ••••• EDIFICE DE LA BANQUE DE TORONTO
Succursale Montréal-Campagne ••••• EDIFICE DOMINION SQUARE

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 15 SEPTEMBRE 1941

Demain: CHAUD ET ORAGEUX

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 74.
Minimum, 50.
Même date l'an dernier, 70.
Minimum, 48.
Même date l'an dernier, 50.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.70; 11 h. a.m., 29.60.

Chiffres fournis par la maison
M.-R. de Meule, 444 est, Sherbrooke, apt. 8.

Nouveaux avions de chasse à grand rayon d'action

Anniversaire du plus violent engagement de la bataille aérienne de Grande-Bretagne

Londres, 15 (C.P.) — C'est aujourd'hui l'anniversaire du plus violent engagement de la bataille aérienne de Grande-Bretagne. C'est en effet le 15 septembre 1940 que l'aviation allemande a perdu 187 appareils au cours d'une attaque de jour soutenue qui s'est prolongée pendant neuf heures. Par contre, le communiqué officiel d'aujourd'hui dit qu'un seul avion allemand a franchi la côte la nuit dernière, jetant des bombes qui ont causé quelques dommages et fait de rares victimes dans une ville du nord-est. Un communiqué du ministère de l'Aviation insiste sur le fait que c'est cet engagement du 15 septembre 1940 qui a affirmé la maîtrise de la Royal Air Force dans le ciel de Grande-Bretagne et forcé les Allemands à renoncer à la tactique des attaques massives de jour.

On annonce en même temps l'arrivée en Grande-Bretagne de nouveaux avions de chasse à grand rayon d'action fabriqués aux Etats-Unis. Ces nouveaux avions, Lockheed-Lightning, armés à la fois

M. Hanson à Londres

Avec un groupe de conservateurs

Londres, 15. (C.P.) — Le haut-commissaire du Canada à Londres, M. Vincent Massey, a fait rencontrer quatre ministres du cabinet Churchill au chef conservateur canadien, M. Hanson, et à ses compagnons, à l'occasion d'un déjeuner qu'il a offert à la délégation conservatrice canadienne dans la suite de son hôtel. Les ministres qui ont participé au déjeuner sont: sir Kingsley Wood, chancelier de l'Echiquier; Arthur Greenwood, ministre portefeuille; lord Woolton, ministre des vivres; et Harold MacMillan, secrétaire parlementaire du ministre du ravitaillement. Il y avait aussi sir Edward Peacock, de la Banque d'Angleterre, et le major général P.J. Montague, chef des quartiers-général militaires canadiens.

M. Hanson est accompagné de trois députés conservateurs: Leonard O'Brien, A.C. Casselman et le major Alan Cockerham. Un cinquième Canadien est M. R.A. Bell, secrétaire de M. Hanson. Enfin, un sixième membre de la délégation est M. Grole Stirling, ancien ministre de la Défense nationale. Ce lui-ci, cependant, n'a pas assisté au déjeuner d'aujourd'hui, n'étant pas revenu d'une visite faite à des parents à l'occasion du week-end.

Cet après-midi, M. Hanson a passé une heure et demie avec le secrétaire Cranborne dans le bureau du secrétaire des Dominions, à Whitehall. Auparavant, il s'était présenté à Canada House et avait eu un entretien préliminaire avec M. Massey, à propos du programme de la journée et de son itinéraire pendant son séjour en Angleterre.

Cet après-midi, M. Hanson passera quelques heures avec le lieutenant-colonel George A. Drew, chef conservateur ontarien, qui est en Grande-Bretagne depuis plusieurs semaines.

A. E. A. O. D. O. D. R. F. H. M. H. M.

La grève est terminée à la "Campbell Soup"

Toronto, 15 (C.P.) — Les employés de la Campbell's Soup Company, qui étaient en grève depuis la semaine dernière, ont décidé, presque à l'unanimité, hier soir, de reprendre le travail ce matin, avec ce résultat qu'on pouvait voir, cet avant-midi, les employés travaillant aux côtés de quelque 300 producteurs de tomates qui les avaient volontairement remplacés, ces jours derniers, afin de ne pas ruiner leurs récoltes.

Les grandes lignes de l'entente ont été adoptées au cours de négociations entre les grévistes, les représentants de la compagnie et ceux du ministère ontarien du travail, samedi soir.

Les grévistes ont obtenu une augmentation de 3 cents l'heure dans les salaires des femmes, des jeunes garçons et des hommes employés à la fabrication, des droits d'ancienneté basés sur les qualifications, et la permission de former un comité des griefs.

Délégations chez M. Bouchard

Le ministre de la Voirie et des Travaux publics a reçu plusieurs délégations, l'une du Board of Trade, à propos des gardiens et chauffeurs des immeubles de rapport et d'affaires, qui s'opposent à des changements à l'ordonnance no 14, qui régit cette catégorie de travailleurs; l'autre du club Forest & Stream, qui reçoit à midi, M. Bouchard à Dorval et qui fera voir les abords de l'aéroport commercial récemment aménagé à cet endroit; une autre enfin, qui avait trait à la savane de l'Ange-Gardien, comté de Rouville.

Les cours de M. l'abbé Groulx

M. l'abbé Groulx donnera mercredi l'après-midi, à trois heures, à l'Université, rue Saint-Denis, son premier cours d'histoire du Canada. Il y recommencera l'histoire du régime français.

Le départ des légations

Téhéran, Iran, 15 (A.P.) — Un porte-parole de l'ambassade soviétique a déclaré aujourd'hui que le gouvernement iranien "se trouvera en fort mauvaise posture" si les légations de l'Axe n'ont pas quitté Téhéran demain. Les diplomates allemands, italiens, hongrois et roumains ont demandé que leur propre départ soit différé jusqu'à ce que tous leurs nationaux aient été internés. Deux autres contingents d'allemands sont partis ce matin pour la destination de l'Inde — l'un de 220 hommes sous garde anglaise et la destination de la Sibirie. Environ 150 hommes attendent encore qu'on les transporte vers le lieu où ils seront détenus.

Londres, 15 (C.P.) — Un informateur autorisé a déclaré aujourd'hui à Londres qu'il faut que l'on satisfasse à tous les besoins des troupes d'occupation anglaises et russes en Iran sans quoi on prendra des mesures sévères qui pourront aller jusqu'à l'occupation de la capitale du pays, Téhéran. Il a ajouté que les efforts de collaboration des Iraniens qui sont bien disposés sont entravés par les chefs des nationalistes allemands et des sympathisants nazis que l'on trouve chez les Iraniens. Les renseignements reçus à Londres, dit-il, démontrent qu'il y a du mécontentement chez le peuple contre le "régime autocratique" du shah.

Les rentes seigneuriales

Le ministre des Travaux publics et de la Voirie, M. T.-D. Bouchard, qui relève la Commission des rentes seigneuriales, a annoncé ce matin aux journalistes, à l'issue d'une visite des membres de la Commission, que celle-ci a versé aux seigneurs ou créanciers, depuis le 11 novembre dernier, la somme de \$1,606,982.60.

Le ministre a ajouté que la Commission est en mesure d'affirmer que les crédits de \$3,500,000 mis à la disposition de la Commission seront apparemment excessifs et que celle-ci ne croit pas devoir payer plus de \$2,900,000.

Les seigneurs et autres créanciers ont jusqu'au 11 novembre pour faire connaître leurs réclamations au comité. Si les titres ne sont pas produits au cours de ce délai, la commission cessera de payer l'intérêt de 5 pour 100.

Un bingo municipal

Un conseiller a soumis à ses collègues un plan ingénieux pour attirer les conseillers aux séances du conseil.

On sait que Messieurs les conseillers assistent en assez grand nombre au conseil: du moins il y en a généralement de 50 à 60. Mais il se trouve que pour nombre de rapports, il faut la présence approbative de 67 conseillers.

Le conseiller propose que l'on fasse tirer à chaque séance un billet de cinquante dollars. D'aucuns prétendent que par ce moyen les assemblées municipales auraient autant de succès que le bingo. En réalité la situation des conseillers est en ne peut plus ingrate. Les conseillers choisissent pourtant parmi les meilleurs éléments de la population, et d'ailleurs eux-mêmes hommes de valeur, sont mis dans une situation ridicule et impossible.

Il n'est pas à leur honneur, car la Commission municipale peut jeter au panier toutes leurs décisions, engager ou destituer qui elle veut, acheter tout et n'importe quoi sans s'occuper du conseil. Celui-ci peut rejeter ou adopter un projet, mais la Commission peut passer outre. C'est ce qu'elle a fait avec désinvolture lorsqu'elle a nommé le Bureau de révision alors que la Législature a voté un amendement chargé le conseil.

Aussi la plupart des conseillers estiment qu'il est parfaitement inutile d'assister aux séances et que le régime a été construit de façon à ridiculiser les conseillers, quoi qu'ils fassent.

Le silence municipal

Le conseiller Gaudin vient d'envoyer à ses collègues de nouvelles réflexions sur les assemblées du conseil.

C'est intitulé: "Mon opinion sur le verbiage au conseil".

Puis il dit: "Je n'aurais pas d'objection à ce que le maire, les conseillers et le greffier ne parlent aucunement et que tout s'y fit par écrit. Cela ne serait pas impossible et ne manquerait pas d'originalité. Et adieu! le "Parlement municipal".

Journaliste américain suspendu

Vichy, 15 (U.P.) — Le gouvernement de Vichy a ordonné hier au journaliste John Elliott, correspondant du *Herald Tribune*, de New-York, de suspendre son travail pendant trois jours. C'est la deuxième fois que cette punition lui est infligée. Les autorités n'ont pas fourni d'explication.

Une dure échéance pour le contribuable anglais

Londres, 15 (C.P.) — La dernière fin de semaine a été dure pour le contribuable anglais. Les Britanniques ont, en effet, reçu dans leurs boîtes à lettres une requête officielle du percepteur de l'impôt sur le revenu leur demandant de verser à l'Etat la moitié de ce qu'ils ont gagné durant l'année se terminant le 3 avril dernier.

Autres incidents antiallemands

Vichy, France, 15 (U.P.) — Trois autres incidents antiallemands viennent de se produire en France.

Vendredi soir, vers minuit, un officier de l'armée allemande a reçu une balle dans la cuisse au moment où il sortait de la station de métro Porte Dauphine. Il est à l'hôpital où il se réveille.

Vendredi soir également, des saboteurs avaient retiré des boulons des rails, ce qui a été la cause d'un accident de chemin de fer à la gare des marchandises, à Juvisy, au sud de Paris.

Enfin, la même nuit, un officier allemand a été assailli à sa sortie du théâtre Ambassadeurs.

Dans les trois cas, il n'y a eu aucune arrestation ou représailles.

La bataille de Leningrad

Berlin, 15 (A.P.) — Le haut commandement allemand affirme aujourd'hui que les armées allemandes ont resserré les lignes d'investissement de Leningrad à la suite de combats acharnés pour la possession d'ouvrages de défenses modernes. Les Allemands ont rapporté un peu plus tôt que les défenseurs de Leningrad avaient raccourci leurs lignes après que les défenses de la ville eussent été enfoncées en un point. Le bulletin officiel dit encore que "de grandes opérations offensives se poursuivent avec succès à l'est", mais sans autrement préciser.

L'aviation allemande jouerait un grand rôle dans l'attaque contre Leningrad. Les Allemands auraient appris de prisonniers russes que les chefs soviétiques font sauter des pates de maisons entières à Leningrad pour faciliter le tir de l'artillerie et des mitrailleuses, ce qui semblerait indiquer que les Russes entendent défendre la ville rue par rue comme ils l'ont promis.

Abandon de Kremenchoug

Moscou, 15 (A.P.) — Un bulletin officiel russe admet aujourd'hui que les Allemands viennent de forcer pour la première fois le passage du Dnieper au sud de Kiev en s'emparant de la jonction ferroviaire de Kremenchoug, à 175 milles au sud de la capitale ukrainienne, après plusieurs jours de combats acharnés. L'abandon de Kremenchoug après celui de Tchernoug semble bien indiquer une double offensive qui menace de déborder les défenses de Kiev à la fois par le nord et par le sud.

Sur le front du centre, les Russes exercent une pression de plus en plus forte en direction de Smolensk. L'armée rouge, qui a repris la semaine dernière Yelnya, à 50 milles au sud-est de Smolensk, combattra actuellement près de Vartzevo, à 27 milles au nord-est de la ville, sur la route Minsk-Smolensk-Moscou. Certains détachements soviétiques ne seraient plus qu'à 12 milles de Smolensk.

La succession de Louis-Joseph Papineau

M. Lafontaine Papineau prétend avoir des droits de chasse et de pêche à Lucerne-en-Québec — Poursuite rejetée

M. le juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure, a rejeté ce matin une poursuite de M. Lafontaine Papineau contre *Seignior Club Communauté Association (Ltd)*. Le demandeur prétendait avoir des droits de chasse et de pêche sur la propriété de la compagnie, c'est-à-dire Lucerne-en-Québec.

Il alléguait le testament de son grand-père, Louis-Joseph Papineau. Ce dernier par testament en date du 20 octobre 1867, avait créé une substitution, ses trois enfants étant grevées, et les enfants de ces derniers étant substitués. Le testament pourvoyait qu'il pourrait y avoir partage et que les grevés pourraient vendre les propriétés pourvu que les montants fussent de nouveau investis en vue de leur transmission aux petits-enfants.

Lors du partage, le père du demandeur, Louis-Joseph-Amédée Papineau, eut la seigneurie où se trouvait maintenant l'établissement de la défenderesse. Le 26 janvier 1888, il vendit cette propriété à William Owens, mais en se réservant pour lui, sa famille, ses héritiers et ayants-droit, les droits de chasse, de pêche, de passage et de campement sur la propriété, cela sans préjudice aux autres droits consentis à l'acheteur. Ces droits réservés devaient cesser au fur et à mesure de la colonisation du territoire.

Le demandeur prétendait comme substitué avoir les mêmes droits que ceux qui s'étaient réservés son père. Le juge a rejeté sa poursuite. Il a décidé que les droits que le vendeur s'était réservés s'étaient éteints à sa mort, qu'il n'avait agi que comme grevé de la substitution.

Mort d'un commandant allemand

Berlin, 15 (U.P.) — Le colonel général Eugen Ritter von Schobert, commandant d'une armée allemande sur le front oriental, l'un des plus distingués chefs militaires depuis la précédente guerre, est mort sur le champ de bataille vendredi.

Membre d'une vieille famille bavaroise, réputée pour ses militaires, le général von Schobert détenait nombre de décorations militaires. Il commandait les troupes composées d'Allemands et de Roumains qui s'avancent de la Bessarabie vers le Danube central.

Dans les Cours à juridiction criminelle

Henri Chartrand, 1184, rue Dorion a été condamné ce matin à trois ans de pénitencier après avoir plaidé coupable à une accusation de vol avec effraction. Chartrand a déjà été condamné à une même peine pour offense semblable. Les deux sentences seront purgées concurremment.

Georges Hayes, sans adresse connue, a plaidé culpabilité ce matin à une accusation de vol d'auto. L'accusé a demandé au tribunal de l'envoyer en prison pour deux ans, mais le tribunal a refusé de se rendre à cette demande en déclarant que l'accusé en était à sa première offense et qu'il ne s'agissait pas de se constituer intérieurement un dossier trop chargé. Il arrive souvent que des accusés demandent la prison pour un plus long terme que celui auquel ils sont condamnés, et souvent le tribunal accorde ces demandes, mais il en a été différemment pour Hayes ce matin. Hayes fera un an, soit la sentence minimum donnée dans le cas de vol d'auto.

Israël Zlotnikow, un bandit de réputation internationale, a été condamné ce matin en Correctionnelle à six mois de prison après qu'il eut déclaré sa culpabilité à une accusation de vol à l'étalage dans un grand magasin de l'ouest de la ville. Plus de 55 personnes arrêtées dans des défilés clandestins en fin de semaine ont comparu devant M. le juge Martin ce matin et ont été condamnées aux amendes ordinaires.

La taxe sur l'électricité et les Américains

M. le juge Philippe Demers a entendu ce matin la cause de Joseph Delisle, de Caughnawaga, contre la Shawinigan Water and Power Co. Le demandeur a avec la défenderesse un contrat pour la fourniture de l'électricité. Depuis l'institution de la taxe fédérale de vente de 8% sur l'électricité, la compagnie a ajouté cette taxe à ses comptes. Il réclame le remboursement pour ce qu'il a ainsi payé sur les comptes de 14 mois, soit \$1.93.

La poursuite, instituée en Cour de circuit, a été évoquée en Cour supérieure, pour faire décider la question de droit en jeu. Le demandeur est un Iroquois qui a la réserve de Caughnawaga, et il prétend que la compagnie n'avait pas le droit de lui imposer cette taxe. Il allègue que l'électricité qu'il achète devient sa propriété personnelle, et qu'il n'y a pas de taxe sur les biens personnels des Indiens. La compagnie prétend par contre que ce n'est pas la propriété personnelle du demandeur et que la taxe s'applique.

La cause, qui soulève une question de portée générale pour tous les Indiens, tourne donc sur l'interprétation légale de la propriété personnelle au sens de la loi qui fixe le statut des Amérindiens du pays. Le juge a demandé aux parties de lui soumettre des mémoires sur la question, et il rendra jugement ensuite.

L'attaque contre Leningrad

Berlin, 15 (A.P.) — Les Allemands affirment ce soir qu'ils ont réalisé des pénétrations considérables dans les défenses extérieures de Leningrad et qu'ils attaquent actuellement la ligne fortifiée la plus difficile à enlever, un cercle de casemates des plus modernes que les Russes défendent avec une extraordinaire efficacité. Les casemates très nombreuses qui entourent Leningrad, échelonnées en profondeur, vaudraient avantageusement tout ce que les Allemands auraient rencontré à date. L'attaque allemande serait menée par les chars les plus puissants et les troupes d'élite de l'infanterie et de l'artillerie, avec l'appui de l'aviation et de la marine. Quelques-unes des casemates auraient des murs de béton armé de six pieds d'épaisseur, mais on en aurait eu raison en faisant pleuvoir sur elles sans répit des obus tirés à très grande vitesse.

Les maladies à Djibouti

Djibouti. — La radio de Djibouti demande qu'une commission de médecins neutres soit constituée pour vérifier sur le registre des hôpitaux l'exactitude des chiffres qu'elle donne quant aux maladies et de constater que Djibouti n'a ni un stock de gazoil ni un stock appréciable d'essence d'aviation et ne peut conséquemment servir de base de sous-marins ni à des escadilles d'avions.

Cette commission prendrait connaissance de la lettre du général Wavell reconnaissant que la côte française de Somalie n'est d'aucun intérêt militaire pour les Anglais.

La radio de Djibouti donne les chiffres suivants sur l'état sanitaire qui s'aggrave de jour en jour. Pour Berber, 34 nouveaux malades depuis juillet jusqu'au 21 août dont 12 pour la seule semaine du 27 août au 3 septembre. On enregistre ensuite 86 scorbutiques depuis juillet jusqu'au 21 août dont 35 pour la seule semaine du 27 juillet au 4 août.

Chars d'assaut pour la Russie

Londres, 15 (C.P.) — Le ministre de l'approvisionnement, lord Beaverbrook, a annoncé aujourd'hui que tous les chars d'assaut fabriqués en Grande-Bretagne au cours de la semaine du 22 septembre seront expédiés en Russie. Il a exhorté les ouvriers anglais qui travaillent à la fabrication des chars à tenter un grand effort pour soutenir la nation dont les soldats combattent pour la même cause que les soldats de Grande-Bretagne.

Pie XII demande des prières

Pour que la guerre soit abrégée — Au cours du mois d'octobre

CITE DU VATICAN, 15 (A.P.) — Sa Sainteté le Pape Pie XII a demandé aujourd'hui aux catholiques du monde entier de prier au cours du mois d'octobre pour obtenir que la guerre soit abrégée. Le journal du Vatican, l'"Osservatore Romano", a précisé que l'appel du Pape avait été transmis aux évêques par les nonces et délégués apostoliques dans les divers pays. Depuis le début de la guerre, le Pape a toujours invité les fidèles à consacrer le mois d'octobre, le mois du Rosaire, à des prières particulières pour le rétablissement de la paix dans le monde.

Des aviateurs anglais combattent sur le front de Leningrad

Par l'Arctique jusqu'à Mourmansk

Londres, 15 (C.P.) — On vient de révéler qu'une formation de la Royal Air Force a déjà commencé à combattre aux côtés des Russes contre les Allemands sur le front oriental. On dit dans les cercles officiels que cette formation n'est qu'un avant-garde des renforts d'aviation que la Grande-Bretagne enverra à la Russie soviétique et la presse anglaise publie des dépêches à l'effet que des avions de fabrication américaine sont déjà en service sur le front oriental. On croit que cette formation anglaise se compose d'escadilles de chasse et qu'elle s'est rendue en Russie par la voie la plus courte — c'est-à-dire par l'Arctique jusqu'à Mourmansk. On croit également que les aviateurs anglais servent sur le front de Leningrad et participent à la défense de l'ancienne capitale.

La mission américaine

On annonce en même temps l'arrivée en Grande-Bretagne de tout le personnel de la mission américaine qui doit conférer avec la mission anglaise à Londres avant de se rendre à Moscou pour discuter avec les autorités soviétiques de l'aide que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pourront apporter à la Russie contre les Allemands. Quelques-uns des membres de la mission américaine sont rendus à Londres depuis hier, ainsi que l'ambassadeur russe à Washington, M. Constantin Oumansky. On annonce maintenant que le chef de la délégation, M. W. Averell Harriman, et les autres membres viennent d'arriver en Angleterre après avoir franchi l'Atlantique en avion et qu'ils sont attendus à Londres ce soir.

Au large de Bodo

Un communiqué de l'Armée a annoncé en fin de semaine que des avions de la marine lancés par un porte-avions ont attaqué vendredi des navires allemands au large de Bodo, dans le nord de la Norvège, coulant un navire de ravitaillement de 2,000 tonnes et en endommageant plusieurs autres. L'Armée a expliqué que ces opérations visent à harceler les lignes de communications des troupes allemandes qui opèrent dans l'extrême-nord de la Russie.

Deux colonnes de l'Axe mises en déroute en territoire égyptien

LE CAIRE, Egypte, 15 (A.P.) — Le haut commandement anglais dans le Proche-Orient rapporte aujourd'hui que deux colonnes de l'Axe parties de la Libye ont pénétré à 35 milles à l'intérieur du territoire égyptien hier, mais qu'elles ont été mises en déroute par des forces mécanisées anglaises soutenues par la Royal Air Force. Les forces germano-italiennes désorganisées se sont repliées en territoire libyen après avoir subi des pertes considérables en hommes et en matériel. Le haut commandement anglais désigne cette sortie ennemie sous le nom de "reconnaissance en nombre".

Le haut commandement anglais rapporte également toute une série de brillants coups de main opérés par la garnison de Tobrouk contre les positions ennemies du secteur est du camp retranché. Trois points fortifiés auraient été enlevés et les chars d'assaut qui avaient enlevé un point fortifié anglais auraient ensuite été capturés par les chars d'assaut anglais.

ETATS-UNIS

Les ersatz

Washington, 15. (AP) — Des membres de l'office du contrôle de la production ont dit aujourd'hui que le programme de défense des Etats-Unis aura des répercussions de cet ordre: une foule d'articles du commerce, notamment la poudre pour la figure, les broches à cheveux, les ustensiles de cuisine, les articles de sport, les jouets, les appareils électriques.

Un grand nombre d'industries se ressentent de la rareté de divers matériaux dont on a besoin pour les armements. On ne croit pas cependant qu'un grand nombre d'articles d'usage courant disparaîtront du marché; on trouvera des substituts pour l'aluminium, le zinc, le cuivre et autres matériaux rares.

Voici quelques-uns des changements probables: les broches à cheveux seront en bois ou en plastique au lieu de fil métallique de haute qualité; on emploiera du cellophane, du papier ciré ou des plastiques transparents au lieu de papier d'étain pour envelopper le fromage, les bonbons, la gomme à mâcher et le thé; les plateaux des réfrigérateurs seront en plastique ou en verre au lieu d'être en aluminium; les ustensiles de cuisine seront en fer ou en métal émaillé au lieu d'être en aluminium; le liège dans les capsules de bouteilles sera remplacé par un dérivé du caoutchouc ou par du papier; le nickel qui servait à faire les lumières, avertisseurs et sirènes des bicyclettes sera peut-être remplacé par de l'acier émaillé; les bâtons de golf en acier vont peut-être devenir rares.

Les restrictions de priorité en faveur des armements n'auront cependant pas grand effet sur le marché des jouets pour Noël. Les stocks sont déjà complets pour presque tous les articles courants.

Le zinc entre dans la composition de presque toutes les marques de poudre pour la figure, mais on est à préparer des substituts, et les consommateurs ne seront pas capables de constater la différence. Les appareils qui servent à friser et à sécher les cheveux sont maintenant fabriqués en d'autres métaux que l'aluminium.

Les appareils électriques sont fortement atteints par les restrictions. Mais plusieurs manufacturiers sont à préparer des substituts pour le métal qui servait à la fabrication des grilles-pain, etc.

L'économie du caoutchouc va faire disparaître les pneus à côtes blanches, et les claques multicolores. Un fabricant de sucs pour bébés s'est plaint qu'il ne pouvait pas obtenir de caoutchouc, mais on ne pense pas que ces manufacturiers manqueront de matériel, du moins d'ici quelque temps.

FRANCE

Les onze problèmes

Vichy. — Un communiqué officiel fixe à onze le nombre des problèmes français sur lesquels le maréchal Pétain désire être renseigné en détail. Pour permettre au chef d'Etat de se faire une idée exacte des difficultés à résoudre et des obstacles à surmonter, une commission spéciale a été constituée en conseil national: une commission d'information générale. Cette commission s'est réunie vendredi à Vichy à la villa Strauss. Elle est divisée en plusieurs sous-commissions chargées chacune d'étudier un ou plusieurs des onze points dont voici la liste:

- 1) Carburants, chauffage et matières premières.
- 2) Prisonniers de guerre: présent et avenir.
- 3) Secours national, bilan de son oeuvre charitable et prévisions.
- 4) Aménagement de la région parisienne.
- 5) Légion française des combattants et volontaires de la Révolution nationale.
- 6) Ravitaillement et ses deux corollaires: répartition et rationnement.
- 7) Production agricole et vie paysanne.
- 8) Transports.
- 9) Insuffisance de la production industrielle (textiles, chaussures, savons, etc.).
- 10) Rôle et avenir du commerce.
- 11) Questions sociales et économiques parmi lesquelles s'inscrit l'évolution de la loi sur les assurances sociales et celles intéressant les vieux travailleurs.

D'intérêt très inégal, les onze points soumis aux discussions des conseillers nationaux constituent, lorsqu'ils sont réunis, un résumé assez complet des questions d'actualité.

Ils reflètent également les préoccupations de l'opinion et donnent une juste mesure des difficultés auxquelles se heurtent les pouvoirs publics dans l'ordre de la rénovation.

Etant donné l'importance de cette session du conseil national, une réunion préparatoire a eu lieu jeudi: le vice-président du Conseil, l'amiral Darlan, y assistait avec le ministre d'Etat Lucien Romier, spécialiste des questions sociales et économiques, qui fut directeur du journal parisien *le Figaro*. La commission d'information générale est la quatrième commission du conseil national appelée à siéger par le chef de l'Etat. Elle est présidée par Victor Constant, ancien président du conseil général de la Seine et vice-président du conseil municipal de Paris.

LA RADIO-MONTREAL

Lundi, 15 septembre 1941

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 7.45 p.m. Mlle Marcelle-Claire Monette chantera le mardi, 16, Tournement de mes

pensées, de Hændel; Le Noyer, de Schumann; Dévotion, de Richard Strauss; Synchronisme, de Clément; et Arrêtés-vous, des cinq poèmes, de Wagner. Au piano, Mlle Françoise d'Amour. Pour l'écouter, CBM.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	6.30 Le ministre Hailey	5.10 Tea Time
4.00 Nouvelles	8.45 Piano	5.30 The Baritone
4.05 Mlle Paquette, pianiste	8.55 Commentaires	5.35 Irene Wicker
4.15 Chants d'œuvre de la musique	9.00 Concert de M. Québec	5.40 Wings on watch
5.00 Femina	9.30 Bennett's notebook	6.00 Musique
5.15 A la radio ce soir	10.00 Carillon Hour	6.15 Nouvelles-éclairs
5.30 Les plus beaux disques	10.30 With the tropic	6.20 Musique
6.00 Chansonnettes	11.00 Radio-journal	6.30 Lucky melodies
6.25 Chronique sportive	11.15 British speaks	6.45 Easy aces
6.30 Radio-journal	11.30 Nouvelles de BBC	7.00 Musique
6.45 Interim	12.00 Chansons	7.05 Nouvelles d'Hollywood
7.00 Pension Velder	12.15 Images de la ferme	7.15 A choisir
7.15 Un homme et son péché	12.30 Orchestre	7.20 Uncle Irvy
7.30 Nouvelles françaises de BBC	12.45 Valse	7.30 Let's we forget
7.45 L'été de St-Jas	1.00 Chansons	7.40 Résultats du baseball
8.00 Radio-journal	1.15 Images de la ferme	7.45 Swing and sway
8.30 M. Pierre-F. Casgrain	1.30 Orchestre	7.50 True or false
8.45 L. Kolassa, pianiste	1.45 Valse	8.00 The green hornet
8.55 Nouvelles	1.55 Valse principale	8.10 Piano
9.00 Concert d'orchestre	2.00 Le loup de mer	8.15 Hollywood
9.30 Anniversaire de la bataille de Courcelette	2.15 Images de la ferme	8.20 Studio
10.00 Carillon Hour	2.30 Orchestre	8.25 Hollywood
10.30 Variétés françaises	2.45 Madeline et Pierre	8.30 Nouvelles
11.00 Radio-journal	2.55 Le loup de mer	8.35 L'été Empire
11.15 Ensemble de cordes	3.00 Le loup de mer	8.40 Orchestre
11.30 Orch. Caswell	3.15 Valse	8.45 Orchestre

Mardi, 16 septembre 1941

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	6.15 Radio-Journal	10.30 Clark Dennis, ténor.
7.30 Nouvelles	6.30 Chronique sportive	10.45 Prescott présente
7.45 A choisir	6.45 Nouvelles de BBC	11.15 Ensemble viennois
8.00 Radio-journal	7.00 Concert	11.45 Musique.
8.15 Elevations	7.30 L'aviateur Crowther	11.50 Nouvelles.
8.30 Pot-pourri	7.45 Marcelle Monette, sop.	12.00 Musique.
8.45 Chansonnettes	8.00 Sketch en anglais.	12.15 Musique.
8.55 Madame est servie	8.30 Rendez-vous musical.	12.30 Singing Sam.
9.15 15 minutes avec...	9.00 Lubka Koleska, pianiste.	12.45 Highlights.
9.30 Chansons		1.00 Nouvelles.
9.55 Nouvelles	10.00 Hay Hazard	1.05 Chansons.
10.00 Vie de famille	10.30 They fly for freedom.	1.10 Musique.
10.15 Courrier-confidences.	10.30 Les ministres	1.15 Rotary Club.
10.30 Chansonnettes	10.45 Mlle Paquette	1.20 Parade de l'armée.
10.45 En concert	11.00 Nouvelles.	2.30 The Minors.
10.55 Musique viennoise.	11.15 British speaks.	2.45 Midstream.
11.00 Poèmes symphoniques	11.30 Nouvelles de BBC.	2.50 The Grand Hall.
11.15 Jeunes dorées		3.30 Voice of memory.
11.30 Quelles nouvelles?	7.00 Nouvelles.	3.45 Smiling Jack.
11.45 Radio-journal	7.05 La bonne humeur.	4.00 Club Matinée.
11.55 Grande Soeur	7.25 L'Oratoire.	4.55 Parade de salon.
12.00 Mlle Paquette	8.40 Pot-pourri musical.	5.00 Tea Time.
12.15 Mlle Paquette	7.53 Nouvelles.	5.15 The Baritone.
12.30 Mlle Paquette	8.15 Voisins.	5.30 Pour de enfants.
12.45 Mlle Paquette	8.25 Evénements sportifs.	6.45 Wings on watch.
1.00 Mlle Paquette	8.30 Music-Hall.	6.00 Musique.
1.05 Mlle Paquette	9.00 Nouvelles.	6.10 A choisir.
1.10 Mlle Paquette	9.15 Chansons.	6.15 Nouvelles.
1.15 Mlle Paquette	9.30 Musiciens de la mer	6.25 Musique.
1.20 Mlle Paquette	9.45 Chansonnettes.	6.30 Fanfare.
1.25 Mlle Paquette	10.00 Variétés.	6.40 Musique.
1.30 Mlle Paquette	10.30 Heure récréative.	6.45 Easy ace.
1.35 Mlle Paquette	10.45 Radio-cinéma revue.	7.00 Musique.
1.40 Mlle Paquette	11.00 Grande Soeur.	7.05 Nouvelles de Holly.
1.45 Mlle Paquette	11.15 Le courrier du cœur.	
1.50 Mlle Paquette	11.30 The Sinner.	10.00 Le salon de musique.
1.55 Mlle Paquette	11.45 Radio-cinéma revue.	7.25 Coucou.
2.00 Mlle Paquette	11.55 Les ensembles.	7.30 The Troy.
2.05 Mlle Paquette	12.15 Moments rafraichissants.	7.45 House of Peter.
2.10 Mlle Paquette	12.30 Pour vous mesdames.	8.00 Last we forget.
2.15 Mlle Paquette	12.45 Parade du midi.	8.05 Musique.
2.20 Mlle Paquette	1.00 Betty Bee-Hive.	8.10 Parade du baseball.
2.25 Mlle Paquette	1.25 Interimède classique.	8.25 Behind the news.
2.30 Mlle Paquette	1.30 Entre vous et moi.	8.30 For America we sing.
2.35 Mlle Paquette	1.40 A choisir.	8.35 Fun Parade.
2.40 Mlle Paquette	1.55 La maison du bonheur.	8.40 Les Jones.
2.45 Mlle Paquette	2.00 Musées d'amour.	9.00 Arch. Steele.
2.50 Mlle Paquette	2.15 Revue des modes.	9.05 A choisir.
2.55 Mlle Paquette	3.00 Bourso.	9.10 Orchestre.
3.00 Mlle Paquette	2.45 Arch. Warner.	11.00 L'Empire.
3.05 Mlle Paquette	2.55 Rhythme et mélodie.	11.05 L'Empire.
3.10 Mlle Paquette	3.30 Valley Folks.	12.55 Nouvelles.
3.15 Mlle Paquette	3.45 Arch. Austen.	
3.20 Mlle Paquette	4.00 Richard Maxwell.	CHLP-1490 kilocycles
3.25 Mlle Paquette	4.15 Evénements sociaux.	8.15 O Canada.
3.30 Mlle Paquette	4.30 Nouvelles.	8.16 Nouvelles.
3.35 Mlle Paquette	4.35 Bulletin des fermiers.	8.25 Somnair.
3.40 Mlle Paquette	4.50 Neuvaine de St Antoine.	9.00 Wake up and live.
3.45 Mlle Paquette	5.00 Heure du thé.	9.15 Chansons françaises.
3.50 Mlle Paquette	5.15 Pierre et Pierrette.	9.25 Radio-journal.
3.55 Mlle Paquette	5.30 Le Rue Principale.	9.35 Chansonnettes.
4.00 Mlle Paquette	5.45 Madeline et Pierre.	9.40 Arch. Cugat.
4.05 Mlle Paquette	6.00 Le vieux lieu de mer.	10.00 Le duo du rêve.
4.10 Mlle Paquette	6.15 Valse.	10.15 Pour vous plaire.
4.15 Mlle Paquette	6.15 Orchestre-nous?	10.30 Parade matinale.
4.20 Mlle Paquette	6.25 Interimède musical.	10.35 Mason et Linder.
4.25 Mlle Paquette	6.40 La pièce du jour.	11.15 Arch. Deutch.
4.30 Mlle Paquette	6.45 Nouvelles.	11.30 Chansons françaises.
4.35 Mlle Paquette	6.50 Amos and Andy.	11.35 Le duo du clavier.
4.40 Mlle Paquette	7.15 Larry Ross, ténor.	11.40 Radio féminine.
4.45 Mlle Paquette	7.30 Nazaire et Barnabé.	1.05 Heure féminine.
4.50 Mlle Paquette	7.45 Trio de concert.	1.10 Radio-féminine à cordes.
4.55 Mlle Paquette	8.00 A choisir.	2.30 Emision aux malades.
5.00 Mlle Paquette	8.30 Caré-concert	3.00 Meet the band.
5.05 Mlle Paquette	9.00 Jean Narchas.	3.45 Evénide echoes.
5.10 Mlle Paquette	9.15 Orgue.	4.55 Nouvelles.
5.15 Mlle Paquette	9.30 Presse Trail.	4.55 Chansons françaises.
5.20 Mlle Paquette	10.00 Le Carroussel.	5.00 The dansant.
5.25 Mlle Paquette	10.30 Jean Arvizu.	5.15 Radio-féminine.
5.30 Mlle Paquette	10.45 Journal parlé.	6.00 Melli-mélo.
5.35 Mlle Paquette	11.00 Sport.	6.15 Radio-journal.
5.40 Mlle Paquette	11.10 Phonologie.	6.30 Heure.
5.45 Mlle Paquette	11.15 Journal de guerre.	6.35 Musique sur demande.
5.50 Mlle Paquette	11.30 Orchestre.	6.45 Radio-annuaire.
5.55 Mlle Paquette	12.00 Nouvelles.	7.30 Commémateur sportif.
6.00 Mlle Paquette	12.05 Orchestre.	7.45 Arch. Waich.
6.05 Mlle Paquette		8.00 Orchestre de concert.
6.10 Mlle Paquette		8.15 Arch. Tomlin.
6.15 Mlle Paquette	CFCF-600 kilocycles	8.30 Réclat d'artistes.
6.20 Mlle Paquette	8.10 Musique.	8.40 Arch. Martin.
6.25 Mlle Paquette	8.15 Who's blue.	9.30 Il était une fois.
6.30 Mlle Paquette	8.45 Orgue.	10.00 Sérénade.
6.35 Mlle Paquette	8.55 Nouvelles.	10.15 Nouvelles.
6.40 Mlle Paquette	9.00 Breakfast club.	10.30 Orchestre.
6.45 Mlle Paquette	10.00 Homemakers.	11.00 Heure.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Propos d'éducation

La défense de la race

On lira sans doute avec intérêt et profit l'article suivant que l'on dirait écrit dans notre ville, tellement la plupart des mêmes faits sont souvent sous nos yeux.

Dans ma ville, le jour de la fête de Jeanne d'Arc, dix mille enfants des écoles, garçons et filles, ont défilé, en présence des autorités, devant le monument aux morts. Du sein de la foule, je les ai observés, avec l'attention émue et attendrie de quelqu'un qui cherchait à découvrir sur ces jeunes visages les traits de la France de demain.

Ce que j'ai vu ne m'a pas donné que des raisons de me réjouir... Il y avait, dans le cortège, beaucoup plus de filles que de garçons. Ce n'était certainement pas parce qu'il s'agissait d'honorer une jeune fille, une sainte, ni parce que la proportion des filles, dans l'endroit en question, dépasse sensiblement celle des garçons; c'était plutôt parce qu'un plus grand nombre de garçons avaient trouvé moyen de se dispenser de la cérémonie, ou parce que leurs maîtres avaient moins strictement veillé à ce qu'aucun d'eux n'y manquât.

Les filles, d'ailleurs, se présentaient incomparablement mieux que leurs camarades masculins. Elles s'étaient appliquées à porter une sorte d'uniforme, à éviter, tout au moins, les vêtements de couleur trop disparate. Elles avaient piqué dans leurs cheveux un petit noeud tricolore. Elles faisaient effort, un effort réussi, pour marcher correctement au pas.

Une de leurs maîtresses rectifiait, du reste, avec un zèle infatigable les alignements, marquait la cadence, redressait les tailles et les têtes. Les regards exprimaient aussi plus de conviction et d'ardeur. Manifestement, ces jeunes filles étaient plus pénétrées du sens de la cérémonie à laquelle elles participaient; elles y apportaient plus d'âme. Et ainsi se vérifiait sous mes yeux cette remarque, souvent faite, que les femmes ressentent, peut-être, plus profondément et plus douloureusement que les hommes les grandes crises nationales, qu'elles s'affligent plus personnellement, elles, les gardiennes du foyer, des malheurs dont est frappée la patrie, ce foyer commun, qu'elles savent résister, d'une volonté plus opiniâtre, à la tentation du découragement et cultivent avec plus de ferveur l'espoir et la foi en un relèvement prochain. Témoin, l'histoire même de Jeanne d'Arc!

Les garçons semblaient plus tièdes. Leur tenue était plus relâchée. Les maîtres qui les accompagnaient se donnaient aussi moins de mal pour les surveiller. Le cortège se déroulait comme il pouvait. On notait, cependant, chez les petits, un désir de bien faire, un souci de paraître martiaux, tandis qu'on remarquait, non sans étonnement qu'à mesure qu'ils montaient en âge, les garçons étaient de plus en plus négligés et négligés. C'étaient les grands qui tiraient le plus à la critique. Avec leurs larges pantalons, leurs jupes, le col de leurs par-dessus relevé, leurs visages diminués par l'épaisseur de cheveux trop abondants que hérissait un vent plus fort que toutes les brillantines, les étudiants manquaient vraiment d'allure. Visiblement, ces braves camarades en sont restés aux modes et aux usages d'avant-guerre; ils n'ont pas encore trouvé leur style, le style ap-

proprié à la jeunesse des temps nouveaux!

Garçons et filles frappaient, au surplus, par leur aspect chétif et leur teint blême. Ce n'était pas les exemplaires d'une race en progrès qu'ils offraient aux regards! Il est pénible d'avoir à dire cela par le temps qui court, et quand on sait que la plupart de ces enfants sont mal ou insuffisamment nourris. Mais la part faite aux difficultés du moment, et peut-être en raison même de ces difficultés, il n'en est pas moins vrai qu'une tâche urgente nous incombe. Il y a dans la doctrine raciste un principe absolument sain et valable, à savoir qu'une race ne doit pas être abandonnée à elle-même, mais protégée, contrôlée, entourée de soins, faite de quoi elle dépeuple. Nous n'y avons pas assez pris garde. Nous avons pendant trop longtemps laissé la race française à elle-même.

Un effort immense s'impose à nous, aujourd'hui, pour améliorer la condition physique de la nation. Un effort continu, acharné, fervent, plus que fervent, religieux! Un tel effort est, d'ailleurs, assuré du succès, s'il est accompli comme il doit l'être, c'est-à-dire s'il est conçu et réalisé comme un devoir envers la patrie, s'il se développe dans l'ambiance qui, seule, le rendra fructueux, s'il est soutenu par la compréhension, la sympathie, la collaboration de la nation tout entière. S'il est poursuivi, du haut en bas de la société, avec une volonté et une discipline inflexibles.

Contrairement à ce que l'on croit, de longues années ne sont pas nécessaires pour révéler une race en déclin. Une même génération, si elle s'en donne la peine, peut opérer ce miracle. En quelques années, dans un pays voisin, grâce à des lois judicieuses et sévères, mais surtout, grâce à la diffusion raisonnée du sport de plein air, nous avons vu la jeunesse se transformer, le type physique d'une discipline inflexible.

Je ne pouvais m'empêcher de songer à cet exemple, en regardant le jour de la fête de Jeanne d'Arc, passer les écoliers de ma ville. A ce défilé manquaient les représentants des chœurs de jeunesse. Je l'ai regretté. Ils auraient fait impression sur la foule qui ne les connaît pas assez et sur leurs camarades plus jeunes, qui bientôt leur succéderont; et c'est à eux, précisément, que revient l'honneur de donner le ton, d'assigner un style nouveau à la jeunesse régenérée!

A leur place, c'étaient les scouts qui fermaient la marche. Ceux-ci se distinguaient de tous les autres, et non pas tant par leur costume que par leur mine. Avec eux, on voyait enfin des joues rouges, des mols bruns, des bras vigoureux. Leur allure était également plus ferme et plus mâle. Ils avaient la tête, ils regardaient droit devant eux. Leurs chefs saluaient le préfet, l'évêque et le général d'un mouvement prompt et franc. Je n'appartiens pas aux organisations de scoutisme. Je ne plaide pas pour elles. J'observe les faits; ce sont les faits qui témoignent en faveur du scoutisme. Nous sommes à la présence d'une méthode qui donne de bons résultats. On devrait donc, semble-t-il, s'en inspirer et la répandre parmi les enfants des écoles primaires et secondaires.

Le Figaro, 5-41.

Un site idéal

Arrêtons-nous à Notre-Dame-du-Portage, coquet et riant petit village touristique situé entre Kamouraska et la Rivière-au-Loup.

Tous les jolis petits chalets aux teintes gaies et ensoleillées s'échelonnent sur le bord du fleuve, notre beau Saint-Laurent.

En face, s'étendent les Laurentides, merveilleuses montagnes bleues qui bornent l'horizon à une distance de 20 milles.

Au milieu du fleuve à gauche se dresse une petite chaîne d'îles: "Les Pellerins"; là, un petit phare jette le soir sa tremblante lueur pour avertir les marins du danger. A droite, est l'île aux Lièvres, de neuf milles de longueur, en face de "Brandy Point", surmonté d'un phare. Ce sont des endroits d'excursions qui enchantent les citadins qui s'y rendent au moyen de petits voiliers.

Les chalets étant ainsi bâtis sur la grève, nous avons le privilège de contempler à toute heure du jour et du soir les changements que nous offrent les caprices de la nature.

D'abord le mystère de la marée, montant et descendant deux fois par jour d'une façon bien réglée!

Quels merveilleux spectacles que ceux de la mer, parfois si calme et si limpide, laissant se bercer les mouettes d'argent, plonger les gentils petits canards de couleur, ayant soin de ne pas déranger les jeux d'eau des marsouins. Tantôt si fauchement enfoncé sur son passage pour en finir se briser avec fracas sur les galets qui bordent le rivage. Et pourtant toujours aussi attirante dans sa douce quiétude comme dans son désharroi le plus grand!

Que dire des merveilleux couchers de soleil, qui, objets de l'artiste divin, déroulent à notre vue les plus riches et les plus magnifiques coloris, si variés chaque soir!

Des splendeurs claires de lune, cette dame si coquette, qui jette son profil d'argent sur l'eau, pour se mirer à son aise pendant plusieurs heures qui sillonnent la nue de tous côtés; les aurores boréales dansant si gracieusement avec des variations infinies!

En arrière, les Alleghany surplombés de sapins verts, d'épinettes dressant leur taille de façon à se découper nettement sur l'azur du firmament.

Ce lieu de villégiature de notre belle province est un site idéal pour le repos et pour les méditations les plus profondes, et vraiment, deux mois dans cette atmosphère d'air sain et de paix nous valent un vivifiant tonique tant au point de vue physique que moral.

C'est là que j'ai passé les heures enchantées de mes vacances depuis huit années consécutives et je n'ai qu'un regret, c'est de ne le quitter quand vient l'automne, hélas! toujours trop tôt à mon gré.

Septembre 1941. MIMI

Les aliments pour le temps de guerre

La section des consommateurs du Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture a publié un feuillet sur les "Aliments pour le temps de guerre", qui donne des renseignements sur ces aliments, ce qu'il faut acheter et une liste de menus pour une semaine de septembre. Il existe d'autres publications pour la ménagère, dont voici la liste: No 486, Desserts au lait; 501, Le miel et quelques façons de l'utiliser; 521, Légumes canadiens pour tous les jours; 533, Conserves en boîtes de fer-blanc — Comment les faire chez soi; 534, Conserves de fruits et de légumes; 535, Confitures gélées et marinades; 536, Conserves de fruits et de légumes, pour apporter de la variété aux repas; 536, Pommes cultivées au Canada; Salades nouveaux genres; 628, Conservation de la maison des viandes, de la volaille et des soupes; 632, Conservation des fruits et des légumes; et 635, Le lait, l'aliment par excellence. On peut obtenir ces publications gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, au ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

vue. Ce Roger qui fréquente des gens célèbres, est-ce que je penserais à lui, déjà?... Inexpérience sentimentale des très jeunes, qui ne savent point discerner, et confondront éternellement la vanité flatteuse, l'imagination, l'émotion romanesque avec le véritable amour... * * *

M. Chancel, le directeur des Variétés Lyriques, habite un bel appartement, du côté de la place St-Augustin. Roger et Josette, arrivés un peu trop tôt, stationnent dans un premier salon, meublé en style exotique, avec des tentures de soie chi-chi et des meubles de laque, de fastueux paravents de Coromandel. Devant ce luxe un peu tape-à-l'oeil, la simple Josette se sent tout éberluée, et tout intimidée aussi de voir, tapissant les murs, des photographies de vedettes assurant de leur amitié, en dédicaces chaleureuses, le maître de céans. Vainement, elle ose chanter devant ce monsieur qui s'honore de tant de relations flatteuses? — Le trac? interroge gentiment

— Mon Dieu, se dit Josette pressée d'effrayer, est-ce que je penserais à lui, déjà?... Inexpérience sentimentale des très jeunes, qui ne savent point discerner, et confondront éternellement la vanité flatteuse, l'imagination, l'émotion romanesque avec le véritable amour... * * *

M. Chancel, le directeur des Variétés Lyriques, habite un bel appartement, du côté de la place St-Augustin. Roger et Josette, arrivés un peu trop tôt, stationnent dans un premier salon, meublé en style exotique, avec des tentures de soie chi-chi et des meubles de laque, de fastueux paravents de Coromandel. Devant ce luxe un peu tape-à-l'oeil, la simple Josette se sent tout éberluée, et tout intimidée aussi de voir, tapissant les murs, des photographies de vedettes assurant de leur amitié, en dédicaces chaleureuses, le maître de céans. Vainement, elle ose chanter devant ce monsieur qui s'honore de tant de relations flatteuses? — Le trac? interroge gentiment

— Mon Dieu, se dit Josette pressée d'effrayer, est-ce que je penserais à lui, déjà?... Inexpérience sentimentale des très jeunes, qui ne savent point discerner, et confondront éternellement la vanité flatteuse, l'imagination, l'émotion romanesque avec le véritable amour... * * *

M. Chancel, le directeur des Variétés Lyriques, habite un bel appartement, du côté de la place St-Augustin. Roger et Josette, arrivés un peu trop tôt, stationnent dans un premier salon, meublé en style exotique, avec des tentures de soie chi-chi et des meubles de laque, de fastueux paravents de Coromandel. Devant ce luxe un peu tape-à-l'oeil, la simple Josette se sent tout éberluée, et tout intimidée aussi de voir, tapissant les murs, des photographies de vedettes assurant de leur amitié, en dédicaces chaleureuses, le maître de céans. Vainement, elle ose chanter devant ce monsieur qui s'honore de tant de relations flatteuses? — Le trac? interroge gentiment

— Mon Dieu, se dit Josette pressée d'effrayer, est-ce que je penserais à lui, déjà?... Inexpérience sentimentale des très jeunes, qui ne savent point discerner, et confondront éternellement la vanité flatteuse, l'imagination, l'émotion romanesque avec le véritable amour... * * *

M. Chancel, le directeur des Variétés Lyriques, habite un bel appartement, du côté de la place St-Augustin. Roger et Josette, arrivés un peu trop tôt, stationnent dans un premier salon, meublé en style exotique, avec des tentures de soie chi-chi et des meubles de laque, de fastueux paravents de Coromandel. Devant ce luxe un peu tape-à-l'oeil, la simple Josette se sent tout éberluée, et tout intimidée aussi de voir, tapissant les murs, des photographies de vedettes assurant de leur amitié, en dédicaces chaleureuses, le maître de céans. Vainement, elle ose chanter devant ce monsieur qui s'honore de tant de relations flatteuses? — Le trac? interroge gentiment

— Mon Dieu, se dit Josette pressée d'effrayer, est-ce que je penserais à lui, déjà?... Inexpérience sentimentale des très jeunes, qui ne savent point discerner, et confondront éternellement la vanité flatteuse, l'imagination, l'émotion romanesque avec le véritable amour... * * *

Pour servir votre santé

Pour la tuer

Collaboration spéciale au "Devoir" par le Dr Adrien Plouffe

Il y avait deux enfants dans ce ménage heureux. Un seul était immunisé contre la diphtérie. Par un hasard auquel on ne comprend guère, les bacilles de la diphtérie ont envahi ce foyer. L'un des enfants est mort. Vous devinez lequel, madame!

Drame poignant qui arrive trop souvent mais qui ne jeterait pas le deuil dans un homme si les parents, tous les parents, suivaient les directives de la médecine préventive!

Les parents ne devraient pourtant pas ignorer les bienfaits de l'immunisation antidiphtérique. On leur a chanté sur tous les tons le caractère indolore, inoffensif et efficace de la vaccination contre la diphtérie.

Tous les ministères de la santé, tous les services de santé, font de la propagande pour inciter les parents à remplir une formalité simple, banale, facile. Cette formalité, c'est l'immunisation de tout bébé avant la première année. On peut vacciner les enfants contre la diphtérie à partir de l'âge de six mois; l'âge idéal semble être neuf mois. Et il y a encore à Montréal et dans la province de Québec des milliers et des milliers de parents qui attendent!

N'est-ce pas tout simplement inconcevable? Oui, les parents ont à leur portée une préparation qui a la propriété connue et reconnue de prévenir la diphtérie chez leurs enfants et ils négligent par insouciance ou inconscience de conduire leurs enfants chez leur médecin ou à un centre d'immunisation contre la diphtérie!

N'est-ce pas tout simplement incroyable? Et pourtant le fait est là: des milliers d'enfants ne sont pas protégés contre cette maladie terrible. Et à qui la faute?

Où, qui donc portera la responsabilité de ces décès — de ces décès évitables?

Ce ne sont pas les hygiénistes qui sont à plaindre ni à blâmer! Peut-on, en effet, leur reprocher de ne pas mettre les principes de la médecine préventive à la portée du public?

Le jour viendra peut-être où tous les intéressés comprendront l'utilité de tous les sermons de vie saine prononcés par les disciples de Pasteur! Ces derniers continueront leur travail jusqu'à l'avènement de ce jour fertile en heures bienfaitrices, lorsque la diphtérie ne menacera plus nos tout-petits!

Madame, vous pouvez nous aider dans cette oeuvre de salut. Si vos enfants sont immunisés, tant mieux, mais autour de vous, regardez et vous constaterez que de nombreux enfants ne sont pas immunisés. Un bon conseil peut ramener vos voisins à de meilleurs sentiments. Prêtez-vous main-forte et vous coopérez avec ceux dont le rêve est de débarrasser tous nos foyers de la diphtérie.

Adrien PLOUFFE

Pour prévenir la psittacose

Un arrêté ministériel du 15 août 1941, pris par le sous-ministre de l'Agriculture, interdit l'importation au Canada d'oiseaux de la famille du perroquet, à l'exception, sous certaines conditions, d'oiseaux appartenant à des particuliers. L'objet de cet arrêté est de prévenir l'introduction au Canada de la psittacose, une maladie des perroquets qui est transmissible aux être humains.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Pour servir votre santé

Un arrêté ministériel du 15 août 1941, pris par le sous-ministre de l'Agriculture, interdit l'importation au Canada d'oiseaux de la famille du perroquet, à l'exception, sous certaines conditions, d'oiseaux appartenant à des particuliers. L'objet de cet arrêté est de prévenir l'introduction au Canada de la psittacose, une maladie des perroquets qui est transmissible aux être humains.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Pour servir votre santé

Un arrêté ministériel du 15 août 1941, pris par le sous-ministre de l'Agriculture, interdit l'importation au Canada d'oiseaux de la famille du perroquet, à l'exception, sous certaines conditions, d'oiseaux appartenant à des particuliers. L'objet de cet arrêté est de prévenir l'introduction au Canada de la psittacose, une maladie des perroquets qui est transmissible aux être humains.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Pour servir votre santé

Un arrêté ministériel du 15 août 1941, pris par le sous-ministre de l'Agriculture, interdit l'importation au Canada d'oiseaux de la famille du perroquet, à l'exception, sous certaines conditions, d'oiseaux appartenant à des particuliers. L'objet de cet arrêté est de prévenir l'introduction au Canada de la psittacose, une maladie des perroquets qui est transmissible aux être humains.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Pour préparer l'après-guerre

"Dans les temps où nous vivons, l'influence de la femme est aussi nécessaire dans l'administration de la société en général que dans l'administration du foyer," disait Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Association Canadienne des Electriciens, invitée à ouvrir la parole au congrès de l'Association internationale des Femmes Rurales tenue à Ottawa, ces jours derniers.

Dans la restauration du monde actuel, deux idées doivent présider: une compréhension bien orientée des individus et une réorganisation de l'ordre social.

Les femmes devraient, pour le profit de toute la société, avoir le droit d'exprimer leurs points de vue tout comme les hommes en ce qui concerne l'administration.

Si en Angleterre où l'on souffre de la guerre, où l'on est victime des bombardements, les membres des associations féminines trouvent le moyen de se réunir et de discuter de leurs intérêts, pourquoi, nous, du Canada, ne pourrions-nous pas nous grouper dans un but semblable et nous préparer à faire notre part dans l'après-guerre?

En attendant, préparons-nous en vue de ce jour, en devenant de plus en plus humains, en créant de plus en plus d'harmonie entre les deux grandes races, canadienne et anglaise.

En terminant, la conférencière dit "qu'une paix durable ne sera jamais basée sur des armées formidables mais bien sur un réarmement moral dans le cœur de chacun, homme, femme et enfant".

Les activités féminines

Hôpital Sainte-Justine
Les infirmières du cercle d'étude des Clergesses de l'Hôpital Sainte-Justine organisent un thé-causette, qui aura lieu, à la maison des infirmières, dimanche 22 septembre, à 3 h. de l'après-midi. Causette: Souvenirs de guerre en France, par Mme Pierre Dupuis, femme du représentant du gouvernement canadien auprès de Vichy, de la Belgique et de la Hollande. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Madeleine Dorton, LA 1078, Suzanne Pavreau, FR 7407, après 5 h.

Cours du soir chez les Religieuses de Marie-Réparatrice

L'inscription aux cours du soir de cette institution se fera les 29 et 30 septembre de 2 h. 30 à 4 h. et de 7 h. 30 à 9 h. 30 du soir, au no 1025 boul. Mont-Royal ouest. Le plus cordial accueil est réservé aux demoiselles qui aimeraient recevoir gratuitement des cours de français, d'anglais et de sténographie bilingue. Des leçons de couture, de broderie et de fillet seront également données le samedi après-midi à 2 h. 30 à partir du 1er octobre.

Messe à la mémoire de Mme Paul Lussier

Les frères de Saint-Jean de Dieu nous prient d'annoncer qu'une messe de Requiem sera chantée, demain matin à 8 h., à la chapelle de l'Hôpital de Notre-Dame-de-la-Merci, 667 ouest, boulevard Gouin, Ahuntsic.

Mme Paul Lussier fut une insigne bienfaitrice de nos oeuvres hospitalières et charitables.

Le deuxième centenaire de La Pérouse

Toulouse. — La ville d'Albi a commémoré, les 13 et 14 septembre, le second centenaire de la naissance de La Pérouse qui, en 1785, fut chargé de l'exploration du Pacifique à la tête de deux frégates, la Boussole et l'Astrolabe. L'amiral Abrial, héros de Dunkerque, ancien gouverneur de l'Algérie, qui est natif du Tarn, fut désigné par l'Armateur pour présider ces cérémonies.

Les cours de licence à l'Institut botanique

Les cours de l'Institut botanique (certificat de biologie végétale) s'ouvriront dans quelques jours. Les étudiants qui se proposent de s'inscrire à ces cours sont priés de s'entendre au plus tôt avec la direction de l'Institut, 4101 est, rue Sherbrooke, où ils obtiendront les renseignements nécessaires à leur inscription au secrétariat de la Faculté des sciences, 1265, rue St-Denis.

Abondance d'oeufs

L'un des aspects les plus intéressants du marché aux oeufs au Canada en ces dernières semaines a été la production extrêmement abondante d'oeufs dans les provinces des Prairies et la quantité des arrivages en juillet et août a été maintenue à un niveau beaucoup plus élevé que jamais.

L'Institut Roy des Dominicaines du Rosaire

Québec, 15. — L'Institut Roy des Dominicaines du Rosaire aura désormais son siège à Montréal. Dans la Gazette Officielle de Québec, on trouve en effet la note suivante: "L'Institut Roy des Dominicaines du Rosaire"

Incorporé par une loi de la Législature de Québec, 23 George V, chap. 150 (1933).

Avis public est par le présent donné que, en vertu d'une résolution du conseil et corps administratif de cette Corporation, datée du 19 août 1941, approuvée par Son Excellence Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, le 16 du même mois, et par Son Excellence Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, le 29 au même mois, conformément aux paragraphes 3 et 6 de ladite loi, cette Corporation a décidé de transporter le siège principal de ses affaires en la cité de Montréal, dans l'archidiocèse de Montréal.

Donné à Trois-Rivières, ce 4 septembre 1941.

L'Institut Roy des Dominicaines du Rosaire
Par le procureur,
J.-A. TRUDEL.

"Catholiques d'aujourd'hui"

par le T. R. P. Marcel M. DESMARAIS, O.P. — Un livre pratique, concret, moderne.

Corriger les déviations ou les lacunes d'une religion superficielle, plus ou moins séparée de sa base doctrinale; montrer le manque de clarté de la foi catholique d'aujourd'hui soucieux de s'adapter à tout, quand tout aurait besoin d'être adapté; réduire aux lignes du vrai, aux proportions de l'équitable, l'excès des petites santes qui consentent à la mode les sacrifices qu'elles refusent au Christ; tels sont les points de convergence des thèmes abordés dans ces sermons, de semaine venant surprendre à domicile des gens qui ont peut-être manqué celui du dimanche. Ainsi se propage d'une façon vertigineuse, l'antique message livré naguère au sommet d'une colline, ou au fond d'une barque. Et se réalise plus qu'à la lettre le vœu de saint Paul, de voir la parole de Dieu courir dans la lumière; ut sermo Dei currat et clarificetur. (M. A. Lamarche, O.P.)

Volume de 223 pages. Au comptoir: \$1.00, par la poste \$1.10. Service de Librairie du Devoir.

Décès de Mme A.-S. Deguire

Elle était la femme de l'assistant-protonotaire à Montréal

Nous apprenons avec regret le décès, survenu ce matin, à l'âge de 61 ans, de Mme A.-S. Deguire, née Chopin (Aloysia). La défunte était la femme de Me A.-S. Deguire, avocat et assistant du protonotaire de la Cour Supérieure à Montréal. Elle était fille du Dr Jules-Nestor Chopin et de Déla Brousseau, du Sault-a-Récollet, tous deux décédés.

Outre son mari, lui survivent: un fils, Me René Deguire, avocat; une belle-fille, Mme René Deguire, née Benoist (Irène) et trois petits-enfants, Céline, Jean et Odile; deux frères, M. Ulysse Chopin, ingénieur civil et Me René Chopin notaire, et

une soeur, Mme veuve J.-J. Moore; deux beaux-frères le R. P. Jean-Joseph, ancien provincial de l'Ordre des Franciscains, ancien missionnaire au Japon et M. Henri Lebeau; cinq belles-soeurs la R. S. Deguire, des Soeurs Grises de Montréal, la R. Mère Marie de l'Incarnation, des Soeurs du Précieux-Sang, à Montréal, Mmes Henri Lebeau, Victor Cardinal et Ulysse Chopin.

La dépouille mortelle est exposée au domicile de son mari, 10324 boulevard des Ormes, Ahuntsic.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

CHOIX INCOMPARABLE DE SUPERBES Fourrures

Spécial pour mardi et mercredi

10 MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE \$125.

Ces manteaux offerts à ce bas prix sont des valeurs incomparables. Une occasion unique d'économiser 1 Un seul manteau par cliente.

QUELQUES SUGGESTIONS:

MOUTON DE PERSE \$225 ET PLUS

CHAT SAUVAGE \$175. à \$300.

SEAL D'HUDSON (net musqué teint) \$225. à \$395.

SEAL FRANÇAIS (l'épaulement) \$95. à \$200.

RAT MUSQUE \$165. à \$250.

Ce modèle illustré ci-contre \$350

Acceptez l'aide d'un dessinateur avisé! — Un manteau fait sur mesures est une satisfaction.

1473 rue AMHERST
Tél.: CH. 3181

Reid.

Carrières féminines

La jeune fille moderne n'échappe pas à la nécessité de gagner sa vie. Vers quelles carrières doit-elle s'orienter? Voilà le problème! Il est des carrières fastidieuses et monotones qui abrutissent; il en est d'autres, exténuantes, qui minent peu à peu sa santé; quelques-unes la détournent de sa vocation naturelle, tant par la longueur des études qu'elles exigent que par la nature des préoccupations qu'elles entraînent. Mais il est une carrière appropriée entre toutes, à laquelle, semble-t-il, on ne songe guère: c'est celle de l'enseignement ménager.

Que la jeune fille doive gagner sa vie à l'extérieur ou demeurer à la maison; qu'elle reste célibataire ou

qu'elle se marie; que la fortune lui sourie ou non; l'enseignement ménager lui procure le moyen le plus sûr de se tirer d'affaire, d'être heureuse et de faire des heureux autour d'elle!

L'Ecole d'éducation familiale et sociale, sous la direction conjointe des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil et de Mlle Antoinette Gerin-Lajoie, offre aux jeunes filles désireuses de se faire une carrière dans l'enseignement ou dans les arts domestiques ou de devenir, tout simplement, d'excellentes ménagères, des cours du jour et du soir d'une portée éminemment pratique. Le prospectus est envoyé sur demande accompagnée d'un timbre.

Adresse: La Directrice de l'E.E.F.S., 1215 est, boul. St-Joseph. Tél.: DO. 9198.

L'éblouissant... mirage...

Feuilleton du "Devoir"

La Semaine de "reconsécration"

Texte du sermon
de S. E. Mgr Vachon

A la messe pontificale célébrée hier matin sur
la colline parlementaire d'Ottawa

Ottawa, 15. — Voici le texte du sermon de S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, prononcé hier matin, à la messe pontificale célébrée sur la colline parlementaire, à l'occasion de la Semaine de la Reconsécration:

Il y a un noble sentiment qui vous anime en ce moment, un sentiment puissant qui vous a conduits ici en si grand nombre: il existe dans le cœur de chacun d'entre vous; il se répand au dehors et vous unit les uns aux autres. C'est l'amour de notre cher pays.

On peut aimer son pays en ne se lassant pas d'admirer les beautés de son sol. On peut aimer son pays en étant fier de ses traditions. On peut aimer son pays mieux encore en lui consacrant son temps, ses forces, sa vie, comme ces glorieux jeunes gens, ces soldats, marins, aviateurs, qui ont quitté les beautés de son sol pour aller arrêter au loin ses ennemis. Ils veulent sa prospérité et sa gloire et ils sont allés bravement occuper le poste d'honneur, prêts à verser le plus pur de leur sang pour défendre le Canada contre l'envahisseur.

Certes, mes frères, voilà bien déjà comment il faut aimer son pays; et cependant ce n'est pas assez car il faut l'aimer chrétienement.

Le roi-prophète chantait autrefois: "Si le Seigneur ne veille pas sur la cité, les gardiens ne la sauveront pas".

Eh bien! il faut dire la même chose du Canada, et c'est pourquoi, l'aimer chrétienement, c'est, à l'heure grave présente, en ce moment de péril pour la patrie, s'employer de tout son pouvoir à lui mériter deux choses dont elle a le plus pressant besoin: les pardons de Dieu et les grâces de Dieu.

Ce matin, nous nous groupons autour de ce Parlement, qui est le symbole du Canada, dans la capitale du Dominion, nous nous unissons à la Divine Victime immolée sur l'autel et nous faisons avec Elle monter vers le Dieu tout-puissant des supplications ardentes. Ecoutez ce que disait saint Jérôme à l'heure où, sous les coups répétés, sous les poussées violentes des barbares, l'empire romain, avec tous ses siècles de victoire, croulait. "Nostris peccatis barbari fortes sunt". C'est par le fait de nos péchés que les barbares sont forts.

Vous devez prêts, mes frères, à sacrifier ce que vous avez de plus cher au monde, vos biens, votre famille, votre liberté, votre vie, pour le Canada. Il faut faire davantage: il faut être capable de s'humilier, de jeûner, de faire pénitence et de payer ainsi à Dieu quelque chose de la dette de la rançon du Canada. Et alors, nos prières, unies à la mortification, seront efficaces.

Avec les pardons de Dieu nous avons besoin des secours de Sa grâce. Ah! c'est le moment plus que jamais de lever les yeux vers le ciel, c'est le moment de faire une croisée de prières et, comme les Machabées, d'appeler Dieu à notre secours.

Le Saint-Esprit a dit que c'est la justice qui élève les nations, qui les rend glorieuses, *justitia elevat gentes*. Eh bien! pour le Canada pratiquer la justice, telle que Jésus-Christ l'a enseignée dans l'Evangile et qui consiste à accomplir vaillamment, coûte que coûte, tous les devoirs, aussi bien de la vie chrétienne que de la vie civile.

Le 11 novembre 1918, une foule nombreuse, mue par un enthousiasme délirant à la nouvelle de la victoire des alliés, est montée jusqu'à cette colline et, sous ce portique, dans cette place, a chanté avec reconnaissance un vibrant *Magnificat*.

Ah! prions, mes frères, prions de toute la ferveur de notre âme en ce deuxième anniversaire de la déclaration de la guerre que le bon Dieu des armées rende invincibles les bras de nos vaillants soldats, qui combattent pour nous, que Notre-Dame de la victoire leur serve de cuirasse. Prions pour que bientôt, en ce même endroit, nous nous réunissions encore pour chanter avec allégresse le *Te Deum* de la victoire, qui annoncera à tous les peuples que la paix chrétienne, venue du Ciel et basée sur la justice et la charité régnera perpétuellement dans le monde.

Non et nous voulons qu'elle soit protégée. Mais il faut se défier de ceux qui veulent se créer de belles positions en cherchant à éloigner les religieux de l'enseignement, partout où ce peut être fait.

Le 11 novembre 1918, une foule nombreuse, mue par un enthousiasme délirant à la nouvelle de la victoire des alliés, est montée jusqu'à cette colline et, sous ce portique, dans cette place, a chanté avec reconnaissance un vibrant *Magnificat*.

Ah! prions, mes frères, prions de toute la ferveur de notre âme en ce deuxième anniversaire de la déclaration de la guerre que le bon Dieu des armées rende invincibles les bras de nos vaillants soldats, qui combattent pour nous, que Notre-Dame de la victoire leur serve de cuirasse. Prions pour que bientôt, en ce même endroit, nous nous réunissions encore pour chanter avec allégresse le *Te Deum* de la victoire, qui annoncera à tous les peuples que la paix chrétienne, venue du Ciel et basée sur la justice et la charité régnera perpétuellement dans le monde.

Non et nous voulons qu'elle soit protégée. Mais il faut se défier de ceux qui veulent se créer de belles positions en cherchant à éloigner les religieux de l'enseignement, partout où ce peut être fait.

Le 11 novembre 1918, une foule nombreuse, mue par un enthousiasme délirant à la nouvelle de la victoire des alliés, est montée jusqu'à cette colline et, sous ce portique, dans cette place, a chanté avec reconnaissance un vibrant *Magnificat*.

Ah! prions, mes frères, prions de toute la ferveur de notre âme en ce deuxième anniversaire de la déclaration de la guerre que le bon Dieu des armées rende invincibles les bras de nos vaillants soldats, qui combattent pour nous, que Notre-Dame de la victoire leur serve de cuirasse. Prions pour que bientôt, en ce même endroit, nous nous réunissions encore pour chanter avec allégresse le *Te Deum* de la victoire, qui annoncera à tous les peuples que la paix chrétienne, venue du Ciel et basée sur la justice et la charité régnera perpétuellement dans le monde.

Non et nous voulons qu'elle soit protégée. Mais il faut se défier de ceux qui veulent se créer de belles positions en cherchant à éloigner les religieux de l'enseignement, partout où ce peut être fait.

Le 11 novembre 1918, une foule nombreuse, mue par un enthousiasme délirant à la nouvelle de la victoire des alliés, est montée jusqu'à cette colline et, sous ce portique, dans cette place, a chanté avec reconnaissance un vibrant *Magnificat*.

Ah! prions, mes frères, prions de toute la ferveur de notre âme en ce deuxième anniversaire de la déclaration de la guerre que le bon Dieu des armées rende invincibles les bras de nos vaillants soldats, qui combattent pour nous, que Notre-Dame de la victoire leur serve de cuirasse. Prions pour que bientôt, en ce même endroit, nous nous réunissions encore pour chanter avec allégresse le *Te Deum* de la victoire, qui annoncera à tous les peuples que la paix chrétienne, venue du Ciel et basée sur la justice et la charité régnera perpétuellement dans le monde.

Non et nous voulons qu'elle soit protégée. Mais il faut se défier de ceux qui veulent se créer de belles positions en cherchant à éloigner les religieux de l'enseignement, partout où ce peut être fait.

Le 11 novembre 1918, une foule nombreuse, mue par un enthousiasme délirant à la nouvelle de la victoire des alliés, est montée jusqu'à cette colline et, sous ce portique, dans cette place, a chanté avec reconnaissance un vibrant *Magnificat*.

Ah! prions, mes frères, prions de toute la ferveur de notre âme en ce deuxième anniversaire de la déclaration de la guerre que le bon Dieu des armées rende invincibles les bras de nos vaillants soldats, qui combattent pour nous, que Notre-Dame de la victoire leur serve de cuirasse. Prions pour que bientôt, en ce même endroit, nous nous réunissions encore pour chanter avec allégresse le *Te Deum* de la victoire, qui annoncera à tous les peuples que la paix chrétienne, venue du Ciel et basée sur la justice et la charité régnera perpétuellement dans le monde.

Non et nous voulons qu'elle soit protégée. Mais il faut se défier de ceux qui veulent se créer de belles positions en cherchant à éloigner les religieux de l'enseignement, partout où ce peut être fait.

Le 11 novembre 1918, une foule nombreuse, mue par un enthousiasme délirant à la nouvelle de la victoire des alliés, est montée jusqu'à cette colline et, sous ce portique, dans cette place, a chanté avec reconnaissance un vibrant *Magnificat*.

Ah! prions, mes frères, prions de toute la ferveur de notre âme en ce deuxième anniversaire de la déclaration de la guerre que le bon Dieu des armées rende invincibles les bras de nos vaillants soldats, qui combattent pour nous, que Notre-Dame de la victoire leur serve de cuirasse. Prions pour que bientôt, en ce même endroit, nous nous réunissions encore pour chanter avec allégresse le *Te Deum* de la victoire, qui annoncera à tous les peuples que la paix chrétienne, venue du Ciel et basée sur la justice et la charité régnera perpétuellement dans le monde.

Non et nous voulons qu'elle soit protégée. Mais il faut se défier de ceux qui veulent se créer de belles positions en cherchant à éloigner les religieux de l'enseignement, partout où ce peut être fait.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Achetons chez nous

Montréal, 8 septembre 1941

Le Devoir, Montréal.
Monsieur le rédacteur,

Dimanche, le 24 août dernier, j'étais à bord du vapeur *Richelleu*, en route pour un pèlerinage au Cap de la Madeleine, organisé par la Société Saint-Vincent de Paul d'une paroisse de l'Est de Montréal. Durant le trajet, je me présentai au restaurant à bord du navire, pour me procurer des liqueurs douces et il me fut impossible d'obtenir une seule liqueur de marque canadienne-française; tout ce qu'on pouvait me donner portait la marque de firmes américaines, et il est entendu que le restaurant était sous le contrôle de l'organisation du pèlerinage.

Il me semble qu'à l'époque où nous vivons, quand on nous prêche sur tous les tons "L'achat chez nous", l'encouragement des nôtres, il me semble, dis-je, que les organisateurs canadiens-français de ce pèlerinage eussent dû donner le bon exemple et prendre les mesures nécessaires pour avoir des liqueurs de chez nous.

En admettant même que les li-

queurs qu'on nous offrait à bord du navire aient été données à titre d'annonce, mais j'en doute, je suis presque assurée que pas une seule firme canadienne-française n'eût été prête à faire le même don, au même titre.

Je ne veux pas paraître m'imposer en "censeur", mais quand on voit tant de nos maisons canadiennes-françaises tomber aux mains des étrangers, il nous faut jeter plus fort notre cri d'alarme: "Encourageons les nôtres".

Je vous remercie, Monsieur le rédacteur, et vous prie de me croire Votre obligée,
Laurette SENECAI
4566 St-André.

L'ordonnance 39

Montréal, 8 sept. 1941

Samedi, le 6 septembre, la *Presse* racontait à ses lecteurs une visite de l'honorable ministre du Travail, dans des centres d'opérations forestières de la côte Nord et de son comté de Charlevoix, où M. le ministre avait eu l'avantage de constater sur place la magnifique effet de l'ordonnance No 39, relative au salaire des bûcherons.

Ce bon M. Rochette me fait un

peu penser à une dame, assise devant son miroir, poudrette en main, et qui se trouverait de plus en plus jolie chaque fois qu'elle se passerait la poudrette sur la figure jusqu'à ce qu'elle se pâmât d'aise devant son miroir, sa toilette terminée. D'après le correspondant de la *Presse*, qui le tient sans doute de M. Rochette, les salaires ont été dans certains cas augmentés de 77%; si l'on considère que le salaire minimum établi par ladite ordonnance est de \$45.00, on se demande ce que devait être ce salaire.

M. Rochette prétend en outre avoir réglé la question du travail à forfait. Or M. Rochette est bel et bien un bourreau de crânes, car il n'y a qu'un seul moyen de régler cette question du travail à forfait dans les chantiers, et c'est de le faire disparaître complètement, car le travail à forfait a permis de tout temps aux compagnies et aux contracteurs d'exploiter le bûcheron.

M. Rochette voudra bien prendre note que je me tiens à sa disposition pour le lui prouver quand il le voudra.

Quant à ce qui en est de la commission du salaire minimum, j'espère qu'elle sera plus efficace que toutes les organisations du genre que nous avons eues dans le passé, tant sous le régime libéral que sous le régime de l'union nationale, et qu'elle aura un autre but que celui de caser quelques amis du gouvernement ou de faire du patronage.

Florent GUIMOND,
2085 Saint-André, Montréal.

Pour remplacer Me Sirois

La Corporation de comté des Deux-Montagnes
Sainte-Scholastique,
le 12 septembre 1941.

Le Devoir,
430 est, Notre-Dame,
Montréal.

Prière de publier.
Considérant qu'il existe à Ottawa une commission du chômage qui contrôle un personnel très considérable;

Considérant que le notaire Sirois, ancien président de cette commission, est décédé depuis plusieurs mois, et qu'il n'a pas encore été remplacé;

Considérant que la présidence de cette commission revient de droit à un Canadien français;

Il est proposé par le docteur Gustave Labelle, M.V., secondé par M. Maxime Charbonneau, qu'un Canadien français soit nommé incesamment à la présidence de ladite commission et qu'il en soit ainsi du surintendant pour la province de Québec.

Adopté.
Vraie copie de la résolution demeurée aux archives de la corporation du comté des Deux-Montagnes.

J.-Léo. BEAUDET,
secrétaire-trésorier.

Licence de radio

Granby, 12 sept. 1941

Le Devoir,
Montréal.

Cher monsieur,

Je ne voudrais pas être accusé de

"chercher la petite bête", mais je trouve que la Division de la Radio, Ministère des Transports, a une façon de procéder quelque peu irritante:

J'ai jusqu'à cette année payé ma licence vers le 1er avril fidèlement, l'achetant au bureau de poste.

1941: 10 Avis reçu en avril que vous trouvez sous pli. J'ai attendu depuis patiemment la visite d'un émetteur de licence.

20 Avis reçu ce jour: je suis en contravention avec la loi de la radio et mérite d'être poursuivi en justice!

Je ne sais où dans le monde me procurer une licence! Je me mets immédiatement à la recherche.

Priez pour moi!

RADIOPHILE

Les élections partielles

Québec, 15. — La *Gazette officielle de Québec* publie l'avis suivant:

Secrétariat de la Chancellerie.
Québec, le 9 septembre 1941.

M. Louis Lord, comptable à St-Jean, a été nommé président de l'élection partielle en cours dans le district électoral de Saint-Jean-Napierville et a établi son bureau officiel à Saint-Jean, place du Marché, numéro huit.

M. John Smail, cultivateur à Huntingdon, a été nommé président de l'élection en cours dans le district de Huntingdon et a établi son bureau officiel à Huntingdon, rue Châteauguay, numéro cent quatre-vingt.

Le secrétaire de la chancellerie,
L.-P. GEOFFRION.

L'instruction

obligatoire

L'école unique — Une école bilingue serait difficilement autre chose qu'une école neutre

Déclarations de S. E. Mgr Comtois à St-Tite

Les Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — Parlant hier après-midi, à l'occasion des manifestations qui ont marqué le 50ème anniversaire de la fondation du couvent des Sœurs de la Providence à Saint-Tite, S. E. Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, a fait une mise en garde au sujet de la campagne qui se poursuit actuellement au sujet de l'instruction obligatoire. On parle actuellement, dit-il, d'instruction obligatoire. On parle aussi du monopole du clergé et certains éléments, inspirés on ne sait exactement par qui, trouvent que l'on fait la part trop large au clergé dans l'enseignement et l'éducation de nos enfants.

On peut se demander pourquoi on veut rendre l'instruction obligatoire. Nos gens sont désireux de faire instruire leurs enfants, mais nous pouvons citer certains endroits, comme Montréal, où il n'y a pas assez d'écoles pour recevoir nos enfants.

Si la majorité de nos gens refusaient d'envoyer leurs enfants aux écoles, ce serait différent, mais nos gens comprennent que leurs enfants doivent être instruits et il suffit qu'on leur en donne les moyens.

On vise à mettre l'anglais sur le même pied que le français dans les écoles. A l'heure actuelle, l'élément anglais se plaint. Il voudrait une école unique. Tout le monde comprend qu'une école unique ne pourrait être que bilingue et faire la part au moins égale à l'anglais. Une école bilingue serait difficilement autre chose qu'une école neutre et c'en serait fait de l'enseignement de la religion dans nos écoles. L'école est l'apprentissage de la vie, la vie est l'apprentissage du ciel, alors n'en faisons pas un mauvais usage.

On parle de réforme, de progrès. Ce sont des choses qu'on peut envisager, mais à condition de ne pas se laisser éblouir et de prétendre que cela est mauvais qu'on ne remplace. Et il faut toujours se demander si le changement n'amènera pas une chose pire que la chose remplacée.

Nous ne sommes pas contre le progrès, nous voulons que nos enfants, et tous nos enfants, fréquentent nos écoles, mais nous voulons que nos écoles restent chrétiennes, que Dieu reste la base de l'enseignement; qu'il passe en premier.

On parle de protéger, l'instruction

Non et nous voulons qu'elle soit protégée. Mais il faut se défier de ceux qui veulent se créer de belles positions en cherchant à éloigner les religieux de l'enseignement, partout où ce peut être fait.

Défense du canal
de Panama

Washington, 15 (A.P.) — Le représentant Dow Harter (dém. Ohio), président d'un comité de cinq membres du congrès, qui étudie le programme de défense quant à l'aviation, a dit que les Etats-Unis sont constitués rapidement un réseau de défense autour du canal de Panama, qui le rendra bientôt imprenable de l'est. La région des Antilles, a-t-il dit, renferme d'excellentes possibilités de défense, et nous serons bientôt en sécurité de ce côté.

M. Harter, qui arrive d'un voyage d'un mois dans la mer des Caraïbes, au cours duquel il a parcouru 18,000 milles, a dit: Lorsque toutes les bases en voie de préparation seront terminées, il sera bien difficile pour tout ennemi d'attaquer le canal. Nos défenses seront pratiquement inexpugnables.

"Catholiques
d'aujourd'hui"

par le
T. R. P. Marcel-M. Desmarais, O.P.
UN LIVRE PRATIQUE, CONCRET,
MODERNE

"Comment refuser l'oreille du cœur à ces conversations en famille d'individu à individu, car le Père prédicateur interpelle souvent, chacun à son tour, les habitants du foyer. Volontiers il passe, comme on pourra s'en convaincre à la lecture, du grave au plaisant, des rares abstractions théologiques aux idées courantes, exprimées par un tiers imaginaire, dans un langage de terroir à la fois bonasse et croustillant. Et les emprunts aux découvertes de la science moderne n'entrent là que pour servir de métaphores ou d'exemples. Il s'agit ni plus ni moins d'un enseignement doctrinal dosé selon les capacités *hic et nunc* des écoutants." (M.-A. Lamarche, O.P.)

Volume de 229 pages. Au comptoir \$1, par la poste \$1.10. Service de Librairie du *Devoir*.

Le Barreau canadien

Toronto, 15. (C.P.) — L'Association du Barreau canadien a terminé samedi son 25e congrès annuel. M. J. McG. Stewart, de Halifax, a été élu président, et le nouvel exécutif s'est réuni pour étudier le programme de la prochaine année.

A la réunion qui a terminé le congrès, divers rapports ont été soumis et on a adopté une résolution pour remercier le gouverneur-général, le lieutenant-gouverneur de l'Ontario et le premier ministre de l'Ontario de leur présence, et la presse de ses excellents comptes rendus.

L'Association a approuvé une proposition pour nommer un comité spécial qui verra à exprimer d'une manière tangible la sympathie du barreau canadien envers les avocats d'Angleterre et spécialement pour la perte de divers édifices.

Décès de M. François
Hardy

Québec, 15 (D.N.C.) — M. François Hardy, employé civil, est décédé au début de la nuit à l'âge de 73 ans. M. Hardy était le père de M. Alfred Hardy, directeur adjoint du service provincial des achats.

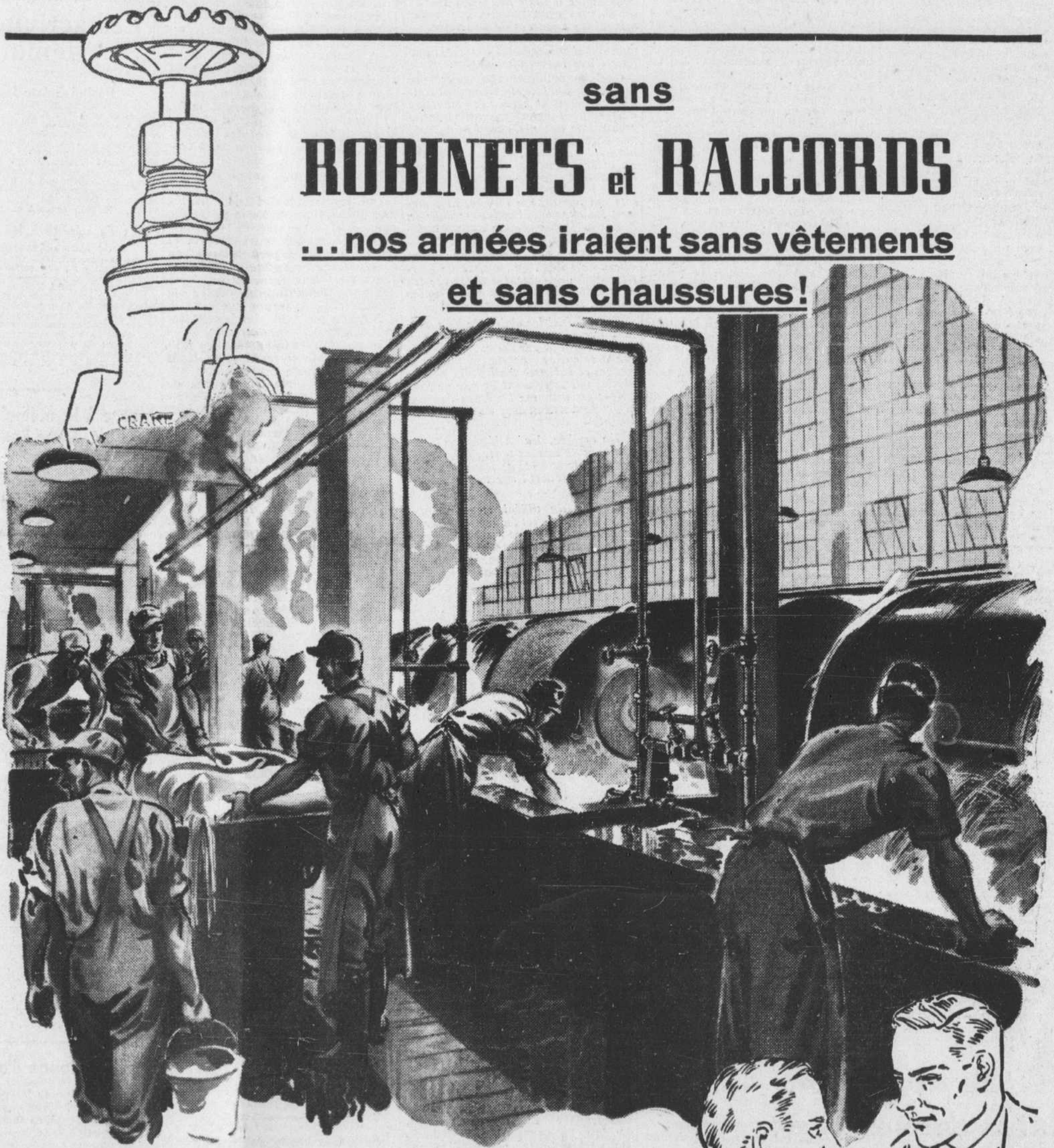
Cornet d'un solitaire

La foi vivante

par Paul L'ERMITTE

Un petit livre (134 pages) de lumière, de réconfort, d'encouragement intense pour tous ceux "qui, travaillés d'un vouloir-vivre surnaturel, restent par obligation plongés dans le climat revêche et la mauvaise odeur du siècle." (P. Lamarche, O.P.)

En vente au Service de Librairie du "Devoir", 355 l'Unité. Par la poste 40s.



"Vous m'avez présenté une nouvelle conception de Crane!"

Le soldat compte sur le cordonnier et le tailleur; eux, sur la tannerie et la filature. Et ces deux industries à leur tour comptent sur les robinets, raccords et travail sur tubes Crane pour plusieurs de leurs opérations essentielles, particulièrement la manipulation des produits chimiques, acides, teintures, décolorants et autres liquides.

Après la matière première elle-même, Crane est le cœur des choses, canalisant et contrôlant l'écoulement du gaz, huile, air, eau, vapeur, desquels dérive la puissance motrice de toute industrie. A cette fin vitale,

Crane a conçu et fabriqué plus de 30,000 articles divers, depuis le petit robinet à pointeau d'un huitième de pouce jusqu'au robinet-vanne géant de quarante tonnes.

Fournir les besoins essentiels des tanneries et des filatures, ainsi que les robinets et raccords nécessaires au fonctionnement des navires, chemins de fer, mines, centrales d'énergie, raffineries d'huile, usines chimiques, arsenaux et nombre d'autres industries travaillant sur une base de guerre, est simplement une part de la tâche nationale* entreprise par Crane.



CRANE

CRANE LIMITED, SIÈGE SOCIAL: 1170, SQUARE BEAVER HALL, MONTREAL
Succursales et entrepôts dans 18 villes du Canada et de Terre-Neuve.

Le 25^{ème} anniversaire de Courcellette

Les manifestations du Stade — L'allocution de M. Ernest Lapointe — Le major-général Tremblay raconte l'exploit de Courcellette

Des milliers de personnes ont pris part samedi et hier aux manifestations organisées au Stade, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la bataille de Courcellette, au cours de laquelle les membres du Royal 22^{ème} Régiment, composé de Canadiens français, se sont particulièrement illustrés.

Samedi soir au Stade, en présence de détachements militaires: armée, marine et aviation, il y eut un programme dramatique et musical, puis discours. On y a interprété la *Guerre des Croix*, et les soldats du 22^{ème} ont donné une sorte de répétition de la bataille de Courcellette.

Hier matin, au même endroit, en présence encore de milliers de personnes et des divers détachements militaires, il y eut messe en plein air, célébrée par le major C.E. Chertier, aumônier du district militaire de Montréal. Son Honneur le major Raymond assista à la cérémonie. Le capitaine René Bachand, aumônier militaire, a prononcé le sermon, démontrant principalement que la vie militaire n'est pas incompatible avec la religion. La messe, dit-il, s'efforce de lutter contre deux grandes plaies sociales de notre époque: l'insubordination et l'immoralité.

Au cours de la réunion de l'Amicale du 22^{ème}, tenue samedi après-midi, le brigadier général Georges P. Vanier, nouveau commandant du district militaire de Québec, a été élu président; le major Léonard Desjardins, a été élu vice-président, et le major Maurice Dubrue, secrétaire.

Les discours ont été prononcés samedi soir par M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice du Canada; le major général T.L. Tremblay, inspecteur général de l'armée pour l'Est du Canada; M. Henry Torrès, avocat, réfugié à New-York.

Voici l'allocution de M. Lapointe:

"Je désire d'abord adresser des félicitations aux promoteurs de cette manifestation, dit M. Lapointe. Ces vétérans de la dernière guerre, qui témoignent ainsi leur fidélité au souvenir de leurs camarades tombés au champ de bataille. Je veux également leur remercier de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'invitant à participer à cet hommage du Canada français. Mais je tiens aussi à vous remercier, vous tous qui êtes présents: car vous êtes venus ici apporter le tribut de votre admiration et de votre reconnaissance envers les héros du 22^{ème} régiment.

"C'est un hommage émouvant et sublime que celui de tout un peuple, qui agenouille son âme devant la tombe de ses soldats. Car, rien

n'est plus noble que le geste du soldat qui jette volontairement, par devoir et par idéal, dans la fournaise de la guerre le rempart de son corps afin de protéger ceux qu'il aime, ainsi que la liberté qu'il possède et le pays qui est le sien.

"C'est ce geste superbe de patriotisme et de vaillance qui a accompli les hommes du premier 22^{ème} régiment lorsqu'ils se rangèrent en octobre 1914, sous le colonel Gaudet, pour former le premier régiment canadien-français de la Grande Guerre. C'est ce même geste de patriotisme et de vaillance que répétèrent de leur côté tous ces volontaires du Québec qui entrèrent dans les autres régiments canadiens-français et servirent à compléter l'effectif du 22^{ème} à mesure que la guerre de tranchées creusait des vides dans ses rangs.

"Tous ces volontaires de notre province entrèrent dans l'armée canadienne pour aider à la grande tâche de libérer le monde du despotisme prussien qui menaçait à la fois la terre française et la puissance britannique, double rempart de la démocratie moderne et de la liberté des peuples. Telle fut, en effet, dans la sphère supérieure de la politique nationale, la raison définitive de notre participation à la guerre. Il nous incombe le devoir à nous, Anglo-Canadiens et Franco-Canadiens, comme descendants des deux nations menacées dans leur existence et comme héritiers de leur civilisation, d'apporter notre aide morale et militaire dans cette croisade du droit et de la liberté contre l'injustice et l'inhumanité d'une guerre de conquête. C'est ce noble sentiment de fraternité nationale et humaine qui, de façon plus ou moins consciente, souleva ces volontaires de notre province qui parlaient français et aimaient la justice par-dessus tout.

"En écoutant cette voix de leur conscience instinctive, ils répondirent aussi à l'appel que leur adressaient leurs chefs de file, sir Wilfrid Laurier et Mgr Bruchési, sir Lomer Gouin, et Olivar Asselin, dont la haute raison et le sage patriotisme ne pouvaient que les diriger dans la voie du devoir et de l'honneur. C'est ce magnifique élan de notre peuple, élan qui ne saurait se tromper dans sa ferveur, qui souleva les recrues québécoises comme ce même élan national avait déjà, dans le passé, offert des zouaves au Vatican et des volontaires à la France de 1870.

"C'est à chacun de ces événements, le même élan magnifique d'un patriotisme vibrant et du devoir national qui, dans le passé lointain, faisait accourir les miliciens sous Frontenac à la défense de Québec, les miliciens sous Mont-

calm à la frontière de Carillon et les voltigeurs de Salaberry à la bataille de Châteauguay. Ainsi chaque fois qu'a sonné l'heure du danger pour la patrie, que ce danger fût proche en Amérique ou lointain en Europe, le Canadien du Québec, milicien du régime français ou soldat du régime britannique, a décroché le fusil des ancêtres et combattu pour la défense de sa maison, de ses droits et de sa liberté.

"Parmi cette glorieuse suite de défenseurs de la patrie canadienne, les soldats du 22^{ème} ont acquis une renommée inoubliable.

"Aussi le livre d'or du 22^{ème} est-il un registre d'honneur où se succède une longue série de noms glorieux; noms des batailles qui furent des victoires: Courcellette, Vimy, Ypres, Amiens, Chérisy et Cambrai; noms des grands héros qui méritèrent le Croix de Victoria, lieutenant Jean Brillant et capitaine Joseph Keable; noms de 342 officiers et soldats qui furent décorés pour des actes de bravoure; noms enfin de 835 morts tombés au champ d'honneur.

"Parmi les combats du 22^{ème}, un nom resplendit d'un éclat exceptionnel, c'est celui de Courcellette, dont nous célébrons aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire. Ce fut une bataille d'une bravoure irrésistible, où les soldats prirent d'assaut ce village fortement retranché et le défendirent victorieusement pendant deux jours contre sept attaques allemandes.

"Au cours du combat, le 22^{ème} avait perdu 325 hommes, la moitié de son effectif, et fait 800 prisonniers. Fait d'armes où l'audace et la bravoure le disputent à l'endurance et à la ténacité, Courcellette est une victoire canadienne-française qui nous donne, plus que tout autre, le droit de réclamer notre part de gloire dans la magnifique contribution des forces canadiennes au triomphe des Alliés qui fut aussi le triomphe du droit et de la justice.

"Sans doute, il s'en trouve qui disent: A quoi nous a servi cette victoire, puisque la guerre a reparu dans le monde, plus effroyable que jamais? A ceux-là, je me permets de rappeler les conquêtes faites par nos soldats. Conquête morale d'abord, nous avons, répandu notre entrée dans la lutte, répandu l'appel de notre conscience et conquis le respect de nous-mêmes. Conquête militaire, ensuite, le Canada par les exploits de ses troupes de soldats de choc incomparable d'audace et de vaillance.

"Mais la plus grande conquête du Canada au cours de la guerre fut celle de son indépendance politique et internationale. C'est parce que le soldat canadien a marché dans la croisade des peuples libres que le citoyen canadien a pris sa place à la Ligue des Nations à Genève et que l'un des siens, le président Dandurand, est devenu le président de l'Assemblée générale des peuples des cinq continents. Et c'est parce que notre pays avait montré au rang des autres nations que l'acte de Westminster fut adopté, qui consacrait devant le monde la complète indépendance nationale et internationale du Dominion du Canada.

"C'est une fierté pour nous, citoyens du Québec, d'avoir contribué à ces magnifiques résultats par nos soldats dans les diverses formations du corps expéditionnaire et surtout par les combats du 22^{ème} régiment, à qui nous rendons aujourd'hui le témoignage de notre reconnaissance et de notre admiration.

"Mais le 22^{ème} n'est pas mort. Son magnifique esprit de patriotisme et de vertu militaire anime toujours notre province. Une nouvelle ruée de la barbarie allemande s'étend aujourd'hui sur le monde, infligeant plus de dangers. Elle menace les civils, hommes, femmes et enfants; bombarde les églises et les hôpitaux; emprisonne et fusille les chefs politiques et religieux! Ses avions parcourrent les airs, ses vaisseaux passent au large des côtes canadiennes, et ses sous-marins coulent nos bateaux marchands. Devant cette menace qui se rapproche constamment de notre pays, l'esprit du 22^{ème} a de nouveau soulevé notre province: notre population dans toutes les sphères professionnelle, religieuse, ouvrière, commerciale et agricole s'est dressée dans un sentiment de défense territoriale et de solidarité nationale. De nouveau, obéissant au patriotisme et à la bravoure héréditaires, des volontaires ont cheminé des quatre coins de la province vers les bureaux de recrutement et le premier régiment dans tout le pays à compléter son effectif fut le régiment de Maisonneuve, cependant qu'un autre 22^{ème}, héritier du nom et des traditions du premier, se recrutait dans la région de Québec. Aujourd'hui cinq régiments, le 22^{ème} de Québec, le régiment de Maisonneuve, les Fusiliers Mont-Royal, le régiment de la Chaudière et les Fusiliers de Sherbrooke, rangés sous des drapeaux bénis par l'Eglise, attendent l'arme au bras, en Grande-Bretagne et en Canada, l'ordre de marcher à leur place dans la croisade des peuples libres contre les ennemis de la civilisation et de la religion. Chaque jour, suivant la trace des miliciens de Carillon et de Châteauguay, de nouvelles recrues prennent l'unité de l'armée canadienne. A tous ces volontaires canadiens-français, ceux d'hier, d'aujourd'hui et de demain, la province de Québec est heureuse et fière d'exprimer sa gratitude et son orgueil devant le pays tout entier. Elle sait qu'ils seront dignes des ancêtres et dignes de ces héros soldats du 22^{ème} qui combattirent et triomphèrent magnifiquement à Courcellette et devant qui nous inclinons aujourd'hui le salut et l'hommage de la province française et de la patrie canadienne.

Le major général Tremblay

L'inspecteur militaire Tremblay a fait l'historique de la bataille de Courcellette. Voici son allocution: Nous commémorons aujourd'hui un fait d'armes qui, depuis 25 ans, honore les annales de la race canadienne-française et du Canada tout entier, a dit le général Tremblay. En m'adressant à vous, à titre de commandant du 22^{ème} à la bataille de Courcellette, j'éprouve une vive émotion. Je me rappelle mes vaillants compagnons d'armes, officiers et soldats, qui ont versé leur sang, pour notre victoire en cette journée glorieuse du 15 septembre 1916. Bien souvent depuis, pour ne pas dire chaque jour, j'ai songé à eux.

Le deuil de leurs parents et de leurs amis a été mon deuil. Je puis assurer à ceux qui sont ici que le nom des disparus qu'ils pleurent est resté gravé en ma mémoire, comme ils eussent été mes frères. Je sais que tous les vétérans du 22^{ème} ont pratiqué cette même fidélité. Les liens que nous avons forgés en luttant côte à côte sont de ceux qui se prolongent par delà la mort.

C'est exactement un an avant la bataille de Courcellette, le 15 septembre 1915, que le 22^{ème} descendait à Boulogne. Avec quel enthousiasme la population française accueillait ces soldats britanniques qui parlaient sa langue, qui chantaient ses vieilles chansons et qui venaient défendre le sol de leurs aïeux. N'est-ce pas l'occasion de dire à cette brave population qu'une jeune génération de soldats britanniques de langue française est impatiente de mettre pied sur le sol de France pour la libérer d'un implacable envahisseur.

C'est sur la Somme que le 22^{ème} se distingua d'éclatante façon en septembre 1916. Comme unité de 5^{ème} brigade, dans la 2^{ème} division du corps canadien, le 22^{ème} avait commencé depuis un an à faire ses preuves dans un secteur très actif, celui d'Ypres. Cette conduite lui mérita un rôle de premier plan dans les importantes opérations que le haut commandement avait décidé d'entreprendre.

A l'aube du 15 septembre 1916 la 2^{ème} division se porta à l'attaque sur un front de 2 brigades; la 4^{ème} et la 6^{ème}, notre brigade, la 5^{ème}, qui pendant la nuit avait marché à un point d'assemblée, se trouvait à environ un mille à l'est du village de La Boisselle, dans la position du "stand to". A 2 heures, on nous informe que les 4^{ème} et 6^{ème} brigades ont atteint leurs objectifs, et que, pour la première fois, elles ont utilisé des chars d'assaut. Ordre nous est donné jusqu'à "Sausage Valley", près du quartier général de la brigade, où je me rapporte à 11 h. 30.

A une heure, le commandant de la brigade nous avise que la poussée du matin doit se continuer et que l'objectif principal est le village de Courcellette. La brigade doit attaquer sur un front de deux bataillons; le 22^{ème} à droite, et le 25^{ème}, de la Nouvelle-Ecosse, à gauche. Le 22^{ème} bataillon, du Nouveau-Brunswick, restera en support, et le 24^{ème}, la Victoria Rifles, en réserve. Notre point de départ sera la tranchée "Candy". Au moment même de notre avance, l'armée impériale se portait vers Martinpuish. Les chars d'assaut nous aideront s'ils sont en état d'agir.

A 3 h. 30, je rencontre mes commandants de compagnies. Les derniers pelotons ne sont pas encore arrivés. Le temps presse. Je n'ai que quelques instants pour fournir les renseignements nécessaires et donner les ordres voulus. Le plan que j'ai dressé à la hâte comporte une avance en formation d'artillerie, avec un déploiement au dernier moment pour assurer le maître de tous les mouvements. Nous aurons trois compagnies à l'attaque, une en support et deux du 26^{ème} bataillon, en réserve, qui feront du nettoyage, "mopping up", pendant la bataille, et se reformeront immédiatement en compagnie de réserve.

Je fais le tour des compagnies avant le départ. Le mot d'ordre est simple: il s'agit de prendre Courcellette, et quand nous l'aurons, de tenir. La détermination que j'ai prise sur le visage de mes hommes ne me laisse pas de doute. Nous nous sommes compris. A 4 h. 45, le 22^{ème} se met en marche en formation d'artillerie. Notre avance se fait parallèlement au chemin de Bapume, à environ 800 verges sur la droite. Il nous faut parcourir au moins 3 milles avant d'atteindre notre point de départ pour l'attaque. En route, j'apprends que cette attaque aura lieu à 6 h. 10 au lieu de 6 h.

A 5 h., nous arrivons sur les hauteurs, au sud de Pazières, où nous sommes en pleine vue des forces allemandes. Aussitôt, l'ennemi déclenche juste en avant de nous un barrage d'artillerie d'une intensité effroyable. A peine y a-t-il un moment d'hésitation. Nous entrons dans cet enfer. Il ne nous a fallu qu'une heure pour nous rendre à "Candy Trench", et déjà nous avons perdu un tiers de notre effectif. A 6 h. 10, sous le couvert de notre feu d'artillerie, ce qui restait du 22^{ème} se lance à l'assaut de Courcellette avec un entrain qui tient du sublime. Rien n'arrête nos gars, si ce n'est la mort. Les blessés continuent d'avancer comme s'ils n'avaient pas été atteints. L'attaque se complique du fait qu'il nous faut d'abord exécuter un mouvement vers la gauche puis un mouvement tournant vers la droite.

A 6 h. 45, nous avons dépassé Courcellette. Nos hommes sont installés dans une carrière située au delà du village. Mais il reste un nombre considérable d'Allemands dans Courcellette même et à la droite du village. Fortement protégés par des "dug-outs" et des tranchées, ils offrent une rude résistance. Ce n'est qu'après des heures d'une lutte féroce que nous réussissons à atteindre notre objectif sur la droite.

Il était deux heures du matin le 16 septembre, quand nous sommes parvenus, sur notre flanc droit, à atteindre le chemin de Bapume et à établir quelques postes le long de la route Courcellette-Martinpuish. Quelle horrible nuit, sous un feu incessant d'obus, de grenades et de mitrailleuses, et quel cauchemar que ces heures lugubres éclairées des baionnettes aux mains de soldats tout épuisés! Mais ce n'était pas tout. Il nous restait à défendre les positions conquises et à nous rendre complètement maîtres de la place. Nous dûmes à cette fin mener une lutte sans merci qui dura jour et nuit jusqu'à 5 heures du matin le 18 septembre.

Au cours de cette opération, le 22^{ème} a pratiquement annihilé tout un régiment de trois bataillons et des éléments d'autres unités ennemies. Nous avons pris des centaines de prisonniers, dont un commandant de régiment et deux commandants de bataillons. Nos pertes furent malheureusement considérables. C'est la rançon qu'il faut payer.

Courcellette fut notre première grande victoire mais non la dernière. Le 22^{ème} participa glorieusement, jusqu'à la fin de la Grande Guerre, à tous les combats du corps canadien. Sur son drapeau sont inscrits en lettres d'or les noms qui

rappellent ses exploits. Depuis le début de cette deuxième guerre mondiale, le Royal 22^{ème} est de nouveau en service actif, prêt à lutter contre le même ennemi et à verser son sang pour une cause sacrée; il fait partie de la 3^{ème} brigade de la 1^{ère} division canadienne.

L'exemple a porté. Dans le présent conflit, le Royal 22^{ème} n'est pas la seule unité essentiellement canadienne-française en service actif. Plusieurs autres, que vous connaissez bien suivent la voie tracée par le 22^{ème}: les Fusiliers Mont-Royal, le régiment de Maisonneuve, le régiment de la Chaudière, la 18^{ème} ambulance, les Voltigeurs de Québec et d'autres. Un nombre considérable de Canadiens français font partie d'unités anglaises. Beaucoup se sont également enrôlés dans la marine et l'aviation. Le 22^{ème} a créé de nobles traditions auxquelles notre jeunesse tient à faire honneur.

Il m'incombe de rappeler en cette circonstance que le 22^{ème} n'appartient pas exclusivement à la vieille cité de Champlain. Toutes les parties de notre province ont contribué à remplir les cadres du 22^{ème} et à les renouveler. Plusieurs provinces canadiennes s'y trouvent représentées, et même les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Plus d'un milliers d'officiers et de soldats du 22^{ème} sont tombés face à l'ennemi et reposent en terre de France et de Belgique. Le nombre de ceux qui sont revenus blessés est très élevé. Nos vétérans, non contents d'avoir fait noblement leur part, ont repris le service. En fait, il y a eu pour chacun une saisie le sens de l'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui et le vœu de tout cœur contribuer au triomphe d'une cause qui est parmi les plus nobles qu'une nation ait jamais été appelée à défendre et à servir.

Me Henry Torrès

Ancien avocat à Paris, Me Torrès, qui est en même temps un vétéran de la Grande Guerre, a dit avec quelle émotion il assiste à ces fêtes du 25^{ème} anniversaire de Courcellette qui lui rappellent tant de glorieux et à la fois de douloureux souvenirs.

La France n'est pas morte, a-t-il dit, elle n'a pas abandonné la résistance.

Puis, avec éloquence il s'est écrié: Après la guerre, après la libération de la France, moi aussi, je pourrai dire: "Je me souviens". Moi aussi, je me souviendrai et je dirai là-bas, en France, ce que vous avez fait et les sacrifices auxquels vous avez consenti pour la défense de la liberté.

Messages reçus

L'Amicale du 22^{ème} a reçu de nombreux messages à l'occasion des cérémonies de samedi et de dimanche, entre autres l'un du ministre de la guerre de Grande-Bretagne, M. Margesson, et un autre du général de Gaulle.

FAITS DIVERS

Six mois de prison pour vente d'essence

Roland Lagneux, 21 ans, 3958 rue Drolet, a été condamné samedi, par le juge Archambault, à six mois de prison pour avoir vendu un gallon d'essence à un touriste américain en panne après l'heure de fermeture fixée par l'ordonnance du régisseur des huiles. L'accusé s'était avoué coupable.

Tué sur la route

M. Lionel Parent, 22 ans, de St-Amable, a été mortellement blessé hier, dans un accident sur la route de Ste-Julie, à quelques milles de Longueuil. Il voyageait dans un camion conduit par son frère, M. Léon Parent, aussi de St-Amable. Le volant du véhicule que ce dernier conduisait se brisa tout à coup, le camion dérapa, roula dans un fossé et s'écrasa contre un arbre. Le chauffeur du véhicule ne fut pas blessé, mais son frère M. Lionel Parent fut transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, où les chirurgiens tentent vainement de lui sauver la vie. Le cadavre fut transporté à la morgue pour fins d'enquête.

Tué dans une collision

M. Louis Authier, de l'Assomption, a perdu la vie samedi soir, dans une collision d'automobiles sur la grande route, près de St-Paul de Joliette. Six personnes furent blessées dans cet accident. Le cadavre de la victime fut transporté à la morgue de Joliette pour enquête. Une voiture conduite par M. Authier, voyageant de Joliette à l'Assomption entra en collision avec une auto filant en sens inverse. M. Authier fut la seule victime, les autres personnes s'en tirant avec des blessures peu graves.

Cycliste tué

Granby, 15 — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier midi, à l'issue d'une enquête du coroner de Granby, dans le cas de M. Jean-Maurice Mercure, 32 ans, tué instantanément hier matin, dans une tragédie de la route, à l'entrée de la ville, chemin de Montréal. M. Mercure venait de quitter le

restaurant tenu par son père, prenant le milieu de la route pour se rendre à son travail, à la Granby Elastic Web of Canada Ltd, où il était inspecteur. Un camion dont le chauffeur était M. Maurice Vinette, de Verdun, s'en venait à ce moment-là et prit vivement la gauche de la route, pour éviter le cycliste. Toutefois, celui-ci fut renversé par le côté du camion, projeté sur la chaussée, où on le releva dans une mare de sang. Il avait une large fracture du crâne. La mort avait été instantanée.

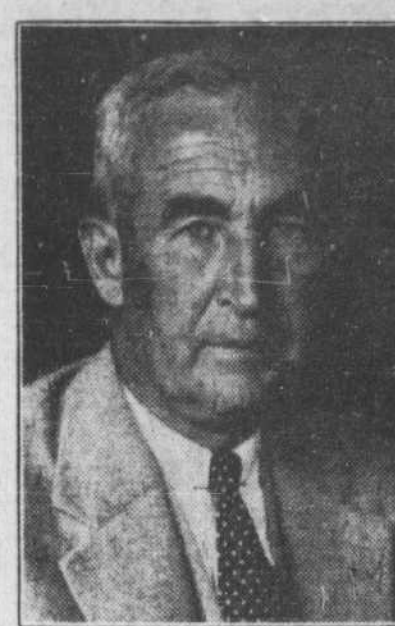
M. l'abbé Téléphore Dubuc, curé de la nouvelle paroisse St-Eugène, et le Dr J.-M. Dubé, furent mandés sur les lieux.

Brutalisé dans la rue

M. Michael Pastirak, 42 ans, 118 rue Evans, a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc peu avant minuit samedi soir, où l'on constata qu'il avait le nez fracturé et des plaies contuses au visage. On dut lui faire huit points de suture et comme il souffrait de douleurs abominables, on l'hospitalisa par la suite. D'après des renseignements de la police, cet homme aurait été battu par des inconnus qui sont activement recherchés. L'assaut se produisit au coin des rues St-Urbain et Dorchester.

Blessé grièvement

M. Roméo Lamoureux, 37 ans, 505, avenue Desjardins, fut heurté par une auto, peu avant 10 h. 30 samedi soir, en traversant la chaussée à l'angle de la rue Notre-Dame et du boulevard Pie IX. La voiture était conduite par M. Joseph Cormier, 825, avenue De l'Épée, à Outremont, qui stoppa promptement à la suite de l'accident. Le piéton blessé fut ensuite transporté à St-Luc, pour hospitalisation. Il souffre de plaies contuses au cuir chevelu ainsi que d'une fracture ouverte à la jambe gauche. Le sergent Wilfrid Raymond, du poste No 34 (à Maisonneuve), fit les constatations d'usage avec les agents Carboneau et Poupart, de Radio-Police.



M. J.-F. PRINGLE, surintendant général de la région du sud de l'Ontario, dont on annonce la nomination au poste de directeur du service des transports du Canadian National, avec bureaux à Montréal.

(Photo Canadien National)

Tué par un camion

Les Trois-Rivières, 15. (D.N.C.). — Un sourd-muet d'une soixantaine d'années, Charles Edouard Berthiaume, de la Pointe-du-Lac, a été tué par un camion, samedi, sur la route de la Pointe-du-Lac, près de la manufacture Argal.

Charles Edouard Berthiaume conduisait une voiture à traction animale. Il voulait engager sa monture dans une route nouvelle au moment où un camion, conduit par Joseph Bournival, venait dans sa direction. Le cheval prit peur et se mit à tourner en rond, projetant Berthiaume sur le pavé. Bournival tenta vainement de freiner à temps, mais ne put empêcher son camion de passer sur le corps du malheureux sourd-muet.

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 441, St-François-Xavier - Montréal Tél. Marquette 2383-2384	DACTYLOGRAPHES 44 DU NOUVEAU 44 Assortiment complet Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard, Mach. à additionner, Calculatrices, Protections de Chèques, Pupitres, etc. etc. Canada Dactylographe Enr. Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O. Harbour 6968 R.-T. Armand, prop.
AVOCATS Antoine Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 57 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harbour 2841	ROYAL, REMINGTON, UNDERWOOD Silencieux, régulier et portatif Protecteurs de chèques et ameublements de bureau Machines à additionner, Service. N. MARTINEAU & FILS 1019 rue BLEURY Entre les rues Vitré et Lagachetière
BREVETS D'INVENTIONS MANUEL DE L'INVENTEUR GRATIS DEMANDE ALBERT FOURNIER 554 ST-CATHERINE ST-MONTREAL	ENCADREURS Wisintainer & Fils 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures — Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs Lanc. 2264
COMPTABLES Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs J.-Charles Anderson, L.I.O. Jean Valiquette, C.A. L.I.O. Roméo Carle, L.S.C. C.A. A. Dagenais, L.S.C. C.A. Georges Bernier, C.A. 84 Notre-Dams ouest - PL. 9709	IMPORTATEURS J.-A. Bernier et ses fils. Fondée en 1892 C. X. TRANCHEMONTAGNE & CIE Importateurs de tissus et toiles Spécialités pour Communautés religieuses 459 St-Sulpice Tél. : BE. 2531-2
CARON & CARON Comptables Agréés — Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C. C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C. C.A. 58, rue St-Jacques Harbour 3635 159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES	OPTOMETRISTES OPTICIENS Specialistes: HARBOUR 5544 EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES A. PHANEUF-A. MESSIER OPTOMETRISTES-OPTICIENS 1767 St-Denis Montréal
Chartré, Samson & Cie Comptables Agréés — Chartered Accountants Succursale de LaRue & Trudel et de Samson, Knight & Cie Maur. Chartré, C.A. Maur. Samson, C.A. Jacques LaRue, C.A. A.-E. Bessière, C.A. J.-Paul Gauthier, C.A. E. Harry Knight, C.A. Léon Coûte, C.A. Gérard Marceau, C.A. P.-Emile Brunet, C.A. Lucien P. Bélair, C.A. Lionel Roussin, C.A. Jacques Angers, C.A. G. Frank Laferty, C.A. R.-A. Rouzeau, C.A. Dollard Huet, C.A. Raym. Fortier, C.A. Albert Garnier, C.A. J.-Paul LaRue, C.A. Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A. Montréal Québec Rouyn	REMBOURSEURS-MATELASSIERS REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER Limitée Spécialité: matelas et matras sur commande ainsi que réparations. Matins gratuits sur demande 3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112
P.-A. GAGNON & CIE P.-A. Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A. Comptables Agréés Chartered Accountants IMMEUBLE DES TRINWAYS 159 OUEST, RUE CRAIG Tél. Harbour 5990	REMBOURSEURS-MATELASSIERS REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER Limitée Spécialité: matelas et matras sur commande ainsi que réparations. Matins gratuits sur demande 3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112
Hurtubise & Hurtubise Léon-A. Hurtubise, C.P.A. Gérard Hurtubise, C.P.A. Comptables publics licenciés 60, St-Jacques O. - Montréal Téléphone: HARBOUR 1553	REMBOURSEURS-MATELASSIERS REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER Limitée Spécialité: matelas et matras sur commande ainsi que réparations. Matins gratuits sur demande 3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

Le "Petit Larousse Illustré" nous arrive

On craignait un moment que les établissements scolaires ne pussent être approvisionnés des manuels importés d'Europe. Ces craintes se dissipent de jour en jour, grâce à l'initiative d'éditeurs canadiens.

La plus importante de ces réalisations est assurément la réimpression du **PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ** édition 1941 qui vient de paraître. L'exécution de l'impression et de la reliure de cet ouvrage ne le cède en rien au travail exécuté par Larousse, de Paris. Dans sa toilette pimpante ce livre va tenter la jeunesse étudiante. On peut se procurer le PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, en s'adressant à la Librairie du "Devoir". Prix: l'exemplaire, au comptoir, \$3.50; par la poste, \$3.75.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT



Si nous pouvions faire cesser la guerre!

Lui: C'est peut-être possible.

Elle: Mais, Georges, nous ne sommes pas des soldats.

Lui: Il ne s'agit pas de ça pour le moment. Je pensais plutôt à placer une plus grande partie de mon salaire dans les Certificats d'Épargne de Guerre.

Elle: Pourquoi pas? Nous devons nous priver de certaines petites douceurs mais cela en vaut la peine!

Lui: Et nous serons contents de ravoier cet argent plus les intérêts quand nous aurons gagné la guerre.

Pour vaincre, chaque Canadien doit faire sa part. En temps de guerre, le prodige aide l'ennemi. Il faut de toute nécessité réduire ses achats au strict nécessaire, afin de rendre disponibles plus de main-d'

LA VESPORTIVE

La partie décisive aura lieu ce soir

La série éliminatoire pour le trophée des Gouverneurs de la Ligue Internationale, entre les clubs Buffalo et Montréal, se terminera ce soir au Stade de l'Avenue Delorimier alors que se disputera la septième joute de cette série finale.

Les deux clubs sont actuellement sur un pied d'égalité, ayant chacun trois victoires à son crédit et l'équipe qui triomphera ce soir sera appelée à se mesurer contre les Ours de Newark, qui ont éliminé le Rochester.

Hier après-midi les Royals ont battu courageusement contre les hommes du gérant Al Vincent et leur esprit combattif leur a valu la victoire par un résultat de 4 à 3 et cela à la grande joie des quinze mille personnes réunies au stade du président Hector Racine.

La victoire d'hier est le résultat de l'appui donné par les joueurs de relève Van Lingle Mungo et Woody Jensen et par l'excellente direction donnée par le gérant Clyde Sukeforth.

Le Montréal eut constamment l'avantage dans la joute d'hier mais à la neuvième manche les Bisons devinrent menaçants lorsque Head, qui avait débuté pour les Royals au monticule, montra des signes de faiblesse et sans attendre plus longtemps le pilote du club Montréal appela Mungo à la rescousse alors qu'il y avait un homme retiré, un point compté et deux coureurs sur les buts. L'ancien lanceur des Dodgers, grâce à son expérience, mit fin aux menaces des visiteurs en retirant les deux frappeurs suivants pour conserver l'avantage aux locaux et permettre à Head de recevoir le crédit de sa deuxième victoire de la série.

Sukeforth a fait preuve d'un excellent jugement lorsqu'il décida de remplacer Don Ross par Woody Jensen comme voltigeur à la huitième manche car ce dernier fut appelé à faire un arrêt sensationnel sur le coup de Markland près de la clôture du champ gauche, à la dernière manche, coup qui a évité l'échec des Royals.

Dans la joute de ce soir, partie qui décidera de la victoire finale, le gérant Sukeforth n'est pas encore fixé sur le choix de son lanceur. Al Sherer, Pearce ou Wicker sont les candidats pour le Montréal tandis que Vincent enverra Trucks ou Giebell au monticule pour les Bisons avec Hutchinson prêt à venir en aide à ses compagnons.

BUFFALO				
	ab	p	cs	r
Markland, 2b.	5	0	1	3
Outlaw, cg.	5	0	0	4
Smith, cc.	3	1	3	0
Harris, cd.	3	0	0	1
Rocco, 1b.	4	8	1	7
Parsons, r.	1	0	2	2
Levey, ac.	3	0	0	1
xxPatrick, c.	1	0	0	0
White, 1.	2	0	0	0
xxHutchinson, c.	1	0	0	0
Trexler, 1.	1	0	1	0
Total	36	3	10	24

MONTREAL				
	ab	p	cs	r
Campbell, 1b.	5	0	1	12
Corbett, ac.	4	0	0	1
Hughes, 3b.	3	1	1	0
Ross, cg.	4	1	2	1
Jensen, cg.	0	0	0	1
Kampouris, 2b.	4	0	1	2
Graham, cd.	2	1	2	0
Powell, cc.	1	1	1	3
Howell, r.	3	0	0	5
Head, 1.	4	0	1	0
Mungo, 1.	0	0	0	1
Total	33	4	9	27

xx—Frappa pour White à la 7e.
xx—Frappa pour Levey à la 9e.
Buffalo 10001001—3
Montréal 00020200x—4

Sommaire: Erreur: Kampouris. Points produits par Rocco, Graham, 2, Powell, Campbell, Parsons, Trexler, Deux-but: Head, Smith, Powell, Boken, Parsons. Laissés sur les buts: Buffalo 8; Montréal 9. Doubles-joux: Kampouris à Campbell; Kampouris à Corbett à Campbell. Buts sur balles d'1. White 4; Head 2. Retirés au bâton: par Hetad 5; White 1; Trexler 1. Coups sûrs, sur balles de White, 7 en 6 manches; Head, 19 en 8 manches; 1-3; Trexler, 2 en 2 manches; Mungo, 0 en 2-3 manche. Lanceur gagnant: Head. Lanceur perdant: White. Arbitres: Henline, Parker et Swanson. Temps 2.10. Assistance: 14,407.

Le Lachine battu à Valleyfield

Valleyfield, 15. — Le club Valleyfield a triomphé du Lachine hier dans la troisième partie de la série finale pour le championnat de la Ligue Arco et c'est par un résultat de 9 à 4 que les locaux l'ont emporté sur les représentants de la Cité des Sports.

Cette deuxième victoire consécutive du Valleyfield sur son adversaire, lui donne une avance de deux parties sur le Lachine. (La première joute avait été nulle) et les coéquipiers de Lucien Leduc n'ont qu'une autre partie à gagner pour s'adjuger le championnat du circuit sénior du président A.-E. Sauer.

La quatrième partie se disputera à Lachine dimanche prochain. Le Lachine... 020 000 000—2 à 4 Valleyfield... 007 010 00x—8 à 2 Batteries: Tétrault et Trudel; Bissonnette et Latour.

BASEBALL au STADIUM

ELIMINATOIRES
CE SOIR, A 8 H. 30
BUFFALO vs ROYALS

Les honneurs sont partagés à New-York

New-York, 15. — Le lanceur droitier Red Ruffing s'est préparé en vue de la série mondiale, alors qu'il a lancé une partie de trois coups sûrs pour permettre aux Yankees de gagner hier, la première partie d'un programme double contre les Indiens de Cleveland, par 6 à 3, mais les Indiens sont revenus à la charge pour compter cinq points dans la huitième manche de la deuxième partie et l'emporter par 5 à 2. Cette joute fut arrêtée à la huitième manche à cause de l'obscurité.

CLEVELAND				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.	4	0	0	3
Campbell, cc.	4	1	1	3
Edwards, cd.	3	0	0	3
Heath, cg.	4	1	2	1
Keltner, 3b.	4	0	0	2
Grimes, 1b.	2	1	0	8
Mack, 2b.	2	0	0	1
Desautels, c.	1	0	0	3
x Walker, r.	1	0	0	0
Hegan, r.	0	0	0	0
Feller, 1.	2	0	0	2
xx Lemon, c.	1	0	0	0
Eisenstat, 1.	0	0	0	0
Total	28	3	3	24

NEW-YORK				
	AB	P	CS	R
Sturm, 1b.	4	0	2	10
Crossetti, ac.	3	0	0	2
Henrich, cd.	3	1	0	1
DiMaggio, cc.	4	1	3	3
Selkirk, cg.	3	2	2	4
Gordon, 2b.	4	0	4	2
Dickey, c.	3	1	1	3
Priddy, 3b.	2	1	0	0
Ruffing, 1.	3	0	1	2
Total	29	6	9	27

xx Frappa pour Desautels à la 8e.
xx Frappa pour Feller à la 8e.
New-York 00000033x—6
Cleveland 10001001—3

Sommaire: Erreur: Mack. Points produits par Heath, Feller, Gordon, Ruffing 2, Selkirk 3, Heath. Deux-but: Ruffing 2, Selkirk 3, Heath. Deux-but: Campbell, Sturm, Ruffing, DiMaggio. Trois-but: Gordon. Circuits: Selkirk et Heath. Buts volés: Priddy. Sacrifice: Desautels. Doubles-joux: Grimes et Gordon; Mack, Boudreau et Grimes; Keltner et Grimes. Laissés sur les buts: New-York 5, Cleveland 2. Buts sur balles de Ruffing 3, de Feller 5. Retirés au bâton par Ruffing 5, Feller 2. Coups sûrs contre Feller, 7 en 7 manches; Eisenstat, 2 en 1 manche. Frappé par le lanceur: Eisenstat (Henrich). Lanceur perdant: Feller. Arbitres: Phipps, McGowan et Quinn. Temps 2.21.

Deuxième partie: Cleveland 00000005—5 à 6
New-York 00001010—2 à 7
Cleveland 10000000—3
New-York 00000000—0
Krakauskas, Gromek et Hegan; Breuer, Branch et Rosar.

2e partie: Cleveland 00000005—5 à 6
New-York 00001010—2 à 7
Cleveland 10000000—3
New-York 00000000—0
Krakauskas, Gromek et Hegan; Breuer, Branch et Rosar.

2e partie: Cleveland 00000005—5 à 6
New-York 00001010—2 à 7
Cleveland 10000000—3
New-York 00000000—0
Krakauskas, Gromek et Hegan; Breuer, Branch et Rosar.

2e partie: Cleveland 00000005—5 à 6
New-York 00001010—2 à 7
Cleveland 10000000—3
New-York 00000000—0
Krakauskas, Gromek et Hegan; Breuer, Branch et Rosar.

2e partie: Cleveland 00000005—5 à 6
New-York 00001010—2 à 7
Cleveland 10000000—3
New-York 00000000—0
Krakauskas, Gromek et Hegan; Breuer, Branch et Rosar.

2e partie: Cleveland 00000005—5 à 6
New-York 00001010—2 à 7
Cleveland 10000000—3
New-York 00000000—0
Krakauskas, Gromek et Hegan; Breuer, Branch et Rosar.

2e partie: Cleveland 00000005—5 à 6
New-York 00001010—2 à 7
Cleveland 10000000—3
New-York 00000000—0
Krakauskas, Gromek et Hegan; Breuer, Branch et Rosar.

Les Dodgers l'emportent à Cincinnati

Cincinnati, 15. — Les Dodgers de Brooklyn ont fait preuve d'un bel esprit combattif hier alors que les gars de Léo Durocher commentaient une nouvelle série de trois parties contre les Reds de Cincinnati, car au moment où l'on croyait que les locaux allaient décrocher la victoire les salariés de Larry MacPhail firent un ralliement pour changer une défaite en une victoire et triompher des locaux par 7-5.

Les meneurs de la ligue Nationale ont pris le devant, l'ont perdu, et ont repris l'avantage à la 9ème manche grâce à un coup de circuit de Billy Herman, comptant ensuite un autre point après deux retraits, grâce à une paire de 2-buts et un simple.

Les Dodgers ont discuté avec les arbitres quand l'occasion s'est présentée, et Dixie Walker a été chassé du terrain après avoir protesté trop vivement contre une décision, mais, du commencement à la fin, les gars de Léo Durocher ont joué comme une équipe qui se dirige vers une série mondiale.

Ils ont battu Bucky Walters, l'un des lanceurs les plus courageux dans le baseball, simplement parce qu'ils ont refusé de s'avouer vaincus.

BROOKLYN				
	ab	p	cs	r
Walker, c.d.	3	0	1	1
Wadell, c.d.	2	0	0	0
Herman, 2b.	5	1	1	3
Reiser, cc.	4	1	2	5
Gamelli, 1b.	4	1	2	0
Riggs, 3b.	5	2	3	2
Medwick, c.g.	5	2	4	2
Reese, ac.	5	0	3	2
Franks, r.	3	0	0	1
xxLavagetto, c.	1	0	0	0
Casey, 1.	0	0	0	0
Higbe, 1.	3	0	0	2
Owen, r.	0	0	0	2
Total	40	7	15	27

Totaux... 40 7 15 27 13

CINCINNATI
Werber, 3b. 5 0 1 1 0
Waner, c.d. 5 1 1 1 8
Erey, 2b. 2 1 0 1 2
Zientara, 2b. 0 0 0 0 4
McCormick, 1b. 4 1 2 10 2
Lombardi, r. 3 0 0 0 6
McCormick, c.g. 3 1 2 4 0
Craft, cc. 3 1 1 1 0
Joost, ac. 3 0 0 2 2
Walters, 1. 3 0 1 1 4
xGleeson, 1. 1 0 0 0 0

Totaux... 32 5 8 27 14
xxFrappa pour Walters à la 9e.
Brooklyn 010003012—7
Cincinnati 000020300—5

Sommaire: Erreur: Craft. Points produits par Herman, Werber, F. McCormick 3, Craft. Deux-but: Riggs, Medwick, Reese, F. McCormick. Trois-but: Reiser, Waner, M. McCormick. Circuits: Herman, F. McCormick. Sacrifice: Joost. Doubles-joux: Walker et Franks; Frey, Joost et F. McCormick. Laissés sur les buts: Brooklyn 9, Cincinnati 6. Buts sur balles de Higbe 5, de Walters 3. Retirés au bâton par Casey 2, par Walters 5. Coups sûrs contre Higbe 8 en 7 manches; Casey 0 en 2 manches. Lanceur gagnant: Casey. Arbitres: Conlan, Goetz et Reardon. Temps 2.32. Assistance: 23,873.

2e partie: Brooklyn 010003012—7
Cincinnati 000020300—5

2e partie: Brooklyn 010003012—7
Cincinnati 000020300—5

2e partie: Brooklyn 010003012—7
Cincinnati 000020300—5

2e partie: Brooklyn 010003012—7
Cincinnati 000020300—5

2e partie: Brooklyn 010003012—7
Cincinnati 000020300—5

2e partie: Brooklyn 010003012—7
Cincinnati 000020300—5

Les Royals encore vaincus par Hutchinson

Buffalo, 15.—Lorsque les joueurs des Royals de Montréal ont à faire face à Freddie Hutchinson ils semblent être battus d'avance. C'est du moins ce que nous indiquent les résultats des parties jouées cette saison alors que le club montréalais avait l'as des lanceurs des Bisons comme adversaires.

Au cours de la saison régulière Freddie a eu sept fois raison des Montréalais et dans la série éliminatoire pour la coupe des Gouverneurs de la Ligue Internationale, Hutchinson a pu enregistrer trois victoires sans aucune défaite et son dernier triomphe date de samedi soir, alors que le club local a vaincu les hommes de Clyde Sukeforth par un résultat de 4 à 3.

Cette victoire a donné une avance 3-2 aux Bisons dans la série, mais Montréal a égalé les chances de la série en gagnant la sixième partie 4-3 hier, à Montréal.

Hutchinson, qui n'avait accordé que trois coups sûrs aux Royals dans la première partie de la première partie de la série pour gagner 4-0, a répété cet exploit samedi soir, mais deux des coups des Royals ont été des circuits de Steve Rachunok et Don Ross, produisant les trois points des Montréalais.

Hutchinson avait aussi reçu le crédit de la deuxième victoire des Bisons, dans la troisième partie de la série. Dans cette joute, Hutchinson avait remplacé Floyd Giebell au monticule à la huitième manche et il a obtenu la victoire lorsque ses coéquipiers ont compté un point à la 10e pour triompher 7-6.

Hutchinson en est maintenant à 29 victoires, 33 parties complètes, et 10 triomphes de suite, si on compte ses exploits de la saison régulière.

Les Bisons n'ont réussi que six coups contre le gaucher Max Macon et Rachunok, Macon a quitté le monticule à la quatrième après avoir alloué trois points, dont un circuit de Bob Boken, aux Bisons.

Rachunok a frappé son circuit avec un coureur sur les buts à la cinquième, et à la sixième, le quatre-but de Ross a égalé le score.

Les Bisons se sont ralliés à la huitième, après avoir été tenus à un coup sûr en quatre manches par Rachunok. Steve a commencé la manche en donnant un but sur balles, après quoi un retrait au premier et le simple de Dixie Parsons ont fait compléter le point décisif.

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Campbell, 1b.	3	0	0	7
Corbett, ac.	4	0	0	3
Hughes, 3b.	4	0	1	1
Ross, cg.	4	1	1	2
Kampouris, 2b.	3	0	0	3
xJensen, c.	1	0	0	0
Graham, cd.	3	0	0	5
Howell, r.	3	0	1	2
Macdon, c.	1	0	0	0
Rachunok, 1.	2	1	1	0
Total	30	3	3	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Markland, 2b.	3	0	1	0
Patrick, cc.	2	0	0	2
Smith, cc.	1	1	0	1
Outlaw, cd-cg.	3	0	0	3
Carnegie, cg.	2	0	0	0
Parsons, r.	4	0	1	4
Boken, 3b.	3	2	1	0
Rocco, 1b.	3	1	2	10
Levey, ac.	3	0	0	3
Hutchinson, 1.	3	0	1	3
Total	29	4	6	27

xxFrappa pour Kampouris à la 9e.
Montréal 000021000—3
Buffalo 010020001—4

Sommaire: Aucune erreur. Points produits par Boken, Boken, Hutchinson, Rachunok 2, Ross, Parsons. Deux-but: Boken. Circuits: Boken, Rachunok, Ross. Double-joux: Hughes à Kampouris à Campbell. Laissés sur les buts: Montréal 2; Buffalo 5. Buts sur balles de Hutchinson 2; Macon 3; Rachunok 1. Retirés au bâton, par Macon 2; Rachunok 1; Hutchinson 4. Coups sûrs, sur balles de Macon, 4 en 3-3 manches; Rachunok, 2 en 4-2-3 manches. Lanceur perdant: Rachunok. Arbitres: Swanson, Henline et Parker. Temps 1 h. 43. Assistance: 4,796.

2e partie: Montréal 000021000—3
Buffalo 010020001—4

2e partie: Montréal 000021000—3
Buffalo 010020001—4

2e partie: Montréal 000021000—3
Buffalo 010020001—4

2e partie: Montréal 000021000—3
Buffalo 010020001—4

Le Saint-Louis s'est assuré deux victoires

Saint-Louis, 15. — Les Cardinals de Saint-Louis ont conservé leurs chances de gagner le championnat de la Ligue Nationale en battant les Giants de New-York deux fois, 1-0, et 6-5 en 10 manches hier.

Ces deux victoires laissent les Cardinals à une partie et demie des Dodgers de Brooklyn, qui ont gagné une partie contre Cincinnati hier.

Dans la première partie, les Cardinals n'ont frappé que trois coups sûrs contre le vétéran Carl Hubbell. Une erreur, un deux-but et un retrait ont produit le seul point de la joute, dans la deuxième manche.

Après cela, les Cardinals ont bien protégé leur avance.

Lon Warneke a tenu les Giants à cinq coups sûrs, s'assurant sa 17ème victoire contre huit défaites. Hubbell a encaissé sa neuvième défaite, contre 10 victoires.

L'erreur de Nick Witte sur le coup de Coaker Triplett a préparé les voies à la deuxième manche. Crespi a ensuite frappé un deux-but, faisant avancer Triplett au troisième, et après un but sur balles intentionnel à Marion, Mancuso a frappé un coup de champ gauche, Triplett a croisé le marbre après le retrait.

La deuxième partie a été un duel de frappeurs. New-York a commencé un point à la première manche grâce à des simples de Mel Ott, Babe Young et Joe Moore. Les Cardinals ont compté deux fois dans la même manche au moyen d'un simple de Hopp, une autre erreur de Witte et un simple de Johnny Mize.

Le circuit de Bobby Hartnett a égalisé les chances à la quatrième, mais à la cinquième, un but sur balles à Estel Crabtree, avec les buts remplis, a donné un point aux Cardinals.

Saint-Louis a conservé cette avance jusqu'à la huitième. Après un retrait, Mel Ott a frappé un simple. Le trois-but de Young a ensuite fait compter Ott, et Young est resté au troisième pendant qu'on retirait Joe Moore au premier.

NEW-YORK				
	AB	P	CS	R
Bartell, 3b.	3	0	0	2
Rucker, cc.	4	0	2	0
Ott, cd.	3	0	0	2
Young, 1b.	4	0	0	6
J. Moore, cg.	4	0	1	3
Danning, r.	4	0	1	3
Jurgess, ac.	3	0	0	6
Witte, 2b.	3	0	0	5
Hubbell, 1.	2	0	1	0
Total	30	0	5	24

SAINT-LOUIS				
	AB	P	CS	R
Brown, 3b.	4	0	0	2
Hopp, cd.	4	0	1	0
T. Moore, cc.	4	0	0	5
Triplet, cg.	2	0	0	9
Crespi, 2b.	3	1	1	3
Marion, ac.	1	0	0	3
Mancuso, r.	3	0	0	4
Warneke, 1.	3	0	0	0
Total	26	1	3	27

xxFrappa pour Young à la 9e.
Saint-Louis 01000000x—1
New-York 00000000—0

Sommaire: Erreur: Witte. Points produits par Mancuso. Deux-but: Crespi. Sacrifices: Bartell, Crespi. Double-joux: Witte à Young. Laissés sur les buts: New-York 6; Saint-Louis 5. Buts sur balles de Hubbell 3, Warneke 2. Retirés au bâton par Hubbell 2, Warneke

Sur le front d'Ottawa

Le voyage de M. Hanson peut avoir des conséquences graves

Révélation du chef de l'opposition sur la course au clocher de Westminster entre lui et M. King — M. Hanson prétend représenter la majorité de nos forces armées — Affirmation, qui pour le moins, manque d'élégance — Le voyageur londonien oublie les bornes de son rôle constitutionnel — M. Churchill et ses collègues ne peuvent fournir à M. Hanson des renseignements confidentiels que M. King lui refuse à raison de ses indiscretions passées — Conséquences excessivement graves à prévoir

Ottawa, 15-IX-41. — Le voyage en Angleterre est à la mode. Depuis le début de la guerre les principaux ministres de langue anglaise sont allés à Londres conférer avec les autorités britanniques et leur demander comment le Canada pourrait participer efficacement à la défense du Royaume-Uni et des intérêts impériaux à travers le monde. Des chefs de parti ont fait le pèlerinage: le major W.D. Herridge, leader de la *Democratic Nouvelle*, et le colonel George Drew, chef du parti conservateur ontarien. Le premier ministre, lui-même, après avoir dit qu'il n'y irait pas, s'est rendu en Grande-Bretagne où il a demeuré une vingtaine de jours. Samedi avant-midi on apprenait que M. R.-B. Hanson, chef conservateur fédéral, était arrivé en Angleterre, accompagné de son secrétaire particulier, M. R.-A. Bell, et de quatre députés torontois: MM. Grote Stirling, A.-C. Casselman, Alan Cockeran et J.-L. O'Brien.

"De quoi le premier ministre a-t-il peur?" avait demandé M. Hanson lorsqu'il avait appris que M. Mackenzie King avait refusé de se rendre en Grande-Bretagne. M. King avait montré qu'il n'avait pas peur de surfer l'Atlantique à bord d'un bombardier. M. Hanson devait tenter la même aventure et prendre les mêmes risques, s'il ne voulait pas s'entendre dire des choses désagréables. Puisque la plupart des journaux ont loué le courage et l'endurance du premier ministre à son retour au pays, les mêmes compliments s'adressent au chef de l'opposition. Ce qu'il demandait à M. King d'entreprendre, c'est un bon point en sa faveur. On ne pourra pas lui reprocher d'avoir exigé de son adversaire politique plus qu'il n'était prêt à faire lui-même. On aime à ce que les hommes publics préchent d'exemple.

Pour lui rendre pleine justice il faut dire que M. Hanson projetait de se rendre en Angleterre il y a quelques mois déjà, ainsi que le révèle un communiqué officiel remis à la presse samedi avant-midi et préparé d'avance par M. Hanson:

"Le peu de renseignements dont je disposais concernant la marche de la guerre m'a longtemps préoccupé. Immédiatement après l'ajournement des Chambres, en juin dernier, j'en suis venu à la conclusion que la seule façon d'obtenir les renseignements complets et détaillés dont j'avais besoin en ma qualité de chef de l'opposition et que le gouvernement ne m'a pas fournis, était de me rendre moi-même en Grande-Bretagne et de me renseigner sur place. Pendant que je projetais ce voyage, on annonça que M. Churchill avait lancé une invitation à tous les premiers ministres des dominions à assister à une conférence impériale et que M. King avait exprimé le regret de ne pouvoir s'y rendre dans un avenir prochain à cause des circonstances spéciales qui le retenaient au pays.

Révélation piquante

"En me rendant en Grande-Bretagne à ce moment-là, j'ai cru qu'on interpréterait mon voyage comme un geste visant à embarrasser M. King et j'ai remis mon voyage à plus tard. Lorsque je revins de ma tournée dans les provinces de l'Ouest, le 6 août, M. King, à ma connaissance, n'avait nullement l'intention de faire la traversée et je décidai de ne pas différer plus longtemps ma visite outre-mer. J'écrivis donc à M. King le 8 août, lui demandant de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter mon envoi en Angleterre avec mes collègues. Des le 11 août, M. King me répondit qu'il acquiesçait à mon désir. Ce n'est que maintenant que le gouvernement a pu compléter les préparatifs pour mon voyage."

M. Hanson tire la couverture à lui

M. Hanson a entrepris le voyage dans le but de se renseigner. "On ne peut pas, volontiers, a-t-il dit, qu'il incombe au chef de l'opposition, qui représente un nombre imposant d'électeurs — y compris la majorité de nos forces armées — de se renseigner le mieux possible sur les tournants des événements sur tous les théâtres de la guerre". Si tel est le cas, M. Hanson ne rentrer pas bientôt au pays. S'il veut obtenir des renseignements sur tous les théâtres de la guerre, il visitera le front russo-allemand et le Proche-Orient. M. Hanson a beau ne s'en rendre compte, il n'a probablement pas l'intention de faire le tour du monde. Il s'en tiendra à ce qu'on lui dira à Londres, à titre de chef de l'opposition représentant un nombre imposant d'électeurs, y compris la majorité de nos forces armées.

On se demande pourquoi M. Hanson a inséré ce membre de phrase dans son communiqué. De quel droit affirme-t-il que la majorité de nos soldats appartiennent au parti conservateur? Nos soldats, ou le plus grand nombre d'entre eux, sont peut-être maintenant impérialistes et conscriptionnistes — ils l'ont démontré lorsqu'ils ont huié M. King qui leur rendait visite — mais il reste à savoir s'ils se réclament du parti conservateur et s'ils acceptent M. Hanson comme leur représentant à la Chambre des communes. Le chef de l'opposition est bien obligé d'admettre que son parti a été écarté à l'élection de 1940. Il lui est absolument inutile, par conséquent, de prétendre parler au nom de la nation ou d'essayer d'imposer au gouvernement une politique que l'électeur a rejetée il y a dix-huit mois. M. Hanson doit se garder de la tentation de se donner une importance exagérée.

M. Hanson tenu dans l'ignorance par sa faute

Toutefois le chef de l'opposition a droit à certains égards et privilèges, pourvu qu'il les mérite. M. Hanson se plaint d'être tenu dans l'ignorance de ce qui se passe. "Je n'ai pas, dit-il dans son communiqué, accès aux documents officiels et le gouvernement n'a pas jugé bon d'être en de très rares occasions et jamais depuis l'ajournement des Chambres — de me renseigner sur les développements de la guerre". Le chef de l'opposition doit se montrer digne de la confiance qu'on lui témoigne. A l'automne de 1940, M. Hanson a révélé une information militaire, considérée comme confidentielle par les gouvernements canadien et anglais. En marge de cet incident, le *Devoir* disait le 18 octobre 1940: "Comment le premier ministre pourra-t-il confier dorénavant un secret d'ordre militaire ou politique à M. Hanson, sans risquer de voir le renseignement paraître dans les journaux quelques jours plus tard? M. Hanson ne sera plus renseigné ni consulté que pour la forme, sur des questions de détail. A qui la faute, si ce n'est au chef du parti conservateur?"

Les renseignements qu'on ne lui fournit pas au Canada, M. R.-B. Hanson compte les obtenir en Angleterre. Il l'affirme en toutes lettres dans son communiqué: "Une fois en Angleterre nous espérons, mes collègues et moi, nous renseigner à fond sur tout ce qui se rapporte à la guerre. Ainsi, l'opposition pourra atteindre une efficacité encore plus complète dans la tâche qui lui incombe, celle de voir à ce que notre effort de guerre se poursuive avec un rendement toujours croissant". Ce que M. Mackenzie King refuse de lui révéler, M. Hanson cherchera à l'apprendre de M. Winston Churchill, des ministres et des fonctionnaires anglais. M. Hanson ne voit-il pas que son procédé, en plus de manquer singulièrement d'élégance, viole la constitution canadienne? Le chef de l'opposition, s'il peut réclamer certains égards et privilèges, n'a pas un droit absolu à des renseignements confidentiels, parce qu'il n'est pas ministre de la Couronne.

Si M. Mackenzie King n'a pas

suffisamment confiance en M. Hanson pour lui dire ce qui se passe, pour le tenir au courant de la politique d'Ottawa et des principaux développements de la guerre, c'est là une affaire de politique canadienne dans laquelle les gens de Londres ne doivent pas intervenir. Il est à prévoir que toute tentative, de la part des autorités britanniques, de fournir à M. Hanson des informations de nature à embarrasser M. Mackenzie King créera une situation que l'Angleterre aura raison de regretter. Ce serait une ingérence dans les affaires canadiennes, une violation de notre autonomie, que la majorité des Canadiens ne sont pas prêts à tolérer. Il pourrait en découler des conséquences extrêmement graves.

Léopold RICHER

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Aussi bien, pour tous ceux qui disposent d'une heure le mercredi après-midi, est-ce une occasion unique de s'instruire, et de la façon la plus agréable. Combien de jeunes filles, particulièrement, pourraient profiter de cette occasion!

Le professeur, cette année, reprendra l'étude du régime français. On peut ainsi rafraîchir et compléter, en commençant par le début, toutes ses connaissances en matière d'histoire nationale.

Il n'est pas beaucoup de matières qui méritent autant d'attention: il n'en est peut-être pas beaucoup non plus qui soient relativement aussi peu connues.

M. l'abbé Groulx donne son premier cours mercredi de cette semaine. A trois heures.

Au Manitoba

Le courrier nous apporte une heureuse surprise: le texte, en une élégante brochure, des études sur les Canadiens français du Manitoba publiées dans *La Liberté*, de Winnipeg, par le R. P. Richard Arès, S.J.

Le Manitoba, comme les autres provinces du centre, bénéficie d'un recensement quinquennal. Il a donc eu un recensement en 1936. Ce sont les chiffres de ce recensement que le R. P. Richard Arès, alors professeur au collège de Saint-Boniface, a scrupuleusement analysés. Au fil et à mesure qu'ils paraissent dans *La Liberté*, nous avons admiré la patience, le goût de la recherche, l'intérêt extrême que manifestaient ces articles. Nous souhitions les voir très connus, mais on collectionne assez rarement des articles. Plusieurs groupements français du Manitoba ont eu la sagesse d'assurer la publication sous une forme durable, facilement accessible, des études du P. Arès. Grâce à eux, on peut ainsi, en moins de cent pages, connaître la position des Franco-Manitobains, des points de vue numérique, géographique, linguistique, familial et économique, telle que la révèle le dernier recensement.

On souhaiterait que de pareilles études se fissent sur tous nos groupes.

L'ouvrage se vend 15 sous, au collège de Saint-Boniface. Il en vaut dix fois autant.

En Belgique

Nous n'avons pas reçu un journal belge — pas plus, du reste, qu'aucune feuille suisse ou italienne — depuis juin 1940; mais il se publie tout de même là-bas un certain nombre de journaux. Nous le voyons par des feuilles de propagande qui citent des extraits du *Pays réel*, le journal de Léon Degrelle, du *Journal de Charleroi*, du *Nouveau Journal*.

Nous ne savons ce qui peut être advenu de journaux comme la *Libre Belgique*, la *Nation Belge*, l'*Indépendance Belge*, etc.

O. H.

13 journalistes vont se rendre outre-mer

Ottawa, 15 (C.P.). — On annonce officiellement, à Ottawa, que 13 journalistes attachés à des quotidiens du pays vont s'embarquer prochainement, à bord d'un clipper de la ligne panaméricaine pour se rendre en Angleterre, sur l'invitation du *British Council*, afin de se rendre compte par eux-mêmes de l'étendue de l'effort de guerre de la Grande-Bretagne.

Il y a trois nouvelles canadiennes françaises parmi les membres de l'expédition: M. le chanoine J.-A. Chamberland de l'*Action catholique*, Québec; M. J.-L. Gagnon, de l'*Épave*, Montréal; Québec; et M. Oswald Mayrand, de la *Patrie*, Montréal. Les autres journalistes sont: L. S. B. Shapiro, de la *Gazette*, Montréal; Gratton O'Leary, de l'*Ottawa Journal*; R. K. Sandwell, du *Toronto Saturday Night*; le lord-évêque R. J. Renison, représentant le *Toronto Globe & Mail*; Hugh Templin, de Fergus, Ont., représentant des journaux hebdomadaires; Fraser Gerrie, de l'*Edmonton Journal*; W. L. MacTavish, de la *Vancouver Province*; le major H. G. Christie, du *St. John Telegraph-Journal*; D. B. Rogers, de la *Regina Leader-Post*; et Bruce Hutchison, du *Vancouver Sun*.

Six d'entre eux partiront de New York le 16 septembre et les autres le 18 septembre.

La grève continue à St. Catharines, Ont.

St. Catharines, Ont., 15 (C.P.). — Un détachement de plus de 200 membres de la gendarmerie royale du Canada gardait les approches de l'usine des *McKinnon Industries Limited*, à l'ouverture des portes, à 7 heures, ce matin, alors que commençait la cinquième journée de la grève des ouvriers membres des *United Workers of America* qui veulent obtenir de meilleurs salaires.

Ce matin, environ 600 des 4,500 ouvriers de l'usine avaient repris le travail.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Appel à l'enrôlement

"Hitler ne lâchera pas parce que vous achetez des certificats de guerre" — M. Ralston demande aux patrons de changer leur personnel de façon à ce que les employés d'âge militaire aillent s'enrôler

Ottawa, 15 (C.P.). — M. Ralston, ministre de la Guerre, a parlé samedi soir à la radio, pour demander au public de pousser à l'enrôlement.

"Chaque Canadien, dit-il, doit faire un effort personnel pour faire enrôler des hommes. C'est la besogne permanente pour chacun. C'est la véritable besogne de toute la guerre, parce que les soldats sont la véritable base de nos activités de guerre et la meilleure garantie de victoire".

Il reconnaît les services rendus par les Canadiens dans d'autres domaines, "mais, dit-il, nous les civils, engagés dans ce que nous croyons le travail de guerre, dans les bureaux, les manufactures ou ailleurs, devons reconnaître que

toute contribution que nous pouvons faire, n'a pas la qualité suprême du service rendu par le marin, le soldat ou l'aviateur, le don de la vie même.

"Hitler ne lâchera pas parce que vous achetez des certificats de guerre. Ce ne sont pas les navires, les tanks, les canons et les avions que vous construisez qui vont l'arrêter, à moins que les hommes n'engagent pas seulement leurs piastres et leur bien-être mais au besoin leurs vies pour lui faire face et le battre".

M. Ralston a demandé aux patrons d'organiser leurs équipes de travailleurs de façon à ce que ceux qui sont d'âge militaire aillent s'enrôler.

L'urbanisme à Alger

L'architecture musulmane est aussi différente que possible de l'architecture européenne. La conception d'une maison mauresque rappelle celle de la maison romaine antique, telle qu'on peut la voir encore dans les ruines de Pompéi. Les habitations sont groupées autour d'une cour intérieure; elles prennent jour par de larges baies sans portes, simplement munies de rideaux. Dans le patio murmure souvent une fontaine, luxe suprême en pays chaud.

Une fois, admis à l'intérieur de ces palais, quel enchantement! On y trouve souvent de frais jardins abrités des regards indiscrets, où les femmes musulmanes peuvent évoluer sans voir leur visage. Ces oasis intimes sont généralement bordées de bâtisses légères de deux étages au plus.

La France a toujours voulu, depuis un siècle, sauvegarder les coutumes musulmanes. Des villes européennes se sont édifiées à côté des agglomérations indigènes. Dès le début de la conquête, les colons ont édifié de nouvelles constructions à l'européenne, d'abord avec le concours des sapeurs du génie militaire, puis avec la main-d'œuvre accourue dans ce pays neuf.

Naturellement ces bâtisseurs avaient tendance à reproduire le type de maison qu'ils étaient habitués à construire sur d'autres rives de la Méditerranée. Les colons français avaient encore une certaine phobie du soleil. Le résultat fut que les avenues commerciales du nouvel Alger européen, furent bordées de maisons sévères en pierre de taille, édifiées sur portiques formant galeries, comme la rue de Rivoli, à Paris, où les belles rues de Gènes et de Turin.

Puis vint Napoléon III. Il fit deux voyages à Alger et on y trouve son influence presque aussi manifeste qu'à Vichy et à Biarritz, qu'il honora aussi de son passage.

Le boulevard de l'Impératrice, bientôt prolongé par le boulevard Carnot, bordés de maisons à arcades, forme une sorte d'épine dorsale à la nouvelle ville d'Alger, sur le front de mer. Ces boulevards ont vraiment fière allure car ils dominent le port et reposent eux-mêmes sur des rampes bâties en arcades. Ainsi, s'épanouit la nouvelle ville autour d'un plan d'ensemble rappelant la hardiesse du boulevard Haussmann tracé à la règle par le célèbre préfet, sur un plan de Paris.

A l'occasion du centenaire de l'Algérie française, une autre tendance s'est fait jour. Elle a escaladé les nues comme une tour de Babel, avec le *building* gratte-ciel qui groupe tous les services du gouvernement général. De plus, le tout est juché sur une hauteur dominant la ville et la mer.

Depuis 1930, on est revenu sagement à la tradition classique, avec la nouvelle préfecture et la nouvelle mairie, presque en bordure de la mer. La nouvelle mairie n'est pas encore terminée, par suite du manque de matériaux à l'heure actuelle. Ces deux bâtiments, fort beaux et spacieux, utilisent tous les progrès de la technique. Le soleil ne semble plus être la bête noire, si l'on peut dire, des architectes.

Les nouvelles maisons d'habitation, en effet, ont de larges balcons à tous les étages, à toutes les ouvertures. Les fenêtres elles-mêmes sont larges et dévorent des baies. Aux balcons, on voit l'onde de nombreux enfants qui égaient la rue.

Les journaux algériens sont remplis de commentaires et de photographies de maquettes de la nouvelle *Place Impériale*, qui va être aménagée dans la vieille ville européenne, sur l'emplacement de l'ancienne préfecture. Les travaux de dérasement sont en train, dans l'ancien quartier de la marine, entre l'ancien centre de la ville, la Place du Gouvernement et l'Amirauté. La place projetée sera grandiose. De la mer, elle apparaîtra en retrait au-dessus de deux immenses marches formées par deux boulevards bâtis sur hautes arcades. Au fond, une porte monumentale rappelant le nouveau palais de Chaillot, à Paris, avec deux ailes de bâtiments commerciaux comprenant des boutiques sous arcades. Une des ailes, celle de gauche, en regardant la mer et le port, se terminera par une tour de bureaux en gratte-ciel où seront groupés les services de la Chambre de commerce et des corporations. L'aile droite abritera plus modestement à la vénérable grand mosquée, pour ne pas l'écraser par un voisinage trop tapageur. La nouvelle place ainsi délimitée aura plus de 20,000 mètres carrés de superficie.

Il faut noter ailleurs les gens qui habitent l'ancien quartier de la marine, tout en respectant leurs coutumes. Il importe également de décongestionner l'ancienne Kasbah où grouille une population trop nombreuse, dans de mauvaises conditions d'hygiène. On en profite

aussi pour supprimer les taudis des "Bidonvilles" qui sont comme une lèpre sur la beauté d'Alger-la-Blanche. Pour tout cela on construit de nouveaux quartiers musulmans au nord et au sud d'Alger. On a recours à des matériaux nouveaux. Par exemple le liège aggloméré produit sur place, en Algérie, permet de réaliser des constructions plus légères qu'avec les murs épais à la mode indigène tout en assurant la même fraîcheur.

Dans les nouvelles cités, les indigènes bénéficieront de l'électricité, de l'eau sous pression et du tout-à-l'égout. Ce n'est certes pas l'une des moins méritoires réalisations de la délégation générale du gouvernement en Afrique du Nord: le 1er mars dernier, le général Weygand et l'amiral Abrial visitaient personnellement les tristes "Bidonvilles" d'Alger, où dans des baraquas informes et minuscules vivait, dans une affreuse promiscuité, une trop nombreuse population.

La réalisation, à suivi immédiatement cette visite aux plus déshérités.

On prévoit une crise de main-d'oeuvre

La majeure partie de la réserve du pays comprend les femmes mariées, les rentiers et les pensionnés — Les femmes non salariées devront entrer plus nombreuses dans l'industrie

Ottawa, 15 (C.P.). — Le Bureau fédéral de la statistique a déclaré vendredi soir que les femmes mariées, les rentiers et les pensionnés représentent la majeure partie des réserves de main-d'œuvre qui peuvent être appelées dans la production de guerre.

Il ajoute que si l'industrie de guerre et les forces militaires continuent aux taux d'expansion en vigueur depuis un an, il y aura une crise dans la situation du travail d'ici quelques mois. On absorbe présentement la main-d'œuvre à raison de 3000 nouveaux ouvriers par mois. Si ce rythme se continue il faudra en venir à cette alternative:

1. Les personnes qui ne sont pas employées à salaires, telles que les femmes mariées, devront entrer dans l'industrie en plus forte proportion qu'elles ne le font actuellement. Elles remplaceront les hommes dans le travail qui exige moins de force physique, pendant que les hommes ainsi remplacés seront affectés à des travaux plus difficiles.

2. On pourra affecter le personnel employé aux oeuvres du temps de paix, aux travaux de guerre; ce qui signifie une diminution de main-d'œuvre dans l'industrie qui n'est pas reliée directement à la production de guerre. Il faudra par conséquent diminuer les achats individuels chez les gens déjà au travail.

En août 1940, il y avait 298,000 personnes retirées du travail. Une certaine partie pourra être récupérée pour le travail, mais en général, on doit les considérer incapables de travail, soit par cause d'âge, de maladie, etc. Il faut y ajouter 16,000 personnes qui vivent dans les institutions.

A la même date il y avait 491,000 personnes qui n'avaient jamais travaillé, et les ménagères au nombre de 2,300,000. Comme depuis août 1940, une moyenne mensuelle de 30,000 personnes sont entrées dans le marché du travail, c'est autant à déduire du chiffre total disponible.

Dans les familles avec un chef salarié, il y en avait seulement 31,000 femmes qui travaillaient sur 1,034,000 enregistrées lors du recensement de 1931 il reste 216,000 femmes sans enfant, et 218,000 avec un seul enfant qui n'étaient pas employées en 1931.

La grande cérémonie religieuse d'Ottawa

S. E. Mgr Nelligan célèbre la messe en plein air, sur la colline du Parlement — Allocation de S. E. Mgr Vachon

Ottawa, 15 (C.P.). — Plusieurs milliers de personnes ont assisté, hier, à une grande cérémonie militaire catholique pour implorer la paix et organisée à l'occasion de la semaine commémorative du 2ème anniversaire de l'entrée du Canada en guerre.

La messe a été célébrée en plein air, sur la colline du Parlement par S. E. Mgr C. L. Nelligan, aumônier général de l'armée canadienne. L'autel, orné de drapeaux et de fleurs naturelles, avait été dressé sous l'arc de la tour de la Victoire. Le corps d'officiers de l'université d'Ottawa, l'aviation, les fanfars militaires, le carillon de la tour de la Victoire et un chœur puissant donnèrent un programme de musique et de chant approprié à la circonstance.

C'est la première fois dans l'histoire qu'une messe est célébrée sur

Heures d'affaires: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Le samedi: 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

CHEZ DUPUIS



Une livraison par jour pour économiser l'essence

Pour coopérer avec le Gouvernement et économiser l'essence

veuillez emporter les petits colts

et éviter de demander des rappels de marchandise. Les marchandises achetées durant le jour seront livrées le lendemain sur nos routes de livraison urbaine.

"LE CARTIER" POELE chauffant au bois et au charbon

Fabrication durable

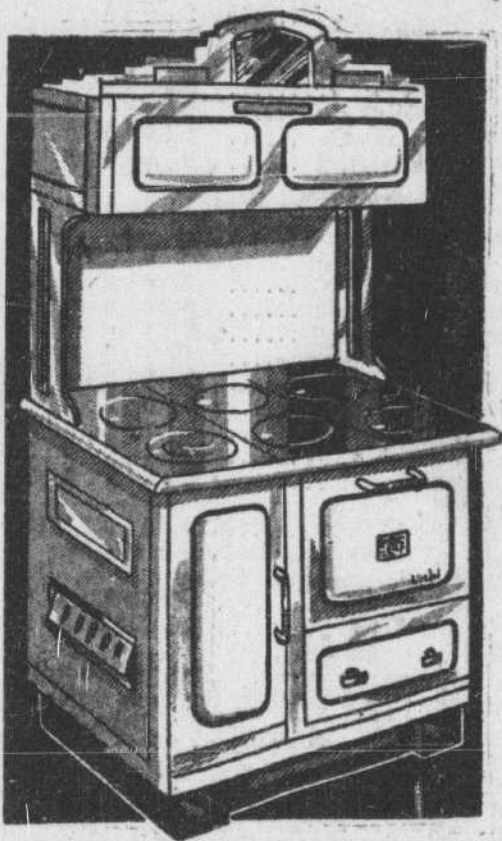
129.50

Pas de dépôt

Mensualités pour convenir à tout budget. (Supplément équitable)

Poêle entièrement émaillé fini porcelaine. Côté du foyer et devant en fonte. Base adhérente au plancher. Surface de cuisson polie, à six grands ronds. Vaste réchaud tout granité, de même que le four.

DUPUIS — sous-sol (De Montigny)



Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

la colline du Parlement canadien.

Mercredi soir prochain, la semaine dite de "reconsécration" se terminera par une autre cérémonie religieuse, protestante celle-là.

Le premier ministre King a assisté hier, à une cérémonie religieuse à l'église presbytérienne St. Andrew.

A la cérémonie catholique, le ministre de la justice, M. Ernest Lapointe, et le ministre des services de guerre, M. Thorson, occupèrent les fauteuils d'honneur.

L'allocution a été prononcée par S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

A Saint-Jean, dimanche prochain

Dimanche prochain, à 2h. 30, heure avancée, à Saint-Jean, aura lieu l'ouverture de la campagne électorale de l'Union nationale dans Saint-Jean-Napierville pour l'élection du 6 octobre.

M. Maurice Duplessis sera l'un des principaux orateurs avec M. Paul Beaulieu, candidat de l'Union nationale dans ce comté.

Méditations de L'ETUDIANTE CATHOLIQUE

par Jean LE PRESBYTRE

Réflexions sur le devoir d'état d'un

- 1.—Jeune
 - Ce que l'on dit de toi
 - Quel âge as-tu?
 - Deviens "quelqu'un"
 - Cultive-toi
 - Le mal de l'adolescence
 - Le miroir aux alouettes
 - Le "Libera nos" des adolescents
 - Etc.
- 2.—Etudiante
 - Aime vivement l'intelligence
 - Franchise et loyauté
 - Le culte de la beauté
 - Travailler comme l'on prie
 - Etc.
- 3.—Catholique
 - Ce que c'est qu'une chrétienne
 - Le Pape
 - Le prêtre
 - La Messe
 - Ta messe
 - Les saints
 - Etc.

177 pages — L'exemplaire: \$0.75; par la poste: \$0.80

Méditations de L'ETUDIANTE CATHOLIQUE

par Jean LE PRESBYTRE

Réflexions sur le devoir d'état d'un

- 1.—Jeune
 - Deviens un homme
 - Les trois voies
 - Prends un guide
 - Le "Libera nos" des adolescents
 - Etc.
- 2.—Etudiant
 - Le goût de l'ordre
 - Les condisciples
 - Tes lectures
 - Tes lectures
 - Tes lectures
 - Tes lectures
 - Etc.
- 3.—Catholique
 - Le vrai catholique
 - Ta messe
 - La messe
 - Confiteur — La confession
 - La liturgie
 - Ta paroisse
 - Les saints
 - Etc.

184 pages — L'exemplaire: \$0.75; par la poste: \$0.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS,
et CONFITURES de
J. A. DÉS,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

LE DEVOIR
Tarif d'abonnement
(hors Montréal)

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

Etats-Unis	
1 semaine	25
1 mois	.75
3 mois	2.00

Faire remittance par chèque ou par mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).